

Commune de Belmont-sur-Lausanne

RAPPORT DE GESTION 2007



L'Agoramobile aux Bas-Monts en octobre 2007

TABLE DES MATIÈRES

MUNICIPALITÉ	5	<i>Cimetière et inhumations</i>	<i>19</i>
<i>Vacations</i>	<i>6</i>	<i>Commission de police.....</i>	<i>19</i>
<i>Délégations et représentations dans les diverses Commissions communales et intercommunales en 2007.....</i>	<i>7</i>	<i>Prévention des cambriolages</i>	<i>19</i>
<i>Informations – Médias électroniques.....</i>	<i>7</i>	<i>Stationnement.....</i>	<i>19</i>
<i>CCAR.....</i>	<i>8</i>	<i>Taxis</i>	<i>19</i>
<i>Divers.....</i>	<i>8</i>	<i>Police intercommunale de Pully – Paudex – Savigny et Belmont.....</i>	<i>20</i>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL – TL – DELEGUE AUX AFFAIRES LAUSANNE REGION – PPP (Pci, Police, Pompiers)	9	<i>Généralités</i>	<i>20</i>
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	9	<i>Formation.....</i>	<i>20</i>
<i>Greffe municipal et secrétariat de la Municipalité </i>	<i>9</i>	<i>Activités générales.....</i>	<i>20</i>
<i>Entreprises.....</i>	<i>9</i>	<i>Contrôle de la vitesse</i>	<i>21</i>
<i>Contrôle des habitants.....</i>	<i>9</i>	Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS).....	22
<i>Archives</i>	<i>10</i>	<i>Commission du feu</i>	<i>22</i>
<i>Admission à la Bourgeoisie de Belmont-sur- Lausanne et octroi de la nationalité suisse.....</i>	<i>10</i>	<i>Collaboration intercommunale</i>	<i>23</i>
PERSONNEL.....	11	<i>Extrait du rapport annuel 2007 du Cdt Y. Tornare</i>	<i>23</i>
<i>Administration générale</i>	<i>11</i>	<i>Etat-Major</i>	<i>23</i>
<i>Bourse communale.....</i>	<i>11</i>	<i>Recrutement</i>	<i>23</i>
<i>Police administrative.....</i>	<i>11</i>	<i>Effectifs</i>	<i>23</i>
<i>Service technique</i>	<i>11</i>	<i>Officier technique.....</i>	<i>23</i>
<i>Conciergerie</i>	<i>11</i>	<i>Matériel</i>	<i>24</i>
<i>Services industriels.....</i>	<i>11</i>	<i>Exercices et formation</i>	<i>24</i>
<i>Service extérieurs.....</i>	<i>12</i>	<i>Les Interventions</i>	<i>24</i>
<i>Service de piquet.....</i>	<i>12</i>	<i>Conclusions du Commandant.....</i>	<i>25</i>
<i>UAPE</i>	<i>12</i>	Protection civile	26
<i>Coordination de sécurité.....</i>	<i>12</i>	<i>Extraits du rapport 2007 de la PCi régionale ..</i>	<i>26</i>
<i>Service du personnel.....</i>	<i>12</i>	<i>Autorités et Régionalisation</i>	<i>26</i>
<i>Gestion du personnel.....</i>	<i>12</i>	<i>Déménagement des locaux</i>	<i>26</i>
<i>Formation continue</i>	<i>12</i>	<i>Personnel.....</i>	<i>27</i>
<i>Jubilaires</i>	<i>13</i>	<i>Etat-Major de la Direction générale</i>	<i>27</i>
<i>Gestion du personnel - Tableau.....</i>	<i>13</i>	<i>Effectifs ORPC 2007.....</i>	<i>27</i>
<i>Divers.....</i>	<i>14</i>	<i>Constructions existantes et abris publics.....</i>	<i>27</i>
INFORMATIQUE	14	<i>Contrôle d'abris – Location, constructions et véhicules.....</i>	<i>27</i>
MANIFESTATIONS	15	<i>Cours et exercices</i>	<i>27</i>
<i>Réception des nouveaux habitants.....</i>	<i>15</i>	Lausanne Région	29
<i>Inauguration de la Grande Salle.....</i>	<i>15</i>	<i>Rapport d'activités 2007</i>	<i>29</i>
<i>Agoramobile.....</i>	<i>16</i>	<i>Affaires régionales</i>	<i>29</i>
TRANSPORTS PUBLICS	16	<i>Commissions et Groupes</i>	<i>29</i>
<i>Rétrospective chronologique 2007</i>	<i>16</i>	<i>Commission "Toxicomanie"</i>	<i>29</i>
PPP	18	<i>Commission "Formation et Emploi des Jeunes" 30</i>	
<i>Police – Protection civile - SDIS.....</i>	<i>18</i>	<i>Commission "Petite Enfance" (Belmont représenté par Mme Ch. Dupertuis).....</i>	<i>31</i>
<i>Police</i>	<i>18</i>	<i>Commission "Transports"</i>	<i>32</i>
<i>Police administrative.....</i>	<i>18</i>	<i>Commission "Activités sportives"</i>	<i>33</i>
		<i>Commission "Déchets" (Belmont représenté par M. Ph. Michelet).....</i>	<i>34</i>
		<i>Commissions "Financement régional" – "Aménagement du territoire" et "Fluides et énergie" </i>	<i>34</i>
		<i>Démarches d'agglomération.....</i>	<i>35</i>
		<i>Promotion économique.....</i>	<i>37</i>

Actions de valorisation du tissu économique régional.....	37	<i>Activités organisées par l'établissement intercommunal</i>	48
PACTE, des Paroles aux actes.....	38	<i>Écoles primaires</i>	49
Filière du Design industriel et activités apparentées	38	Personnel enseignant	49
Fonds de Capital Développement.....	38	Effectifs	50
ASECE, Action solidaire et création d'entreprises	39	Devoirs surveillés.....	50
MIPIM, Marché International des Professionnels de l'Immobilier.....	39	Activités locales	50
CapitalProximité.....	39	Service de santé	51
Réseautage & séminaires.....	39	<i>Transports scolaires</i>	51
<i>Conclusions</i>	40	<i>Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)</i>	51
CONCLUSION.....	40	Personnel.....	51
FINANCES – DOMAINES – BÂTIMENTS COMMUNAUX - FORÊTS - VIGNES.....	41	Activités	51
FINANCES ET COMPTABILITÉ	41	Fréquentation.....	52
<i>Achats et ventes de biens immobiliers</i>	41	<i>Écoles secondaires</i>	52
Achat	41	Direction.....	52
Vente	41	Effectifs	52
<i>Dons</i>	42	Activités particulières	53
Kera Douré	42	<i>Ecole de musique de Pully (EMP)</i>	53
<i>Centre intercommunal de glace de Malley - CIGM</i>	42	OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL.....	53
<i>Caisse intercommunale de pension (CIP)</i>	42	<i>Personnel</i>	53
DOMAINES & TERRAINS.....	43	<i>Revenu d'Insertion (RI) et Aide sociale vaudoise (ASV)</i>	54
Glissement des Bas-Monts	43	ŒUVRES SOCIALES.....	54
Terrains	43	<i>Historique</i>	54
BÂTIMENTS COMMUNAUX.....	43	<i>Conclusion</i>	54
Conciergerie	43	<i>OCC (Organe Cantonal de Contrôle)</i>	55
Bâtiment administratif	43	<i>AVS/AI</i>	55
Bâtiment de l'Auberge communale	43	<i>PC</i>	55
Collège	44	<i>Travaux effectués pour Belmont</i>	56
Grande Salle.....	44	PRÉVOYANCE ET AIDE SOCIALE	56
Salle de gymnastique et terrain de sports.....	44	Prise en charge des frais de transports de loisirs des personnes à mobilité réduite vivant à domicile	56
Refuges	44	Régionalisation de l'action sociale (RAS)	56
Espace « Cancoires ».....	45	<i>Accueil de la petite enfance</i>	56
Autres bâtiments.....	45	LAJE	57
FORÊTS	45	Participation aux frais de placement d'enfants... ..	57
<i>Exploitation des bois</i>	45	Lieux d'accueil de la petite enfance à Belmont ..	57
<i>Autres travaux</i>	45	<i>Forum social régional</i>	58
<i>Entretien</i>	46	<i>Services bénévoles</i>	58
VIGNES	46	ASSOCIATION D'ENTRAIDE FAMILIALE DE PULLY, PAUDEX, BELMONT - CARTONS DU COEUR PULLY, PAUDEX, BELMONT	58
Comptes 2007	46	Association de l'entraide familiale	58
<i>Productions</i>	47	Cartons du cœur Pully, Paudex, Belmont	58
Production de la récolte 2006 (comptes 2007) ..	47	NONAGÉNAIRES.....	58
Stock.....	47	AFFAIRES CULTURELLES.....	59
Information sur la production de la récolte 2007 (comptes 2008) Estimation	47	<i>Sociétés et associations locales</i>	59
ÉCOLES – OEUVRES SOCIALES – AFFAIRES CULTURELLES	48	CONCLUSION	59
ÉCOLES	48	SERVICES INDUSTRIELS - TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS	60
<i>Préambule</i>	48	PRÉAMBULE	60

SERVICES INDUSTRIELS.....	60	<i>Surveillance des chantiers (installation et échafaudages)</i>	73																										
<i>Service de l'électricité</i>	<i>60</i>	Extrait des statistiques du logement	73																										
Tarifs SI 2008	61	Facturation pour délivrance des permis	74																										
Service de contrôle	61	Facturation des taxes d'introduction, lors de l'établissement des permis de construire	74																										
Libéralisation du marché de l'électricité	61	<i>Tribunal administratif (TA)</i>	74																										
Groupe de travail Harmonie (GT)	62	<i>Projets ou constructions en cours.....</i>	74																										
Romande Energie Commerce - RECom SA	62	Plan de quartier "En Arnier"	75																										
Collaboration des SI Pully – Paudex - Belmont	63	Autres plans de quartiers légalisés	75																										
<i>Service des eaux</i>	<i>63</i>	<i>Commission de salubrité</i>	76																										
Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux - SSI GE	64	<i>Carte de gestion des zones instables.....</i>	76																										
Réseau de distribution	64	URBANISME	76																										
Sécurisation des réservoirs.....	64	<i>Préavis N° 01/2007.....</i>	<i>76</i>																										
STAP - Station de pompage du chemin de la Mouette.....	64	<i>Plan partiel d'affectation « Coin d'En Haut » ..</i>	<i>76</i>																										
<i>SIGIP</i>	<i>65</i>	<i>Projet de modification du Plan de quartier « Signal de Belmont »</i>	<i>76</i>																										
TRAVAUX PUBLICS.....	65	<i>Secteur "En Arnier-terrasses"</i>	<i>77</i>																										
<i>Chemin des Ecaravez.....</i>	<i>65</i>	<i>Plan de classement des arbres</i>	<i>77</i>																										
<i>Chemin du Plan</i>	<i>65</i>	<i>Commission consultative d'urbanisme - CCU ..</i>	<i>77</i>																										
<i>Arnier – Courtillet – Chatruffe - Louche</i>	<i>65</i>	<i>Commission municipale d'urbanisme - CMU..</i>	<i>77</i>																										
<i>Chemin de Chatruffe.....</i>	<i>65</i>	<i>Préavis N° 9/2003.....</i>	<i>77</i>																										
<i>Zone 30 km/h</i>	<i>65</i>	<i>PALM (Projet d'Agglomération Lausanne-Morges).....</i>	<i>78</i>																										
<i>Réseau routier</i>	<i>65</i>	<i>SDEL (Schéma Directeur de l'Est Lausannois)</i>	<i>78</i>																										
Entretien des routes.....	65	TEMPLES ET CULTES	78																										
ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT	66	Temple.....	78																										
<i>Voirie</i>	<i>66</i>	<i>Pairie protestante.....</i>	<i>78</i>																										
<i>GEDREL SA</i>	<i>66</i>	Convention.....	78																										
Campagne de sensibilisation	66	Institutions.....	78																										
<i>Déchets urbains</i>	<i>66</i>	Organisation interne	79																										
Ordures ménagères	66	Organistes	79																										
Déchets encombrants.....	66	Animations	79																										
Ramassage des piles usagées	67	<i>Concerts spirituels de Belmont-Prieuré successeur des Concerts de Belmont</i>	<i>79</i>																										
Verre.....	67	<i>Pairie catholique</i>	<i>80</i>																										
Papier	67	Eglise Saint-Nicolas de Flüe	80																										
<i>Compostière intercommunale "La Coulette" ..</i>	<i>67</i>	<i>Pairie de langue allemande de Villamont à Lausanne</i>	<i>80</i>																										
<i>Total des déchets par habitant</i>	<i>67</i>	<i>Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV)</i>	<i>80</i>																										
<i>Déchets spéciaux</i>	<i>68</i>	CONCLUSION	80																										
ÉPURATION DES EAUX ET COLLECTEURS	68	CONCLUSIONS	81																										
<i>Épuration des eaux – STEP</i>	<i>68</i>	<i>Annexe 1</i>	<i>82</i>																										
Principaux travaux	69	<i>Annexe 2.1.....</i>	<i>83</i>																										
<i>Collecteurs</i>	<i>69</i>	<i>Annexe 2.2.....</i>	<i>84</i>																										
<i>Annexe 3.1.....</i>	<i>85</i>	ESPACES VERTS.....	70	<i>Annexe 3.2.....</i>	<i>86</i>	<i>SOCOSEV</i>	<i>70</i>	<i>Annexe 3.3.....</i>	<i>87</i>	AMENAGEMENT ET GESTION DU TERRITOIRE (Police des constructions et Urbanisme) – TEMPLES & CULTES.....	71			POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	71			<i>Service technique</i>	<i>72</i>			<i>Service de contrôle des citernes.....</i>	<i>73</i>			<i>Energies renouvelables</i>	<i>73</i>		
ESPACES VERTS.....	70	<i>Annexe 3.2.....</i>	<i>86</i>																										
<i>SOCOSEV</i>	<i>70</i>	<i>Annexe 3.3.....</i>	<i>87</i>																										
AMENAGEMENT ET GESTION DU TERRITOIRE (Police des constructions et Urbanisme) – TEMPLES & CULTES.....	71																												
POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	71																												
<i>Service technique</i>	<i>72</i>																												
<i>Service de contrôle des citernes.....</i>	<i>73</i>																												
<i>Energies renouvelables</i>	<i>73</i>																												

RAPPORT DE GESTION POUR L'ANNÉE 2007

présenté par la Municipalité au Conseil communal de Belmont-sur-Lausanne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Fondée sur l'article 93, lettre b, de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et l'article 96 du règlement du Conseil communal du 2 mai 1991, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ici son rapport de gestion concernant l'année 2007.

Nous indiquons ci-après la répartition des dicastères en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2006, et qui règle l'organisation des chapitres de ce rapport :

1. **Administration générale – Personnel – PPP (Protection civile, Police, Pompiers [SDIS] - TL - Délégué aux affaires Lausanne Région)**

M. Gustave Muheim, syndic

2. **Finances - Domaines - Forêts - Vignes - Bâtiments communaux**

M. Gilbert Moser, municipal

3. **Écoles (y.c. UAPE, transports scolaires) – Œuvres sociales – Affaires culturelles**

Mme Chantal Dupertuis, municipale

4. **Services industriels - Travaux publics - Assainissement et protection de l'environnement - Espaces verts**

M. Philippe Michelet, municipal

5. **Aménagement et gestion du territoire (Police des constructions et Urbanisme) – Temples et cultes**

Mme Catherine Schiesser, municipale

De plus, un certain nombre de séances particulières a été nécessaire pour traiter les objets soumis au Conseil communal, dont 19 (16 en 2006) par voie de préavis.

Aux séances précitées s'ajoutent les tâches quotidiennes des membres de la Municipalité, qui s'étendent de la gestion des affaires courantes et du patrimoine communal aux multiples séances de travail dans le cadre intercommunal, régional et cantonal.

A titre d'information, voici quelques exemples de dossiers particuliers traités par la Municipalité en 2007 :

- Accueil de l'Agoramobile aux Bas-Monts;
- Centre scolaire – étude besoins et projet d'extension;
- Espace Cancoires – études préliminaires;
- Inauguration de la Grande Salle;
- LAJE : loi sur l'accueil de jour des enfants – étude collaborations intercommunales;
- P.Q. Arnier – extension parking commerces et finalisation servitudes publiques;
- P.Q. du Signal – aménagements publics divers;
- Places de travail en faveur des jeunes;
- Police intercommunale : réflexions pour création d'une nouvelle structure juridique;
- Préavis pour légalisation PPA, Coin d'En Haut et Arnier II;
- SDEL (schéma directeur de l'Est lausannois) – suite des travaux de mise en œuvre;
- Services Industriels : suite et fin des réflexions en vue de la libéralisation du marché de l'électricité;
- Stationnement automobile en général.

MUNICIPALITÉ

La Municipalité a siégé officiellement à 44 reprises durant l'exercice 2007 (40 en 2006). A l'occasion de ces séances, 1'295 objets ont été traités (1'102 en 2006). Ces objets ont généré 1'245 décisions (982 en 2006). Pour la première fois, une journée de travail a eu lieu extra-muros, au Refuge des Bas-Monts, en compagnie des trois cadres (secrétaire municipale, boursière et chef du Service technique). Cette journée a permis de traiter certains dossiers en profondeur.

La Municipalité a également traité les objets suivants :

- signature de la charte européenne, proposée par le Conseil des communes et régions d'Europe, concernant l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale;
- acquisition d'un terminal pour paiement par cartes bancaires; cet appareil est installé au secrétariat municipal;
- prolongation de la mise à disposition du carnetet communal pour les dégustations de Terravin;
- demande d'adhésion à la "Promotion Pully Paudex";

- traitement de 5 demandes d'aliénations d'appartements loués;
- traitement de 7 demandes de manifestations diverses dans les locaux Solmontbel 2 SA (ex Musée Deutsch) dont une a dû être refusée pour des questions de sécurité et de stationnement;
- enregistrement de la cessation d'activité de M. Benjamin Bovet en tant que Contrôleur officiel des champignons pour les Communes de Belmont et Paudex avec effet au 31 décembre 2007; des pourparlers ont été entrepris avec la Commune de Paudex et une solution de remplacement sera élaborée en commun en 2008.

Vacations

Le tableau ci-dessous présente les heures consacrées par les municipaux à leurs tâches découlant du mandat politique et de celui de gestion durant l'année 2007. Pour mémoire, nous indiquons aussi le temps consacré en 2005 et 2006.

Mandat	Politique	Gestion	S. I.	A refacturer	Total 2007	Total 2006	Total 2005
Muheim G.	351	1203	74.50	37	1665.50	1688.00	1576.00
Brughera H. jusqu'au 30.06	0	0	0	0	0	711.50	1221.50
Moser G.	167	795.50	0	0	962.50	871.50	689.50
Michelet Ph.	247	586	239.50	8	1080.50	1071.50	1085.50
Schiesser C.	293	1267.25	0	0	1560.25	1097.50	730.50
Dupertuis Ch. depuis le 01.07.2006	271	581.50	0	12	864.50	326.25	
Divers	0	0	0	0	0	0	34.00
Total	1329	4433.25	314	57	6133.25	5766.25	5337.00

Les heures mentionnées sous "S.I." sont imputées dans le compte 800.3900.00.

Les montants refacturés concernent : Conseil d'administration des TL, Commissions « Déchets » et « Petite enfance » de Lausanne Région, et Commission cantonale de gestion des emplois temporaires subventionnés.

En ce qui concerne l'année 2007 :

- Un nombre très important de séances de travail, particulièrement depuis juillet 2007, ont mobilisé MM. Michelet et Muheim, dans le cadre de la création de la société électrique ReCom. La Municipalité a été étroitement associée à tout le processus décisionnel.
- Forte implication de Mme Schiesser dans les tâches opérationnelles du Service technique (voir sous son chapitre), ainsi que par la rédaction des préavis « PPA Coin d'En Haut et Arnier II »
- Mme Dupertuis et M. Moser ont eu à piloter, depuis le début des réflexions, en passant par les préavis jusqu'à l'appel d'offres, conformément aux dispositions légales régissant la Loi sur les marchés publics, les dossiers de l'extension du Centre scolaire et de l'Espace Cancoires.
- En général, l'exercice « 2007 » aura nécessité de la part des membres de la Municipalité un engagement en temps extraordinaire (progression du nombre d'objets à traiter et de séances).

Les heures mentionnées sous divers en 2005 concernent M. Perret-Gentil (ancien Municipal) pour son rapport de gestion 2004.

Délégations et représentations dans les diverses Commissions communales et intercommunales en 2007

M. Gustave MUHEIM, Syndic

- Comité faïtier système informatique
- CIP (Caisse intercommunale de pensions)
- TL (Transports Lausannois)
- Lausanne Région (correspondant économique)
- Commission de police
- Commission du feu
- Comité directeur ORPCi LAUSANNE-EST (Organisation Régionale de Protection Civile)
- Comité Police intercommunale
- Association des syndicats et municipaux de police

M. Gilbert MOSER, Municipal

- Vice-Président de la Commission de police
- CIP (Caisse intercommunale de pensions)
- Lausanne Région – délégué Commission financement régional
- CIGM (Centre Intercommunal de Glace de Malley)
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise
- Commission forestière de Savigny
- Triage forestier intercommunal de Savigny

Mme Chantal DUPERTUIS, Municipale

- Commission scolaire intercommunale
- Passeport-vacances
- Ecole de musique de Pully
- Commission sociale
- Commission intercommunale d'enquête AVS (avec Pully et Paudex)
- RAS (*Régionalisation de l'Action Sociale*) – déléguée assemblée générale du Conseil intercommunal
- Sociétés locales et sportives
- Lausanne Région – Commission petite enfance

M. Philippe MICHELET, Municipal

- SICEL (SI des Communes de l'Est lausannois)
- GEDREL (Gestion des déchets de la région lausannoise)
- STEP (Station d'épuration des eaux usées)
- SOCOSEV (Société Coopérative des Sites et des Espaces Verts de la région lausannoise)
- Lausanne Région – Commission déchets

Mme Catherine SCHIESSER, Municipale

- Commission d'hygiène et de salubrité
- La Passade
- RAS (*Régionalisation de l'Action Sociale*) – déléguée suppléante assemblée générale du Conseil intercommunal
- Paroisse et concerts de Belmont

Informations – Médias électroniques

Publication du Belmont-Info 2007-2008 ainsi que de la Passade « spécial Marché villageois ».

Site Internet

Mise à jour permanente de notre site Internet www.belmont.ch. Vu le coût mensuel de l'abonnement pour la ligne Internet à la Grande Salle et le peu d'utilisation envisagé, cette solution a été reportée pour le moment. Les décisions du Conseil sont dès lors mises à jour le lendemain de la séance. Les heures consacrées à la mise à jour du site en 2007 sont au nombre de 118 (97.75 h. en 2006). Il reste encore des pages à construire ... dès que du "temps mignon" sera trouvé !

Dans le courant du mois de février 2006, nous avons raccordé notre site à un logiciel d'analyses diverses. Ceci nous permet, entre autres, de voir le nombre de visites, le nombre de pages vues, etc. Pour 2007, le nombre total de visites est de 18'517 pour 92'453 pages vues, contre respectivement en 2006 (depuis février) 19'462 visites pour 87'736 pages vues; ce qui démontre qu'en 2007, nous avons eu moins de visites qu'en 2006 mais que les visiteurs regardent plus de pages.

Nous vous proposons ci-dessous un graphique qui vous montre, pour 2007, le nombre de visites et de pages vues.



CCAR

Les informations sur l'avancement des dossiers suivants ont été soumis à la Commission consultative des affaires régionales du Conseil communal :

- Adhésion à l'association intercommunale des taxis
- Création d'une association de police au sens de la Loi sur les communes
- Financement du déficit du CIGM (Centre intercommunal de glaces de Malley)
- PALM (projet d'agglomération Lausanne-Morges)
- Participation à Vaud-Fribourg TV SA
- Réflexions générales sur l'entrée de notre commune dans le nouveau district de Lavaux-Oron.
- S.I. : participation à la future société commerciale ReCom.

Ses membres ont été invités à suivre les deux assemblées générales de Lausanne Région, dont celle du printemps s'est tenue à Belmont, ainsi qu'au Prix Lausanne Région Entreprendre.

Divers

Comme de coutume **lors de sa visite annuelle, le 19 février 2007, M. le Préfet du District de Lausanne** n'a pu que constater le parfait fonctionnement de notre administration et des autorités communales. A nouveau, M. Nicod relève que Belmont ne pratique ni la politique de l'autruche, ni celle de l'esprit de clocher. Si la Municipalité est fière de ces constats, elle est consciente que c'est aussi à mettre au crédit d'un travail d'étroite collaboration avec le Conseil communal, et que « ensemble » on est plus fort que « contre ». Le personnel communal est aussi à associer à ce bon résultat.

A noter qu'il s'agissait de la dernière "inspection" de notre commune dans l'ancienne configuration du district de Lausanne.

Et pour marquer notre « départ vers l'Orient », nous avons pris congé de M. le Préfet Nicod et de son adjoint, M. Destraz, qui les deux partent en retraite bien méritée, avec la « dilution » du district de Lausanne.

La Municipalité est persuadée qu'il ne s'agit pas d'un adieu aux communes du Grand Lausanne, mais plutôt d'un « au revoir ». Le jour viendra, où les « Grands Stratèges » politiques cantonaux prendront conscience que l'affaiblissement du district de Lausanne ne renforce pas la cohésion cantonale, au contraire.

A l'exemple de nombreux cantons ayant déjà fait le pas, les districts sont appelés à disparaître, au profit d'entités régionales, plus proches des besoins concrets de la population, et non des partis politiques !

✂

La présidente a.i. de notre Club des Aînés, Nicolette Jan, ainsi que Hélène Brughera et le syndic ont assisté à une Journée de réflexion sur le thème « **Politique communale de la vieillesse** », organisée par l'Association des Communes Suisses. Le journal de cette association a d'ailleurs rendu hommage à l'Arc-en-Ciel pour son travail en faveur de nos aînés.

✂

Belmont a été invitée à la cérémonie de l'inscription d'une partie de Lavaux au **Patrimoine mondial de l'UNESCO**. Pour mémoire, nous avons versé en son temps notre éco à cette promotion, qui rejaillit aussi sur nous.

✂

Il aura fallu pas moins de 20 ans pour inscrire les **servitudes de passage public dans le quartier d'Arnier**, décidées par le Conseil communal en 1985. La cause principale de ce délai pour le moins extraordinaire réside dans les nombreux changements de propriétaires, principalement des immeubles le long de la route d'Arnier, ainsi que des notaires en charge du dossier. Conclusion : tout vient à point à qui sait revendiquer.

La Municipalité



ADMINISTRATION GÉNÉRALE - PERSONNEL – TL – DELEGUE AUX AFFAIRES LAUSANNE REGION – PPP (PCI, POLICE, POMPIERS)

M. Gustave MUHEIM, Syndic



ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Greffe municipal et secrétariat de la Municipalité

Ce service est placé sous la responsabilité de Mlle Isabelle Fogoz, secrétaire municipale.

Une profonde réorganisation et répartition des tâches a eu lieu au sein du Greffe municipal, vous trouverez la nouvelle répartition en annexe N° 3.

Documents divers établis par le Greffe municipal		
	2006	2007
· actes de mœurs	9	2
· déclarations de domicile	393	431
· déclarations diverses (vie, hébergement, départ)	191	159
· lettres (autres correspondances en sus) ¹	3380	2342

¹ La "correspondance" par courriel prend de plus en plus d'importance et n'est pas répertoriée.

Entreprises

Au 31 décembre 2007, le registre communal comprenait 134 entreprises (119 en 2006). Il s'agit pour l'essentiel de PME au nombre de collaborateurs restreint.

Contrôle des habitants

La population était de 3177 habitants au 31.12.2007. L'augmentation est de 94 personnes.

La population résidente et les différents permis pour étrangers délivrés ou renouvelés sont cités ci-contre.

Statistique population	2006	2007
· Population résidente	3083	3177
· Permis pour étrangers délivrés ou renouvelés *	56	162
· Permis « frontaliers »	0	0

Tableau des mutations					
Année	Arrivées	dont naissances	Départs	dont décès	Total
2000	354	34	311	11	665
2001	401	33	251	7	652
2002	438	35	323	13	761
2003	440	42	324	9	764
2004	365	35	343	7	708
2005	443	25	297	6	740
2006	498	46	356	12	854
2007	447	47	368	17	815

- Les arrivées comprennent : les changements de noms, les naturalisations facilitées, les mariages, les transferts de permis de B en C.
- Les départs comprennent : les mariages, les divorces et les transferts de permis B en C.

Répartition de la population			
Année	Étrangers	Suisses	Population résidente
1999	405	1922	2327
2000	420	1954	2374
2001	483	2041	2524
2002	526	2118	2644
2003	558	2207	2765
2004	558	2221	2779
2005	594	2331	2925
2006	645	2438	3083
2007	690	2477	3167

- *Le nombre de 690 étrangers inclut 10 permis L qui ne figurent pas dans le décompte informatique communal des habitants au 31 décembre. Par contre ils sont intégrés dans le décompte cantonal (3177) à la même date. Pour information, les éventuels impôts à la source de ces permis L (de courte durée mais actifs au 31.12, parce que renouvelés) sont dans les comptes communaux de l'année sous revue.*

Mme Dorthe, préposée au Contrôle des habitants, répond aussi au guichet principal de l'administration et réceptionne les appels téléphoniques du no principal (021 721 17 21). En 2007, 3254 (2928 en 2006) personnes ont fait usage du guichet et 5205 (4'695 en 2006) de la ligne T+T précitée. Ces chiffres ne comprennent pas ceux relatifs à la Bourse, la Police et le Service technique.

Mme Dorthe suit toujours avec attention les dossiers des personnes inscrites au contrôle des habitants sous « résidence secondaire ». Leur nombre est très réduit et concerne principalement des étudiants ou des jeunes filles au pair.

Registre des Chiens

Le nombre de chiens enregistrés est en légère baisse. A la fin de l'année, le chiffre s'élevait à 145 animaux (154 en 2006).

Comme toujours, des chiens errants ont été signalés et leurs propriétaires dénoncés. La situation s'améliore.

Archives

Notre archiviste, M. Emile Pichard ayant mis un terme à sa « carrière post-retraite » d'archiviste communal au printemps 2007, à l'âge honorable de 77 ans..., les archives sont désormais placées sous la responsabilité directe de chaque service, sous la haute surveillance de notre secrétaire municipale. Une année particulièrement chargée pour nos 3 services, ainsi que quelques absences, pour causes de maladie et d'accident, n'auront pas permis de consacrer beaucoup de temps à cette tâche. La Municipalité reste néanmoins attentive à ce que l'extraordinaire travail de « Milon » puisse perdurer dans le temps.

Nous continuons inlassablement, année après année, et conformément au budget qui nous est octroyé, la restauration des documents très anciens qui avaient été endommagés par les forces de la nature (inondation, etc.), lorsque lesdits documents étaient entreposés dans le clocher du Temple et le galetas du bâtiment de l'Auberge communale. Retrouvés dans les années 70, ils sont maintenant conservés dans un local adéquat, au bâtiment administratif, conforme aux prescriptions de la protection civile en matière de protection des biens culturels.

Admission à la Bourgeoisie de Belmont-sur-Lausanne et octroi de la nationalité suisse

La Municipalité, avec l'appui de la Commission communale des naturalisations a accordé, en 2007, la bourgeoisie de Belmont à :

- M. KOKKALIS Démosthène
- Mlle Mc PARLAND Meghan
- M. Mc PARLAND Adam
- M. MANDL Simon et ses trois enfants
- Mlle DE BLESER Alexandra
- M. ALVES Antonio ainsi que son épouse et leurs deux enfants
- M. GLINNE Pascal
- M. SUOMINEN Henri
- Mlle SUOMINEN Eva
- M. LINARD DE GUERTECHIN Emmanuel ainsi que son épouse et leurs trois enfants.

Ces personnes seront en principe reçues lors de la dernière séance du Conseil communal de décembre 2008, si d'ici là les formalités fédérales et cantonales sont abouties.

PERSONNEL

Vous trouverez l'organigramme des services communaux en annexe N°1.

Administration générale

Dès le 1^{er} mai, et à notre demande, Mme Christiane Genton a accepté d'augmenter son temps de travail de 50 à 70 %, afin de pouvoir mieux seconder et décharger notre secrétaire municipale.

En mai, Monique Nicolier est victime d'un accident professionnel. Elle est tombée dans le corridor; elle est transportée aux urgences du CHUV où il est diagnostiqué une fracture du fémur. Elle est arrêtée durant 14½ semaines pour un équivalent de 58 jours. Ce sont Mmes Genton et Dorthe qui ont assumé les tâches de Mlle Nicolier pendant son absence.

Apprentis

En janvier, Yannick Favre a mis fin à son apprentissage d'employé de commerce pour raisons personnelles.

Le 1^{er} août, nous avons accueilli Lucie Gamboni pour un apprentissage d'employée de commerce avec maturité intégrée sur deux ans, vu qu'elle a déjà une formation théorique reconnue.

Le 15 août, c'est Sebastiana Daraio qui a débuté son apprentissage d'employée de commerce (Voie E).

Quant à Jessica Tschabold, elle est entrée dans sa 3^{ème} année d'apprentissage en août.

Tel que souhaité par la Commission de gestion, souhait partagé par la Municipalité, notre commune a développé une vraie politique en matière de formation des jeunes. Si cela a été possible au sein de l'administration, le faire au sein de nos services extérieurs est plus problématique. En effet, la polyvalence de nos collaborateurs n'est pas en adéquation avec les besoins pour un apprentissage traditionnel.

Par contre, une réflexion a abouti entre les instances de l'Union des Communes Vaudoises, Lausanne Région et le canton pour la mise en place d'une formation d'agent d'exploitation communal, dont la polyvalence sera l'atout majeur.

En attendant l'entrée en vigueur, la Municipalité a répondu favorablement au souhait du Conseil d'Etat, qui demande aux communes d'accueillir des JAD (jeunes adultes de 18 à 25 ans en difficulté), pour des stages.

Une première « mise en pratique » aura lieu au printemps 2008, au sein des Espaces verts.

Bourse communale

Nos trois collaboratrices ont bénéficié d'une journée de réflexion sur le thème « optimisation de la collaboration verticale et horizontale », organisée par Critères Economies de Lausanne.

Police administrative

Première année entière de police administrative. Notre population s'étonne encore de ne plus voir M. Grand en uniforme.

Albert Grand est arrêté pour maladie (hernie discale) de début septembre à fin octobre, pour un équivalent de 31 jours. Nos meilleurs vœux de complet rétablissement l'accompagnent.

Service technique

Suite à l'annonce du départ pour la fin de l'année de notre technicien communal, Gilles Warnery, le poste a été mis au concours. Le choix s'est porté sur M. Christophe Sarda, ingénieur spécialisé en constructions routières, qui commencera son activité le 1^{er} janvier 2008.

Nous remercions M. Warnery pour ses six ans de travail au sein de notre commune, et lui souhaitons plein succès pour son nouveau défi professionnel à Aubonne.

Conciergerie

Arrivée, début janvier, de M. Hernan Castro, employé polyvalent à 100%, pour s'occuper du refuge (intendant), participer au service de conciergerie et donner un coup de main aux S.I. (env. 25%). Le 2 octobre, il nous annonce qu'il cessera son activité le 31 décembre 2007. Nos meilleurs vœux l'accompagnent.

Dans l'attente du résultat de l'étude spécifique lancée par M. Moser, pour fixer les besoins présents et futurs en personnel nécessaire pour le service de conciergerie, seul le poste d'intendant du refuge a été mis au concours et sera repourvu en février 2008.

Services industriels

Les besoins d'appui par une tierce personne ne se sont plus réalisés en 2007. La cause réside dans la diminution du nombre de constructions. Il est dès lors renoncé pour l'instant à pourvoir au remplacement de M. Castro (env. 25%).

Services extérieurs

Rien de particulier à signaler

Service de piquet

Rien de particulier à signaler pour 2007. Par contre, le report du remplacement de M. Castro aura pour conséquence une augmentation du nombre de jours de piquet pour nos autres collaborateurs.

Un contrat d'appui pour les interventions sur le réseau électrique a été passé avec une société privée. Cette solution est économique, rationnelle et en faveur de la sécurité de nos collaborateurs.

UAPE

La formation professionnelle de Mme Quehen n'a pas été reconnue par le service cantonal concerné. Ceci ne l'empêche pas de travailler au sein de l'UAPE, mais ne lui permet pas de suppléer à la directrice, Mlle Margot. Par chance, Mme Henry qui nous a rejoint en 2006, répond en tous points aux exigences légales. A relever que la mise en place de nouvelles dispositions légales, en matière d'accueil des enfants, s'est faite à un moment où le marché du travail est complètement asséché. Ce ne sont donc plus les employeurs qui choisissent les employés, mais l'inverse !

Depuis la rentrée 2007, nous pouvons aussi compter sur l'appui ponctuel de Mmes Mulhaupt, Lacour et Diba pour l'encadrement de nos têtes blondes.

Coordination de sécurité

Tout au long de l'année, il est transmis au personnel les informations reçues d'une part par la SUVA et d'autre part de la SST (Sécurité et santé au travail).

En fin d'année, nous avons pu bénéficier d'un audit effectué gratuitement par la SST sur le service de la voirie. Le résultat a été transmis aux S.E. et S.I. Les corrections seront effectuées au fur et à mesure que le temps disponible de M. Grand le permettra, en fixant des priorités.

Comme mentionné dans le rapport 2006, et après les cadres de l'administration, les membres du personnel ont suivi un cours d'une matinée, sur le thème de la consommation de boissons alcoolisées et autres dépendances, cours donné par l'ISPA (Institut suisse de prévention de l'alcoolisme).

Suite à ce cours, la Municipalité a décidé de faire signer, à tous les membres du personnel, une déclaration par laquelle ils s'engagent à ne pas consommer de l'alcool, ou toute substance illicite, pendant les horaires de travail et à ne pas se présenter sur la place de travail sous l'influence d'alcool ou toute autre addiction.

Service du personnel

M. Albert Grand, responsable de notre police administrative, est aussi notre responsable des ressources humaines (RRH). En 2007, il a répondu à 55 offres d'emploi spontanées (49 en 2006). Le temps consacré à la tâche de RRH varie en fonction des mutations au sein du personnel (16% en 2007 contre 18 % en 2006).

Le temps voué à l'écoute de collaboratrices et collaborateurs semble en augmentation (pas chiffré). Certaines personnes ont besoin de parler pour communiquer leurs ressentis, que ce soit dans le domaine professionnel voire même personnel.

Gestion du personnel

Les heures supplémentaires effectuées sont en légère augmentation. Solde des heures à restituer au 31 décembre 2007 : 746 heures contre 720 en 2006.

Vacances : le solde des jours de vacances qui sont dues au 31 décembre a légèrement augmenté (84 j. en 2007 contre 80.25 j. en 2006). Le secrétariat et la police administrative sont principalement concernés. L'absence pour accident de Mlle Nicolier en est aussi la cause, elle-même n'ayant pas pu prendre toutes les vacances auxquelles elle a droit. Le service de conciergerie est également concerné par ce retard dans la prise des vacances. La cause réside dans les grands nettoyages de nos bâtiments, à l'époque confiés à des tiers extérieurs, ainsi qu'aux travaux dans le bâtiment de l'Auberge. Les premiers mois d'existence de la nouvelle Grande Salle sont aussi en cause.

Absences diverses : les absences pour se rendre chez le médecin, dentiste ou physiothérapeute sont en hausse : 2007 = 140 heures contre 92 en 2006.

Formation continue

L'année 2007 a été riche en formations diverses suivies par les membres de l'administration communale (personnel et Municipalité), soit :

- cours (1 jour) dans le cadre de la prévention des accidents dus aux chantiers, suivi par Mme C. Schiesser et M. D. Gamboni;
- cours (½ journée) concernant le traitement des demandes de permis de construire selon la nouvelle loi sur l'énergie, suivi par Mme C. Schiesser et M. D. Gamboni;
- cours pour nouveau contrôleur concernant le feu bactérien suivi par M. F. Bovey;
- journée technique de la Société des Distributeurs d'Eau de la Suisse Romande sur le thème "Les structures tarifaires" à laquelle a participé M. Ph. Michelet;
- cours de l'ECA concernant les prescriptions de protection incendie AEA1 et programme d'aide à la décision pour les déterminations CAMAC de compétence communale, suivi par Mme C. Schiesser et M. D. Gamboni;
- journée de travail et d'informations sur les mesures de sécurité à prendre lors de l'exécution de travaux de génie-civil et bâtiments à proximité d'installations ferroviaires à laquelle a participé M. D. Gamboni;
- journée de formation/informations mise sur pied par l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, consacrée notamment au partage des compétences entre les autorités, suivie par Mlle I. Fogoz;
- cours sur la gestion des eaux sur les chantiers suivi par Mme C. Schiesser et M. D. Gamboni;
- cours sur les "Particules fines : état des lieux" et la "Gestion du bruit dans les communes", d'une journée chacun, suivis par Mme C. Schiesser et M. D. Gamboni;
- journée technique de la Société des Distributeurs d'Eau de la Suisse Romande sur le thème "Le réseau d'eau : objectif zéro fuite, utopie et/ou réalité?" à laquelle ont participé MM. Ph. Michelet et S. Volbert.

Après une année sabbatique (année des élections oblige), notre secrétaire municipale, Mlle Isabelle Fogoz, a repris sa formation continue en "gestion publique locale". C'est le module "Gestion du changement" qui l'a occupée en 2007 et pour lequel l'examen a été réussi. Elle finira sa formation en 2008 avec le module "Management".

M. Sylvain Volbert quant à lui a suivi une formation de "fontainier"; son brevet fédéral, passé avec succès, lui sera remis le 4 avril 2008.

Enfin, en collaboration avec les Communes de Pully et de Paudex, un module de formation continue « e-learning » permet à notre personnel, appelé à travailler avec les différents programmes de bureautique, d'améliorer ses connaissances (autoformation sur la place de travail ou à distance). Comme mentionné dans notre rapport 2006, un accent particulier a été mis auprès des personnes concernées par cette formation durant le 1^{er} semestre 2007; le contrat avec le fournisseur du logiciel est arrivé à échéance en automne 2007 et ne sera pas renouvelé (succès mitigé dans les autres communes partenaires).

Jubilaires

Une réception sera organisée en 2008 pour fêter ensemble les jubilaires de 2007 et 2008 qui sont :

en 2007	Anne-Lise Mottiez	20 ans
	Edouard Abetel	20 ans
	Willy Bovey	30 ans
en 2008	Brigitte Dudan	20 ans
	Pascal Büschi	20 ans
	Monique Nicolier	25 ans
	Nicole Dorthe	30 ans

Gestion du personnel - Tableau

		2004	2005	2006	2007
Nbre de personnes au 31.12	100%	15	15	14	15
	90%	--	--	1	1
	80%	1	1	0	0
	70%	1	2	3	4
	60%	1	0	0	0
	50%	2	1	3	1
	40%	1	0	1	1
Equivalent Plein Temps	EPT	18.5	17.7	18.9	19.6
En apprentissage		1	2	2	3
Contrat privé à temps réduit		7	5	5	5
Total (les différences sont dues à des départs dont les postes au 31 décembre n'ont pas encore été repourvus)		29	27	29	30

Statistiques	2004	2005	2006	2007
Nbre total de jours de travail	4731.00	4912.00	5160.00	5040.00
Absences				
maladie	96.50	96.00	58.50	67.50
accident	*1 200.50	2.00	8.50	*2 85.00
médecin, physio, etc	16.50	17.75	10.75	16.50
maternité	0.00	0.00	0.00	0.00
militaire - PCi	8.50	3.00	1.00	3.00
formation prof.	17.50	45.75	31.50	57.00
autres motifs	0.00	0.00	0.00	0.00
vacances	476.50	487.00	495.50	539.50
Jours effectifs de travail	3915.00	4260.50	4554.25	4271.50
soit en %	82.75	87.73	88.26	84.75
Horaire hebdomadaire pour activité à 100%	42.50	42.50	42.50	42.50

*1 D. Tschabold arrêté 177 jours pour accident

*2 notamment Mlle Nicolier arrêtée 58 jours pour accident arrivé sur le lieu de travail

Divers

Dans le cadre de la réflexion en cours sur la révision du Règlement pour le personnel communal, nous avons participé à une enquête intercommunale sur les besoins en matière de personnel. Si « comparaison n'est pas raison », les conclusions démontrent que notre dotation en personnel est conforme aux besoins généraux exprimés par les communes sondées. Au surplus, les nouveaux règlements adoptés par les communes voisines ont été comparés avec notre projet et démontrent que nous sommes sur la « bonne voie ».

Par contre, le temps a manqué en 2007, tant au chef du personnel qu'au syndic soussigné, pour faire avancer substantiellement ce dossier. L'objectif reste de soumettre au Conseil communal un nouveau projet de règlement en 2008.

En conclusion, à nouveau un grand merci au personnel communal, qui a œuvré tout au long de l'année avec, à l'esprit, la notion de service au public, et a suppléé sans « faire la grimace » à la charge de travail particulièrement importante de l'exercice 2007 !

INFORMATIQUE

Ci-après, le rapport du BIP (Bureau informatique Pully) concernant les trois communes : Pully, Belmont et Paudex.

Dans le courant de l'année 2006, nous avons mis en place une nouvelle infrastructure composée de deux serveurs destinés à virtualiser les serveurs applicatifs de l'administration ainsi qu'une baie de stockage permettant le partage de l'espace disque entre toutes les machines. Par conséquent, l'année 2007 s'est inscrite dans la continuité de ce projet. Ainsi, les serveurs physiques ont été progressivement transférés dans ce nouvel espace virtuel.

Nous avons profité de cette opération pour mettre à jour les versions de Windows Serveur. De plus, afin de consolider cet environnement, l'espace de stockage a été augmenté et un troisième serveur de virtualisation a été ajouté.

Le réseau informatique a aussi été l'objet de notre attention puisque nous avons changé la totalité du matériel actif présent dans les bâtiments communaux à l'exception du cœur du réseau qui a été acquis en 2005.

En matière de sécurité, nous avons dû renouveler notre Firewall en raison de son obsolescence et l'avons complété par une passerelle d'accès sécurisée SSL destinée principalement aux interventions à distance réalisées par nos différents fournisseurs.

Plusieurs services communaux de Pully ont été équipés d'appareils de paiements au moyen de cartes bancaires. On peut citer entre autre: la cave communale, la piscine, l'office de la population, la police et le théâtre de l'Octogone. Le Greffe municipal de Belmont est également maintenant équipé d'un appareil de paiement au moyen de cartes bancaires.

Une nouvelle solution favorisant le travail collaboratif au moyen du partage des agendas des différents responsables a été mise en place. Elle simplifie la synchronisation des agendas électroniques avec le système central.

En ce qui concerne le domaine de la messagerie, la progression de l'arrivée de pourriel (Spam) s'est encore amplifiée au cours de cette année pour atteindre le chiffre de 860'160 spam sur un volume de 1'057'487 messages traités par notre serveur de messagerie. Ce qui représente presque 82% de messages non-sollicités. Pour mémoire, ces chiffres étaient de 612'600 messages traités dont 378'500 Spam en 2006.

Pour le système d'information géographique intercommunal de Pully (SIGIP), qui regroupe la Ville de Pully et les Communes de Belmont-sur-Lausanne et Paudex, l'objectif principal était de finaliser un certain nombre de projets qui avaient démarré les années précédentes, afin de mettre à disposition des utilisateurs différents thèmes de géodonnées (données géographiques). Au cours de l'année, nous avons également identifié et réalisé plusieurs projets d'interconnexions entre les différentes bases de données communales. Les outils ainsi mis en place sont actuellement en phase de test et seront mis en production ultérieurement. Le but de ces travaux est de valoriser les informations stockées en plusieurs endroits tout en facilitant leurs accès par les divers utilisateurs.

Durant cette année, nous avons porté un accent particulier sur les collaborations inter-villes. Ces coopérations ont eu des conséquences bénéfiques en matière de développements communs comme par exemple le projet de gestion des permis de fouilles. En effet, les villes de Pully, Nyon et Fribourg ont élaboré un cahier des charges commun, puis se sont partagées les coûts de développement. D'autre part, des contacts ont été pris avec l'Etat de Vaud, ce qui nous a, entre autre, permis d'obtenir l'accès à différentes sources de données comme par exemple la base de données du Registre Foncier.

Une veille technologique en matière de guichet cartographique communal a été également mise en place et se poursuivra en 2008 dans le but de réaliser un tel projet.

MANIFESTATIONS

Date	Genre	Dicastère
29 mars	Réception des nouveaux habitants	G. Muheim
12 mai	Inauguration de la Grande Salle	G. Muheim
4 juillet	Cortège des écoles	C. Dupertuis
7 et 8 septembre	Marché villageois	C. Dupertuis
du 23 au 26 octobre	Agoramobile	G. Muheim
20 décembre	Noël des écoles	C. Dupertuis

Ci-dessous sont relatées les trois manifestations du dicastère du soussigné.

Réception des nouveaux habitants

Organisée depuis 1989, cette manifestation a rassemblé environ 40 % des personnes invitées et c'est le chœur mixte "La Concorde" qui en a assuré les intermèdes. Comme annoncé dans notre précédente édition, 2007 a été une année de réflexion afin de trouver une solution pour prendre le relais du diaporama présenté pendant de nombreuses années par Marcel Burnier. Plusieurs projets sont en cours, notamment le tournage d'un film "Quatre saisons" sur la Commune de Belmont, réalisé par Jean-Marc Duflon et ses amis cinéastes.

Inauguration de la Grande Salle

Après plus d'une année de travaux, la Grande Salle a été entièrement rénovée. Les Autorités ont souhaité fêter l'évènement et profiter de l'occasion pour présenter la Table d'orientation, généreusement offerte par les Améliorations Foncières et installée sur la promenade du réservoir de Chatruffe, en organisant pour ses habitants et invités un moment de détente qui s'est déroulé le samedi 12 mai.

La journée débuta pour les participants par un petit-déjeuner, servi et offert par la Famille Favre, à la compostière "La Coulette", suivi d'une balade "découverte" (La Rotonde - Couvert du 700^{ème} - Table d'orientation) avant d'être accueillis devant la Grande Salle au son des instruments de la Société de musique "L'Avenir" (qui avait déjà charmé nos oreilles sur le réservoir) et de quelques interprétations du chœur mixte "La Concorde". Un apéritif dînatoire, préparé et servi par l'Association "Belmont soutien Kera Douré", fut très apprécié par plus de 150 personnes.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette manifestation.

Agoramobile

En collaboration avec la Fondation ProRegio (succédant à l'ancien Forum économique et culturel des régions), la Ville de Lausanne et Lausanne Région, la Commune de Belmont a organisé une soirée réservée aux délégués des communes signataires du PALM, et trois soirées publiques sur les thèmes suivants : "Actions pour la Métamorphose de Lausanne", "Les Anciens parlent de Belmont" et "Ecole de demain et Familles". Ces conférences se sont déroulées sous le chapiteau de "L'Agoramobile", hissé au Domaine des Bas-Monts.



Lors de la soirée "Les Anciens parlent de Belmont", les souvenirs et anecdotes remémorés par plusieurs personnes, ainsi que le magnifique Diaporama composé de clichés "vétérans" et "récents" présenté par Marcel Burnier, ont rencontré un vif succès auprès de la centaine de personnes présentes.



Merci à Mme Anne-Catherine Lyon, Conseillère d'Etat, et M. Marc Vuilleumier, Municipal de la Ville de Lausanne, pour leur participation active au succès des deux autres soirées.



Sans la participation financière de l'Etat de Vaud, de la Ville de Lausanne et de Lausanne Région, Belmont n'aurait pas fait « acte de candidature » pour l'accueil de l'Agoramobile. Bien que non prévue au budget 2007, l'occasion était trop belle d'organiser des soirées en faveur des Cancoires. Nous avons dès lors aussi répondu à un vœu exprimé par des Conseillers communaux, lors de la séance de « remueménages », organisée en 2006 par la Municipalité pour trouver un remplaçant à notre projectionniste M. Burnier, lors de la soirée d'accueil des nouveaux habitants.

TRANSPORTS PUBLICS

Préambule

En 2007, nous sommes intervenus auprès des tl pour que quelques courses soient programmées le dimanche sur la ligne 47, entre Pully et Val-Vert ainsi que des courses en soirée entre Pully et Val-Vert, en semaine, soit sur la ligne 47, soit sur la 48. Une réponse favorable nous a été donnée qui verra déployer ses effets en 2008. Avant de donner notre aval au projet des tl, nous l'avons soumis à notre Club des Aînés, auteur de la demande. Le (modeste) coût supplémentaire, accepté par le Conseil d'administration des tl, sera intégré dans leur facture annuelle, donc partagé avec le canton et la région, ici remerciés.

Rétrospective chronologique 2007

Janvier

- 15.01.07 : les tl réaffirment leur engagement pour le développement durable : les véhicules tl sont équipés d'un logo de qualité indiquant leur contribution au respect de l'environnement.
- 16.01.07 : mise sous tension du premier tronçon du m2 : de Croisettes à Fourmi, les voies sont sous tension (750 Volts).

Février

- 12.02.07 : renouvellement de la flotte : le CA (Conseil d'administration) accepte l'acquisition de 6 autobus à deux étages et de 6 autobus à gaz à empattement court.

Mars

- 28.03.07 : la pose des voies du m2 s'achève : avec les derniers travaux effectués au Flon, Ouchy est désormais relié à Epalinges.

Avril

- 25.04.07 : vers un renouveau de la participation dans l'entreprise : pour la première fois, les collaborateurs tl touchent une part variable, versée avec leur salaire d'avril. Cette disposition est une application anticipée de la CCT d'entreprise, qui entrera en vigueur au 1^{er} juin 2007.
- 30.04.07 : vers un renouvellement de la flotte : le CA donne son feu vert à l'achat de 35 trolleybus articulés, qui seront fonctionnels dès 2009. Au total, une centaine de trolleybus seront remplacés jusqu'en 2014.
- 30.04.07 : modification du Réseau 08 : le CA décide de maintenir la ligne 3, contrairement à ce qui avait été prévu initialement. Coût de l'opération : 1.5 million par année.

Mai

- 14.05.07 : nouveau tronçon du m2 sous tension : la zone centrale (Fourmi – Ours) électrifiée, les tests de roulage des rames peuvent désormais se faire sur quatre kilomètres.
- 30.05.07 : Assemblées générales tl, tsol et Métro LO.

Juin

- 01.06.07 : nouvelle convention collective d'entreprise : les tl et le SEV signent la CCT d'entreprise.
- 21.06.07 : une chaîne de transports respectueuse de l'environnement : dès le 21 juin, les vélos sont acceptés dans l'ensemble des bus tl. Cette initiative est saluée par les associations cyclistes.

Août

- 06.08.07 : de nouveaux distributeurs automatiques de titres de transport (DATT) : les tests des nouveaux DATT à écran tactile démarrent.
- 11.08.07 : partenaires d'une grande manifestation : à l'occasion du concert des Rolling Stones, les tl engagent une cinquantaine de véhicules pour transporter les spectateurs.

- 23.08.07 : l'entier du tracé du m2 est sous tension : l'électrification du tronçon sud (Ours – Ouchy) permet aux rames en test de relier le bord du Léman à Epalinges. Une cérémonie officielle marque cette phase importante de la construction du m2.

Septembre

- 04.09.07 : de nouveaux distributeurs automatiques de titres de transport (DATT) : l'installation des nouveaux DATT à écran tactile démarre. 250 appareils seront installés jusqu'en novembre. 375 autres appareils ont été modifiés pour proposer la restitution de monnaie.
- 05.09.07 : une nouvelle ligne aérienne pour un nouveau réseau : l'électrification des nouveaux tronçons desservis par Réseau 08 (R08) démarre avec l'installation de la ligne aérienne sur Victor-Ruffy. Les quatre kilomètres nouvellement desservis par R08 seront équipés de quelque 370 mâts.
- 22.09.07 : en ville sans ma voiture : au dernier jour de la Semaine de la mobilité, les transports publics sont offerts aux usagers. Les tl participent à cette initiative des communes de l'agglomération, qui déboursent CHF 160'000.
- 24.09.07 : accord autour de l'accident de St-Laurent : les parties concernées par l'accident de février 2005 se mettent d'accord. Métro LO SA sera dédommée à hauteur de 10 millions de francs et assumera les 5 millions restants.

Octobre

- 15.10.07 : opération canne blanche : les tl réaffirment leur engagement en faveur des personnes à mobilité réduite en participant à l'opération canne blanche, une initiative de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants visant à sensibiliser la population à la problématique des malvoyants dans la circulation.

Novembre

- 01.11.07 : un nouveau quartier pour le Centre de gestion du trafic (CGT) route : le CGT route emménage dans ses nouveaux locaux de Perrelet. En 2008, les CGT du m1 (actuellement à Ecublens) et du m2 (provisoirement à Vennes) prendront leurs quartiers dans les mêmes locaux.

Décembre

- 01.12.07 : nouveau succès populaire pour le m2: à l'occasion des dernières portes ouvertes du m2, quelque 25'000 personnes ont visité onze des quatorze futures stations.
- 03.12.07 : une meilleure desserte dès 2008 : le CA approuve les fréquences du futur Réseau 08. Celles-ci sont améliorées sur de nombreuses lignes.
- 08.12.07 : un Pyjama pour Moudon : le service Pyjama dessert désormais la ville de Moudon les vendredis et samedis soirs, et fêtes ses 15 ans.
- 09.12.07 : extension de la Communauté tarifaire vaudoise: la CTV étend son périmètre du côté de Payerne, du Pied-du-Jura et sur la Côte.
- 09.12.07 : adaptation tarifaire: la CTV s'aligne sur l'augmentation nationale et procède à une hausse des prix de 3% en moyenne. Les différents titres de transports ne sont pas frappés de la même manière par cette augmentation.
- 14.12.07 : acquisition de 35 nouveaux trolleybus: l'appel d'offres est lancé conjointement avec les Transports publics neuchâtelois. Au total, 55 véhicules seront commandés, un volume qui permettra de réduire les coûts.
- 19.12.07 : financement du m2: le Conseil d'Etat adopte l'EMPD concernant le financement des risques avérés du m2. Il propose au Grand Conseil une garantie d'emprunt de 29.8 millions de francs.



PPP

Police – Protection civile - SDIS

Police

Police administrative

2007 est la première année complète de police communale, uniquement administrative.

Documents d'identité

On note une augmentation de la demande des cartes d'identité et une diminution pour les passeports. Les demandes de passeport biométrique (indispensable pour se rendre aux USA) sont très faibles. Il n'y a bientôt plus que les gens qui doivent s'y rendre pour affaires qui font la demande.



Police du commerce

En 2007, nous avons saisi 641 (613) bulletins d'hôtel, dont 67 (94) pour la pension « B&B ».

C'est la dernière année que les bulletins d'hôtel sont collectés par Belmont, ceci suite à la mise au point faite par le SeCri (Service cantonal), précisant que cette tâche revient à la Gendarmerie.

Le registre communal du commerce devra être remis à jour selon les nouveaux critères fixés par le canton. Cet objet sera traité en 2008.

Commandements de payer (CP)

Cette année, nous en avons notifié 366 CP contre 293 en 2006. Toujours les mêmes "abonnés" mais les difficultés pour pouvoir notifier les documents, donc le temps à consacrer, augmentent. Trop de gens ne répondent plus aux convocations et n'ouvrent pas la porte de leur logement lorsque l'on sonne. Seule la menace d'en appeler à la Gendarmerie pour un déplacement « manu-militari » à l'Office des poursuites a encore quelque effet !

	2004	2005	2006	2007
Notification CP	278	270	293	366
Cartes d'identité	294	302	369	288
Passeports	273	462	438	202
Bulletins d'hôtel	489	507	613	641

Cimetière et inhumations

En 2007, 4 corps ont été ensevelis et 2 urnes déposées sur tombe cinéraire et 2 urnes dans le columbarium.

Elaboration d'un projet d'aménagement pour l'extension du cimetière, présenté dans le cadre du préavis N° 13/2007.

Commission de police

En 2007, la Commission de police a reçu 104 dénonciations et plaintes :

- 99 ont fait l'objet d'une sentence sans citation.
- 9 opposants ont été cités en séance de Commission de police, à leur demande.
- 1 opposante a poursuivi au Tribunal de police. Elle a renoncé lors de la réception de la facture dudit tribunal pour l'avance de frais (Fr. 400.-).
- 5 dossiers ont fait l'objet d'un non-lieu.

Le 59% des plaintes reçues provient de la gérance de la PPE Arnier 20 à 46.

Prévention des cambriolages

En 2007, nous avons reçu 2 avis destinés aux correspondants de quartiers. Nous ne disposons d'aucun renseignement sur la criminalité dans notre commune. Nous n'avons pas non plus reçu d'invitation pour la traditionnelle rencontre de fin d'année. Est-ce que la surveillance mutuelle des quartiers pilotée par le canton existe toujours ? Plus d'info dans le prochain rapport.

Stationnement

Le préavis municipal N° 7/2007 « un cheval, une écurie » dont a pris acte le Conseil communal faisant le point de situation, nous n'y reviendrons pas dans ce rapport. La Commission extraparlamentaire a accompagné la délégation municipale dans ses réflexions à l'occasion de 2 séances.

Après une première discussion générale, les premières études complémentaires décidées concernent le parking du Blessoney et son extension possible, ainsi que le stationnement au Coin d'En Bas.

A relever que les débats se déroulent dans un climat constructif, avec une réelle volonté d'aboutir à des solutions consensuelles.

Dans le rapport 2006, nous avons exposé les problèmes d'insécurité que provoque le comportement inadéquat de certains parents amenant leurs enfants en voiture à l'école. Si la situation s'est légèrement améliorée dans la zone d'Arnier (le nouveau parking du Centre commercial d'Arnier y aidant), le problème s'est déplacé à **la rue des Corbaz et au chemin du Collège**, ce dernier pourtant interdit à la circulation, bordiers exceptés. La Police intercommunale fera donc de l'information à cet endroit, avant de passer à la phase moins sympathique, mais éducative (pour le portemonnaie, du moins !).

Après quelques mois d'essais, et au vu du comportement généralement respectueux des prescriptions, les quelques places de parc nouvellement balisées le long du **chemin de la Cure et celles du périmètre direct** bénéficient de durées de stationnement moins restrictives.

Nous avons par contre dû rendre attentifs les usagers de la Grande Salle que le stationnement en dehors des cases n'était plus possible, la Police « peinant » (à juste titre) à expliquer aux bordiers un « régime à géométrie variable » selon le type d'usagers du domaine public. Affaire classée.

Taxis

Nous avons enfin reçu de l'Association intercommunale des taxis lausannois la décision favorable quant à l'extension du périmètre tarifaire au centre de Belmont. Un préavis sera proposé au Conseil communal en 2008.



Police intercommunale de Pully – Paudex – Savigny et Belmont



Généralités

La sécurité publique vaudoise est l'affaire du canton et des communes. Une répartition subtile des tâches, des compétences, des autorisations et des responsabilités devrait être la clé de voûte de l'organisation sécuritaire vaudoise. La Municipalité de Pully, consciente des problématiques qu'elle soulève, a initié une vaste réflexion avec les communes partenaires en vue de la création d'une Association de communes en faveur de la sécurité dans l'Est Lausannois.

Grâce à une stratégie, mise en place par l'Etat-major de la Police intercommunale, consistant à une présence accrue dans les endroits à risques, les incivilités ont fortement diminué. Cependant, il faut toujours rester attentifs. Le problème de l'alcoolisme chez les jeunes est un sujet qui préoccupe au plus haut point.

La Police intercommunale s'emploie à ce que la population puisse vivre en paix et avec un sentiment de sécurité. Elle maîtrise parfaitement la complexité et les particularités d'une police urbaine et périurbaine: c'est un registre bien particulier, c'est un métier à part entière qui entre dans le cadre d'une activité de proximité.

Pour être efficace en milieu urbain, la nécessité impose une parfaite connaissance des lieux et de la population; c'est en cela que la Police intercommunale a poursuivi ses efforts.

Formation

239 journées ont été consacrées à la formation du personnel lors de cours (sous-officiers, circulation routière, tir, pilotage, moyens de contraintes, informatique, champignons, ACPMV, etc.).

Activités générales

Services d'ordre préventif et de circulation

Convois funèbres	67
Marchés	52
Manifestations diverses	122
Dénonciations	
<i>à l'Autorité communale</i>	
• à la Commission de police	
• de Pully	1'733
• de Paudex	209
• de Savigny	33
• de Belmont	11
• Loi sur les amendes d'ordre	
• à Pully	18'836
• à Paudex	610
• à Savigny	594
• à Belmont	443
<i>à la Préfecture</i>	
• pour Pully	300
• pour Paudex	21
• pour Savigny	85
• pour Belmont	22
<i>à l'Office d'instruction pénale</i>	
• pour Pully	92
• pour Paudex	12
• pour Savigny	20
• pour Belmont	11
<i>au Tribunal des mineurs</i>	
• pour Pully	4
• pour Paudex	1
• pour Savigny	2
• pour Belmont	1
Arrestations (dont 1 à Paudex et 1 à Belmont)	39
Enregistrements de plaintes	258
Exécution de mandats et notifications diverses	2'185
Rapports de renseignements divers	437
Interventions de police-secours	
• Pully	3'473
• Paudex	184
• Savigny	192
• Belmont	185
Total	4'034

Prévention

En plus de toutes les interventions spontanées des policiers, on peut relever que :

- 1'261 automobilistes ont fait l'objet de «fichets conseils» (avertissements) pour diverses infractions aux règles de stationnement (120 à Belmont);

- 309 lettres d'avertissement ont été adressées pour non-respect de la priorité aux piétons engagés sur un passage de sécurité, ainsi que pour des infractions relatives au bruit, au comportement des chiens et à la pratique dangereuse du patin à roulettes sur la voie publique.

Circulation

Le service de police a enregistré 197 accidents, soit :

- 72 avec dommages matériels (Paudex 5 – Savigny 6 – Belmont 6) ;
- 39 avec lésions corporelles (Paudex 2 – Savigny 1 – Belmont 4) ;
- 0 mortel ;
- 86 avec dommages matériels, sans faute grave (arrangement à l'amiable) (Paudex 5 – Savigny 5 – Belmont 1).

Les causes principales restent l'inattention, le refus de priorité, la vitesse et l'alcool (taux d'alcoolémie maximum enregistré : 2.09 ‰!).

Ivresses au volant	Taux d'alcool	
	0,5 ‰	0,8 ‰
Pully		
• sans accident	22	40
• avec accident	0	2
Paudex		
• sans accident	3	9
• avec accident	0	1
Savigny		
• sans accident	1	7
• avec accident	0	2
Belmont		
• sans accident	2	0
• avec accident	0	3

Enseignement de la circulation

Les instructeurs spécialisés ont visité 27 classes à Pully, 2 classes à Paudex et 7 classes à Belmont.

De nombreux contrôles ponctuels ont également été effectués aux abords des établissements scolaires, afin notamment de sensibiliser les usagers à la problématique du stationnement à proximité des écoles et du port de la ceinture.

Véhicules volés et trouvés

30 véhicules ont été annoncés volés, soit :

- 25 cycles ;
- 3 voitures ;
- 2 motocycles.

16 véhicules ont été trouvés sur le territoire de la Commune :

- 13 cycles ;
- 3 motocycles.

Paudex: 6 cycles – Savigny: 1 cycle – Belmont: 1 cycle.

Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants, sur les 4 communes

Dans le domaine de la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants, on observe cette année encore, une stabilité des infractions. 27 personnes ont été interpellées, dont sept mineurs.

Contrôle de la vitesse

Radar mobile (véhicule)

Pully

- Au cours des 211 heures de contrôle «radar» effectuées sur 15 artères différentes: 44'854 véhicules ont été contrôlés. 2'312 contraventions, soit 5.1%, ont été relevées: 43 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture (vitesse de plus de 15 km/h) ou du Juge d'instruction (vitesse de plus de 25 km/h.).
- Vitesses maximales enregistrées: 83 km/h à l'avenue Général-Guisan, 81 km/h au chemin de Rennier et 54 km/h à l'avenue des Peupliers (zone 30 km/h).

Savigny

- Au cours des 24 heures de contrôle «radar» effectuées sur 8 artères différentes: 5'908 véhicules ont été contrôlés. 491 contraventions, soit 8.3%, ont été relevées: 46 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture ou du Juge d'instruction (vitesse de plus de 15 km/h.).
- Vitesses maximales enregistrées: 94 km/h à la route de la Claie-aux-Moines (60 km/h) et 86 km/h à la route de Lutry (50 km/h).

Radar fixe Pully (contrôle automatique, couplé avec celui des feux rouges)

- Au cours des 8'311 heures de contrôle, 1'815'314 véhicules ont été contrôlés. 10'351 infractions ont été constatées, soit le 0.57%. 77 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture ou du Juge d'instruction.

- Vitesse maximale enregistrée: 99 km/h à l'avenue C.F. Ramuz – chemin du Préau (50 km/h).

Amendes encaissées à Belmont

• Règles de la circulation	Fr.	19'380.-
• Règlements communaux	Fr.	.-
• Infractions sur fonds privé	Fr.	.-

Signalisation routière

Comme chaque année, le Service de la signalisation routière a procédé à la pose de nombreux signaux, miroirs, bornes lumineuses et a réalisé du marquage routier sur l'ensemble de la Ville de Pully, ainsi qu'à Belmont et à Paudex, ceci en fonction des décisions des Autorités et des exigences légales.

Le personnel rattaché à la Direction de la sécurité publique a consacré 26 heures pour réaliser divers travaux sur les communes de Belmont et de Paudex, principalement pour du marquage.

L'appareil Mini-Speedy, affichant instantanément la vitesse des véhicules, a été installé à 263 reprises, essentiellement dans les zones 30 km/h. et sur les trajets empruntés par les écoliers.

L'appareil Viasis a été posé 30 fois à Paudex et mis à disposition de la commune de Belmont durant 18 semaines et 17 semaines pour celle de Savigny.

Les appareils de mesure de la vitesse et de comptage des véhicules TMS ont été mis en place à 37 reprises pour des contrôles d'une durée d'une semaine à chaque fois. Les données recueillies ont permis de répondre aux nombreuses interrogations des riverains et de parfaire la signalisation routière.

Police intercommunale pour Belmont

Frais de fonctionnement

Belmont	Francs
• participation selon Convention	257'000.00
• prestations «hors Convention»	7'950.00
• prestations Commission de police	303.00
• Carnets d'amendes d'ordre	264.00
Total	265'517.00

Paudex	Francs
• participation selon Convention	162'000.00
• prestations «hors Convention»	03'040.00
• prestations Commission de police	9'201.00
• Carnets d'amendes d'ordre	360.00
Total	184'601.00

Savigny	Francs
• participation selon Convention	310'000.00
• prestations «hors Convention» + radar	21'337.50
• prestations Commission de police	1'713.00
• Carnets d'amendes d'ordre	48.00
Total	333'098.50

En conclusion : première année « pleine » en matière de collaboration intercommunale pour les tâches de police de proximité et de police-secours (hors tâches dévolues à la Gendarmerie), au bilan positif. Quand bien même le nombre d'amendes distribuées, principalement pour des infractions aux règles de stationnement, progresse, la comparaison intercommunale démontre que les Cancoires sont généralement respectueux, à défaut d'être exemplaires. Par contre, les « libéralités » d'usage du domaine public que certains de nos habitants s'étaient octroyés par le passé font désormais partie de l'Histoire, et personne ne s'en plaindra.

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)



Commission du feu

La Commission du feu est présidée par le syndic, Municipal du feu. Elle est composée du Commandant Y. Tornare, du Fourrier L. Reignier, de MM. M.-E. Favre et C.-A. Moret.

Le secrétariat est assuré par Mme Genton et la Commission s'est réunie à 5 reprises en 2007, dont 4 fois au petit matin (6h30). Ses membres assistent alternativement aux exercices du SDIS.

Vu le départ à la « retraite » fin 2007 de l'Adjudant du Corps, le Plt François Bovey, la Commission du feu a préavisé à son remplacement en la personne du Lt Philippe Rouge. Le sortant et le remplaçant étant domiciliés aux Monts-de-Pully, la Municipalité de Belmont a aussi préavisé favorablement, la décision incombant à celle de Pully, qui a donné son accord. Merci à M. Bovey pour toutes ces années consacrées aussi à la sécurité des Cancoires.

Collaboration intercommunale

La Commission intercommunale est composée des municipaux et des commandants des quatre communes (Pully, Paudex, Lutry et Belmont); ses attributions ressortent de la convention signée.

Aucun dossier impliquant les représentants politiques ne lui a été soumis en 2007.

Extrait du rapport annuel 2007 du Cdt Y. Tornare

Depuis 1997, l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) édifie le projet appelé « SDIS Evolution ». Il a pour but de structurer le territoire cantonal en 34 SDIS régionaux et 76 sites opérationnels. Ces derniers sont les répondants de l'ensemble des missions qui leurs sont confiées dans le secteur attribué. Chaque SDIS régional est formé d'un détachement de premier secours (DPS) et d'un détachement d'appui (DAP). Pour notre région, cela signifie qu'à terme (~2011) notre GIRI actuel sera appelé à fusionner. Les SDIS de Belmont, Pully, Lutry-Paudex, ne formeront plus qu'une seule entité nommée probablement DPS de l'Est Lausannois avec trois départs de caserne (Belmont, Pully, Lutry), proposant un contingent d'environ 80 pompiers formés pour les missions du DPS et d'un apport de personnel DAP d'environ 140 sapeurs, le tout pour un bassin de population de plus de 30'000 habitants.

Etat-Major

L'Etat-major se compose des 2 responsables de l'instruction DPS, du responsable technique, du responsable matériel, du fourrier et de son aide, de l'adjudant et du commandant.

Il s'est réuni à 11 reprises afin d'organiser le bon fonctionnement du corps.

Les soldes pour les exercices sont versées à trois reprises dans l'année; c'est le quartier-maître (fourrier) qui s'en occupe. Il a également géré l'ensemble du secrétariat et mis à jour les dossiers Keso 2000 (clés-passes sécurisés). Mme Dorthe, engagée comme suppléante au fourrier, nous est d'un grand renfort; ses capacités en bureautique soulagent l'ensemble de l'EM. Les différentes tâches de chacun ont représenté 680 heures de gestion.

Recrutement

Lors du recrutement, organisé dans nos locaux au mois de novembre 2006, 5 personnes se sont engagées au SDIS. Elles ont suivi, courant mars, la formation de base obligatoire donnée par l'ECA.

Lors de la soirée des nouveaux habitants, j'ai été approché par 4 personnes intéressées à faire partie du corps des sapeurs pompiers. Après discussion avec la commission du Feu, le cours de l'ECA étant déjà fait, il a été décidé d'intégrer ces personnes dans nos rangs pour suivre la formation des recrues, faite en commun avec les SDIS de Pully et Lutry-Paudex. Ces quatre volontaires seront inscrits au cours FB01 de l'ECA en 08. Elles ont intégré la section du DAP à partir du mois de septembre.

Effectifs

L'année a débuté avec un contingent de 27 pompiers; DPS, DAP et employés communaux compris. Fin mars, nous avons pu intégrer les 9 nouvelles recrues dans nos rangs. Durant l'année, divers départs, pour déménagement ou autres raisons ont à nouveau diminué notre effectif, pour finir l'année avec 30 pompiers. Dans le courant de l'année, en accord avec le bureau communal, nous avons écrit un petit mot de bienvenue à 54 nouveaux habitants susceptibles de faire partie des sapeurs-pompiers; je n'ai reçu aucun téléphone ou réponse de ces personnes, même par politesse ... (Tout fout le camp !).

Officier technique

En vue de son départ à la retraite à fin 2007, l'officier technique, le Plt François Bovey, a effectué son travail tout au long de l'année en formant le Lt Philippe Rouge.

Ils ont consulté 30 dossiers de mises à l'enquête, aucun n'a fait l'objet d'une remarque du SDIS. Un contrôle du local des machineries d'ascenseurs du territoire communal a permis de faire rectifier quelques consignes de déplacement de cabine ou autres informations nécessaires pour une éventuelle intervention.

La sécurité de diverses manifestations sur le territoire a été réalisée, à savoir : l'inauguration de la Grande Salle, la Fête Nationale, la course de caisses à savon, le marché villageois ainsi que l'Agoramobile. Nous avons également assuré le stationnement lors de 22 manifestations diverses tenues sur la commune. Comme chaque année, une information aux moniteurs et enfants de la Colonie des Monts-de-Pully a été donnée, afin qu'ils réagissent correctement en cas de feu.

Matériel

Le Lt Frédéric Bovey a entretenu tout le matériel du SDIS ainsi que le local. Il a effectué de petites réparations et remplacé le matériel défectueux. Il a également équipé les 9 nouvelles recrues et déséquipé les partants. La tonne-pompe a fait l'objet d'un service, les batteries ont été changées ainsi que le chargeur. Le matériel mis au budget a été acquis, notamment 2 radios, des kits pour interventions sur hydrocarbures, une génératrice portative et divers tuyaux. L'ECA nous a fourni, courant de l'année, un détecteur multigaz Oldham, un nouveau bassin 3000 litres, 12 gilets réfléchissants pour la sécurité lors d'interventions, et 4 gilets de sauvetage autogonflants. Tout ce matériel a été installé dans les véhicules.

Exercices et formation

Exercices

Les exercices et cours de cadres ont été organisés par et comme suit :

- les Lt Sandra Brughera et Philippe Rouge pour le DPS (17 pers.) et employés communaux (4 pers.);
- le Cap. Claude-Alain Moret pour le DAP (6 pers.), les recrues (9 pers.) et les chauffeurs;
- le Lt. Olivier Abetel pour les porteurs ARI (Appareil Respiratoire Isolant);

soit 22 cours de cadres divers et 30 exercices pour un total de **1773** heures de formation.

Les thèmes exercés ont été les suivants :

- contrôle des cordes et ceintures, des échelles et des bassins;
- connaissances de l'emplacement du matériel dans les véhicules;
- plans de cheminements et du territoire communal en procédant au contrôle et mise en hivernage des bornes hydrantes;
- théorie sur les bases du marquage et l'OIMDE (Orientation – Intention – Mission – Dispositions – Emplacements) - thème annuel demandé par L'ECA;
- échelles, luge, nœuds de sauvetages divers;
- réanimation cardio-pulmonaire;
- hydraulique de base et Pro-pack;
- trafic radio avec nouvelle disposition (entrée en vigueur en juillet);
- ventilateur et extracteur de fumée;
- machineries d'ascenseurs;
- travail du préposé;
- travail du surveillant;
- recherche en grande surface;
- divers exercices sous forme d'intervention, notamment ceux en commun avec Pully et Lutry-Paudex.

Ces divers exercices ont pu être effectués sur les sites suivants :

- le collège, le refuge des Bas-Monts, la place de la Rotonde, le parking souterrain d'Arnier, l'Ecole d'ostéopathie, certains locaux de la commune, la caserne de Lausanne, ainsi que sur divers sites des Communes de Lutry, Pully et Paudex.

Je profite de ces quelques lignes, pour remercier la Commune de Belmont et tous les divers propriétaires qui nous ont généreusement laissé utiliser leur locaux.

Les chauffeurs ont principalement exercé leurs talents lors des week-ends de piquets. Environ 150 heures de roulage ont été effectuées pour un total de plus 1600 km.

Cours Cantonaux Ecaform

19 pompiers du SDIS ont participé aux cours dispensés par l' ECA, soit un total de 52 jours x 8.5 heures = **442** heures de formation.

La totalité des heures de formation, représente pour l'année 2007, plus de 2215 heures.

Les Interventions

En 2007, nous sommes intervenus à 18 reprises (22 en 2006) sur le territoire communal et aux Monts-de-Pully, ainsi que sur la Commune de Lutry, pour un total de 225 heures d'intervention.

Ceci représente 85 heures de moins qu'en 2006. La moyenne des intervenants est de sept personnes.

Aucune demande de moyens supplémentaires du côté de Pully.

Les interventions sont réparties comme suit :

- en semaine, la journée	8
- en semaine, la nuit	4
- en week-end, de jour	3
- en week-end, de nuit	3
Total	18

- feux (dont 2 à Lutry)	4
- alarmes automatiques	4
- inondations	7
- cas DCH pollution	2
- divers (odeur de mazout)	1
Total	18

Les chiffres parlent d'eux-mêmes; les interventions de jour en semaine sont les plus nombreuses et paradoxalement, c'est pendant la journée que nous manquons de personnel. Les communes voisines rencontrent les mêmes soucis. Les impératifs professionnels de chacun, font qu'il devient de plus en plus difficile de se libérer la journée.

Même si nous avons la chance, sur Belmont, d'avoir du personnel communal à disposition la journée, le contingent reste mince et ces ressources, pour cause d'âge, vont s'épuiser d'ici peu. Les week-ends ne sont pas plus faciles à gérer. Malgré un service de piquet mis en place, les jeunes sont difficiles à motiver. Rester sur la commune, de 18h00 le vendredi jusqu'à 6h00 le lundi matin, est contraignant pour la plupart d'entre nous.

La réforme SDIS Evolution mise en place par le canton semble être un moyen, à court terme, adapté. Partager la tâche avec les pompiers de Pully et Lutry-Paudex nous permettrait de souffler un peu, tout en augmentant la motivation par le nombre d'interventions.

Conclusions du Commandant

Pour ma 2^{ème} année de commandement, je tiens à remercier mon Etat-major, les cadres et tous les pompiers qui se sont investis dans leurs missions.

En cette fin d'année, j'ai eu l'occasion de pouvoir nommer, le sapeur Nicolas Farinelli au grade d'appointé et le caporal Daniel Ganière au grade de Sergent. La Municipalité, après acceptation de la Commune de Pully, a nommé le lieutenant Philippe Rouge au grade d'adjudant remplaçant du commandant.

Je remercie le caporal Gilbert Fischer qui nous quitte pour raison d'âge après 17 ans de bons et loyaux services. Toujours prêt à quitter son travail pour remplir sa mission de sapeur pompier volontaire, un bel exemple d'engagement.

Je tiens particulièrement à remercier le Plt François Bovey, Adjudant remplaçant du commandant. Au 1^{er} janvier 99, les autorités de Pully et de Belmont signent une convention reliant les pompiers des Monts-de-Pully à ceux de Belmont. François, dans ce dossier, a été le pilier de l'intégration des pompiers des Monts à ceux de Belmont. En 2002, il rejoint l'Etat-major de Belmont, avec la responsabilité des dossiers techniques en relation avec le bureau communal. Il a mis en place, avec la participation du technicien communal, les nouveaux dossiers Keso. Il est nommé pour janvier 2005, au grade d'adjudant remplaçant du commandant par la Municipale en charge du SDIS, Catherine Schiesser. Modeste dans l'âme, et dans sa façon d'être, toujours de bon commandement, on ne le voit quasiment pas mais on l'entend toujours au bon moment. Ces responsabilités d'adjudant et de chef technique, au service de la population en tant que sapeur-pompier volontaire, avec un engagement total et le sentiment d'avoir accompli sa mission durant plus de 20 ans, ont pris fin au 31 décembre 2007. Un grand merci pour toutes ces heures d'écoute et de partages.

Nos centaines d'heures d'exercices, pour une petite vingtaine d'interventions, (150 Pully et 100 Lutry-Paudex) nous paraissent bien souvent superflues. Comme dans tout engagement de sorte, la connaissance n'a pas de limite et l'expérience nous montre que dans les coups durs, l'acquis n'est jamais de trop. La formation et la motivation de chacun reste le souci principal. L'effectif ne va pas en s'améliorant et la charge de travail en diminuant. Malgré cela, il y a encore des personnes qui ont le feu sacré !

Merci à ces personnes qui donnent de leur temps pour cette noble cause au service de la population. Nous devons rester attentifs à chercher des solutions pour motiver et garder nos jeunes sapeurs à Belmont.

Mes remerciements vont également à la Municipalité qui m'accorde sa confiance et son soutien pour le mandat qu'elle m'a confié.

Cap. Yann Tornare

En conclusion : la Municipalité et la Commission du feu tiennent à relever ici leur très grande gratitude à la trentaine de Sapeurs et au Personnel communal, pour leur engagement en faveur de NOTRE sécurité. Puissent les citoyens, jeunes et moins jeunes, prendre conscience de l'importance que revêt pour une société civile le travail de milice effectué par des femmes et des hommes pour que chacun puisse vivre en sécurité. A défaut de relève de milice dans les SDIS, les coûts exploseront et l'expression « la sécurité n'a pas de prix » atteindra notre porte-monnaie.

***Feu de voiture à Belmont
le 3 octobre 2007 à 20h00***



Protection civile

La Municipalité remercie les responsables et les astreints aux cours de notre PCi régionale pour leur engagement en faveur de nos communes. Merci aussi aux membres de l'Office pour l'excellence des documents soumis aux représentants des Municipalités et de la Commission régionale (MM. Delaplace et Grand pour Belmont).

Extraits du rapport 2007 de la PCi régionale

Au cours de sa dixième année d'activité, l'organisation régionale de protection civile Lausanne-Est (Pully-Paudex-Belmont) a suivi les planifications obligatoires découlant des lois fédérales et cantonales selon les vœux, les intentions et priorités des Comités Directeurs. Les objectifs de formation et d'aide à la collectivité ont été entièrement remplis.

Autorités et Régionalisation

Le Comité Directeur, présidé, par M. Martial Lambert, municipal à Pully, est composé également de M. Gustave Muheim, Syndic de Belmont et M. Claude Quartier, Municipal à Paudex. Le Comité Directeur s'est réuni à 4 reprises. Il a vérifié les comptes 2006, fixé les priorités du budget 2008, en tenant compte des règlements et du plan comptable usuel.

Un projet de réflexion cantonale, appelé AGILE (une protection civile Adaptée, Garante, Intégrée, Légitime et Efficente) étudie les possibilités d'un nouveau découpage des régions de protection civile. Il s'agit de développer la protection civile vaudoise dans les années à venir en regard de l'analyse des dangers et des risques. Dans le cadre de cette étude, le Comité Directeur analyse la faisabilité d'étendre la région Pully-Paudex-Belmont sur les régions d'Oron et de Lavaux.

La Commission régionale, composée de 6 membres (2 délégués de chaque commune) a tenu deux séances d'études pour les présentations des budgets et des comptes.

Déménagement des locaux

Après plus de 30 ans à la Ruelle du Croset 3, les bureaux de protection civile ont déménagé le 1^{er} mai à l'Avenue du Prieuré 1.

Personnel

Un commandant, un remplaçant, une cheffe de l'office régional et une secrétaire assistante (20%) exécutent l'ensemble des tâches de protection civile pour les trois communes.

Instruction du personnel professionnel

Le commandant et son remplaçant ont suivi plusieurs rapports de formation au Service de la Sécurité Civile et Militaire (SSCM), notamment sur l'analyse des risques et des dangers et le projet de la future régionalisation vaudoise « AGILE ».

Le commandant et la cheffe d'office collaborent avec le SSCM aux travaux d'analyse des domaines d'instruction et des gestions informatiques des effectifs et du plan d'attribution des places protégées.

Etat-Major de la Direction générale

L'Etat-major de la compagnie renforcé de l'ORPC Pully-Paudex-Belmont se compose d'un officier supérieur et de onze officiers. Au 31 décembre 2007, le capitaine Pierrick Maeder, officier du domaine protection et assistance a été libéré de ses obligations après 25 ans de service.

Effectifs ORPC 2007

L'effectif réel de notre ORPC totalise 598 personnes au 31 décembre 2007, soit 266 personnes actives, le solde de l'effectif représentant du personnel de réserve et du personnel à former.

Constructions existantes et abris publics

L'ensemble des constructions et abris publics est régulièrement entretenu et réparé durant l'année.

Contrôle d'abris – Location, constructions et véhicules

8 nouveaux abris privés ont été contrôlés avec la Commission de Salubrité des trois communes, 31 nouveaux dossiers ont été mis à l'enquête. 17 demandes de dispenses d'abri ont été comptabilisées, ainsi que 14 demandes d'approbation d'abri.

Les deux bus Toyota ont été utilisés dans le cadre des cours régionaux.

Divers services de l'administration ou des sociétés locales des trois communes les utilisent également (pour Belmont : déplacement des participants à la journée d'inauguration de la Grande Salle le 12 mai).

Cours et exercices

Cours fédéraux (OFPP)

22 jours de services pour 7 participants.

6 officiers (cap St. Coendoz et D. Cuche, plt J.-D. Duc et M. Offredi, lt E. Loutan et S. Griesmar) ont suivi un cours de conduite sur la solution systématique des problèmes.

Le caporal Laurent Delessert a suivi la formation de chef de groupe télématique.

Centre cantonal d'instruction (CIV), Gollion

Services d'instruction: 62 jours de service répartis sur 15 services (cours de perfectionnement ou cours technique) totalisant 23 participants.

Instruction de Base: 20 recrues formées dans les trois domaines (Collaborateur d'Etat-major, Protection & Assistance, Appui Sécurité).

TIP (Téléphone d'Information aux Proches)

La cellule TIP a suivi, comme chaque année, un cours de perfectionnement afin de prévoir la mise sur pied d'une ligne d'appels à l'intention de la population pour renseigner ou transmettre les demandes aux instances compétentes.

Les capitaines P. Miche et D. Cuche ont suivi le premier cours permettant de former le noyau de base régional qui est à même de coordonner l'engagement de la région sous la responsabilité d'un coordinateur du canton.

Roche : le 11 et 12 août

Le samedi 11 août, vers 22h00, l'ORPC de Lausanne-Est a été alarmée pour mettre sur pied un détachement de 15 pionniers suite aux inondations intervenues dans le Chablais vaudois.



Meeting de Bex - 1^{er} et 2 septembre

Le cpl C. Brandt a été sollicité pour organiser le concept d'accueil des officiels, ainsi que pour la prise des procès-verbaux des séances organisant le système sécuritaire du meeting.

Exercices régionaux

Organisation régionale Lausanne-Est (Pully-Paudex-Belmont) – 1'072 jours de service répartis sur 26 services totalisant 543 participants. La particularité de cette année se situe au niveau de l'application des bases légales concernant l'octroi du nombre de jours de service selon les articles LPPCI art 27 à 36 qui limite les jours de services selon les grades et types de formation.

Missions particulières

- La Battue (recherche systématique de personne vivante) et PolRoute (circulation routière)
- Les cinq officiers formés pour ces missions spéciales offrent auprès des miliciens une formation complémentaire.

Collaboration avec les organisations d'Oron et de Lavaux :

- 6 miliciens de notre région ont été engagés pour participer à l'organisation des transports du personnel des Caisses de retraite populaire dans le cadre d'une journée de nettoyage de la Broye au profit des pêcheurs de rivière.

Domaine Aide à la conduite

Section ABC – Domaine Protection Atomique-Biologique-Chimique

- L'année 2007 a été orientée d'une part sur la poursuite de la présentation du service dans les cours des autres domaines, et sur l'analyse de l'organisation en cas de pandémie de grippe aviaire. Pour cela des contacts ont été pris avec les responsables du Service de la Santé publique du canton. Une stratégie d'organisation a d'ores et déjà été élaborée pour la mise en place d'un pandicentre auxiliaire à Pully sur le site de Mallieu. L'exercice FIR de cet automne est un des éléments de cette organisation.

Section Télématique

- L'officier Télématique a testé entièrement le nouveau système de transmission Polycom et donné une instruction complète à tous les officiers.

Section Suivi de la situation

- Le 7 février, la section a procédé au contrôle annuel des essais d'alarme fédérale : toutes les sirènes fixes ou mobiles de la région ont été testées. Les collaborateurs d'Etat-Major ont participé dans chaque exercice pour la mise en place d'un poste de conduite permettant de suivre les informations du service.

Accueil des recrues

- 21 personnes ont été convoquées pour la présentation de la région et de leurs droits et obligations.

Domaine Logistique

Matériel / Transports / Constructions :

- Une maintenance légère a été réalisée pour les installations de la Damataire, le CSP Mallieu (Pully) et la construction d'Arnier (Belmont).
- Les rapports préparatoires de janvier permettent de répartir les chauffeurs et les chefs de groupe transport selon les besoins des divers exercices.
- Plus de mille repas ont été servis dans les divers services régionaux par un tournus des chefs de cuisines et de leur brigade.



Lausanne Région

Nous reprenons ci-après le rapport de gestion édité par Lausanne Région.

Rapport d'activités 2007

En début d'année 2007, Lausanne Région a fonctionné sans secrétaire générale. Celle-ci a été nommée en la personne de Mme Patrizia Marzullo Darbellay et est entrée en fonction au 1^{er} avril. Son arrivée au sein du personnel de Lausanne Région a été l'occasion d'un remaniement des postes pour un fonctionnement "tricéphale" des trois départements. Ainsi la secrétaire générale a pris le dossier "Agglomération", Mmes Rochat et Savary ont respectivement pris la responsabilité pour la première de la "Promotion économique" et pour la deuxième, de l'administration de l'association ainsi que du département des "Affaires régionales".

Le site web, www.lausanneregion.ch, a été régulièrement mis à jour. Un nouveau volet sur l'Agglomération a été réalisé. Ce site a, durant une année, reçu plus de 85'000 visiteurs représentant une moyenne de 220 visites quotidiennes. Nous rappelons que tous les documents cités dans ce rapport sont disponibles sur notre site internet.

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association et du personnel, le **Bureau de coordination**, présidé par M. Gustave Muheim, a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions et a étudié leurs requêtes.

En raison de l'importance de ce dossier, le Bureau de coordination a régulièrement été tenu au courant des avancements et des choix du Projet d'Agglomération Lausanne Morges - **PALM** - qui vous seront détaillés ci-après. Dans ce cadre il a initié une série de collaborations avec l'**Association des Communes de la Région Morgienne - ACRM** - au sujet du PALM, mais aussi du Guide sportif régional, du service Pyjama et du travail de la Commission Déchets.

2007 a été l'année au cours de laquelle le projet de financement d'une partie du déficit d'exploitation du **Centre Intercommunal de Glace de Malley - CIGM** - a été remis aux communes de Lausanne Région. Le Bureau de coordination leur a soumis un montant indicatif par commune, montant tenant compte du déficit réel du CIGM en 2007.

Ce montant, calculé sur la base d'une clé de répartition financière adoptée en Assemblée générale en 2006, part du point d'impôt communal duquel ont été déduits les effets péréquatifs. Une grande majorité des communes membres de Lausanne Région a accepté de participer au financement du déficit d'exploitation de cette infrastructure typiquement régionale. Nous tenons à les en remercier sincèrement, puisque les communes de Lausanne Région, hors les trois communes propriétaires, assurent en 2007 un montant de près d'un demi million de francs.

Le Bureau de coordination a organisé les deux **Assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Belmont le 19 avril, les comptes 2006 ont été adoptés, ainsi que la convention liant les communes du périmètre compact du PALM. Ensuite, Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline Maurer Mayor a présenté son bilan après 10 ans passés à la tête du Département de l'Economie.

Lors de l'Assemblée générale d'automne à Bussigny, le 13 septembre 2007, les communes membres, outre l'adoption du budget 2008, ont eu la grande joie d'accepter, à l'unanimité, le principe d'une adhésion à notre association régionale, dès 2008, de trois nouvelles communes, celles de Montpreveyres, de Poliez-Pittet et de Villars-Tiercelin. A l'issue de cette séance, Mmes Martrou et Mordasini ont présenté la nouvelle Loi sur l'Appui au Développement Economique - LADE.

Le Bureau de coordination, grâce à sa représentation au sein du Conseil de **Fondation de Beaulieu**, a suivi activement les travaux et la gestion de celle-ci.

Il est aussi représenté dans la **Commission cantonale des déchets**, à titre d'auditeur.



Affaires régionales

(Responsable Mme Marie Savary)

Commissions et Groupes

Commission "Toxicomanie"

Cette commission, présidée par Mme Raymonde Gyger, Municipale à Bottens, a abordé les sujets suivants en 2007 :

- réflexions à propos du préavis lausannois proposant, entre autres, la création d'un **espace de consommation** et d'un "bistrot social". La commission a indiqué publiquement, avant la votation lausannoise, que cet objet était l'une des mesures d'un dispositif global et qu'à ce titre, il se devait d'être étudié. Le peuple lausannois l'ayant refusé, la création de cet espace de consommation n'est donc plus à l'ordre du jour.
- Pour faire suite à la décision de l'assemblée générale d'automne 2006 d'attribuer Fr. 1.-/hab. au titre d'aide au dispositif lausannois en matière de toxicomanie, la commission a proposé son affectation. Elle a, d'une part, repris à hauteur de Fr. 113'000.- des subventions accordées par la ville de Lausanne à Bethraïm et à Rel'ier, mais a aussi créé, à hauteur de Fr. 17'000.-, un **fonds destiné à financer des actions de prévention**.
- Des présentations de la **politique suisse en matière de drogues et les offres vaudoises**, mais aussi du réseau des **Travailleurs Sociaux de Proximité** ont été faites par Rel'ier aux membres de la commission.
- Le président du comité de **Bethraïm** est venu présenter son association, nouvellement subventionnée par la commission. Cette association à but non lucratif, d'obédience chrétienne, vise à accueillir, écouter et proposer des activités à des toxicodépendants. Dans ce dessein, elle les accueille au centre de l'association, au ch. des Lilas à Lausanne, dans un chalet à Corbeyrier, dans lequel elle propose des activités journalières durant la semaine, ainsi que dans un centre d'accueil à Cugy.
- Au vu des excellents résultats des deux journées d'information qui se sont tenues en 2004 et 2006, tant au niveau de la fréquentation que de l'intérêt des participants, la Commission Toxicomanie a entamé une réflexion pour organiser une nouvelle édition de sa "**journée de réflexion**" en 2008, voire 2009.
- La commission a estimé nécessaire de développer ses actions de prévention à l'attention des communes membres et plus spécifiquement des jeunes abuseurs d'alcool. Dans ce cadre-là, elle a entamé une réflexion au sujet d'actions de préventions à proposer aux **Jeunesses Campagnardes Vaudoises**. C'est ainsi que la commission de Lausanne Région a :
 - financé deux cours, dispensés par la Fédération Vaudoise contre l'Alcoolisme - FVA -, aux tenanciers de bars de giron et challenge de Jeunesses afin de les rendre attentifs et les responsabiliser face à une consommation excessive;
 - financé une intervention de l'association "Be my Angel" dans le cadre du challenge des Jeunesses Campagnardes de Cheseaux. Cette association propose à un jeune de rester sobre afin de reconduire ses amis chez eux, mais effectue aussi des tests d'alcoolémie;
 - a préparé un projet de "Prévention alcool" qu'elle proposera, en 2008, aux préfets des 4 districts concernés par Lausanne Région.



Commission "Formation et Emploi des Jeunes"

Sous la co-présidence de Mmes Michèle Gay Vallotton, Municipale à Cheseaux, et Laureane Salamin Michel, Municipale à Bussigny, cette commission a abordé les sujets suivants :

- elle s'est intéressée à mieux connaître les mesures destinées aux jeunes sortis de scolarité et sans projet formatif. C'est ainsi qu'elle a reçu des membres de **Fondation Mode d'emploi** qui lui ont présenté leur projet Pavé.
- Toujours dans le cadre des mesures pour ces jeunes "hors structure", la commission a suivi une présentation du projet repris par Renens **BIO R+**. Elle a estimé que ce projet, maintenant repris par certaines communes de l'ouest lausannois, était une mesure adéquate pour "repêcher" des jeunes entre 15 et 18 ans en voie de marginalisation. C'est pourquoi la commission a écrit au Conseil d'Etat pour lui demander d'étudier la possibilité d'élargir ce type de structure, afin de mettre à disposition des jeunes de tout le canton, ses prestations. A ce jour, elle n'a pas reçu de réponse formelle.
- La commission a reçu des demandes de financement pour une Brochure sur l'adolescence qui devra être éditée par la Fondation Pro Fa, ainsi que de l'association Lire et écrire pour assurer le financement de sa cellule "Lausanne Région", l'aide de la Loterie Romande arrivant à son terme en juin 2008. Les membres de la commission ont refusé le financement de la brochure sur l'adolescence, et ont d'autre part souhaité recevoir la présidente de **Lire et Ecrire**, Mme Ada Marra.

- Avant de répondre à la demande de cette association, la commission a souhaité que le Bureau de coordination de Lausanne Région lui signifie clairement les **critères et règles de financement des commissions**.
- La commission a établi sa réponse circonstanciée à la consultation sur l'avant projet de **loi sur la formation professionnelle**.
- Elle a reçu une présentation du **Service des appuis scolaires** géré par le Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse - CVAJ - et de TEM Accent - Transition Ecole Métier -, géré par l'association du même nom.
- Pour continuer son action en faveur de la création, par les communes membres, de places d'apprentissage pour les **Jeunes Adultes en Difficulté - JAD** - la commission leur a proposé de créer des places de stage. Elle a, par un contact suivi avec le DSAS, permis d'améliorer la communication entre les différents partenaires. C'est avec plaisir que la commission remercie les sept communes membres de Lausanne Région qui ont créé soit des places d'apprentissage, soit des places de stage pour des Jeunes Adultes en Difficulté, leur offrant ainsi une possibilité de réinsertion.
- La commission s'est réjouie de voir que le canton avait nouvellement accepté et reconnu la formation **d'agent d'exploitation**, que dite commission a largement appelée de ses vœux. Ce nouvel apprentissage permettra aux communes d'élargir leurs possibilités de formation pour les futurs employés communaux.
- Durant cette année, une mise à jour du site **www.kiftontaf.ch** a été effectuée. Le site de Lausanne Région à l'attention des jeunes en recherche de formation correspond parfaitement à la demande de ces derniers. C'est pour cela que plus de 48'000 personnes l'ont visité cette année, soit 20'000 de plus qu'en 2006. La plus grande fréquence de connexion se situe au mois de juillet (5'233) et le plus grand nombre de pages visitées au mois de juin (12'626), ce qui démontre bien l'utilisation de ce site au moment, un peu tardif il est vrai, de la recherche d'une formation. Plus d'une centaine de courriels ont été reçus, souvent des appels au secours de jeunes qui, après plus de 250 demandes de place d'apprentissage, n'avaient rien trouvé.

- A l'occasion du 10^{ème} anniversaire du salon de la formation et de l'apprentissage "**Planète Métiers**", les organisateurs ont offert à Lausanne Région un stand gratuit. C'est ainsi qu'en deux semaines, le département des Affaires régionales a réalisé un stand dont le slogan était "Droit au but pour ta formation" illustré par un baby-foot à disposition des jeunes visiteurs.

En conclusion, la Commission "Formation et Emploi des jeunes" souhaite poursuivre la réflexion entamée en 2007 sur la manière dont les communes et la région pourraient développer leur action en faveur de l'insertion des jeunes, notamment pour ceux de 15 à 18 ans.



Commission "Petite Enfance" (Belmont représenté par Mme Ch. Dupertuis)

Présidée par M. Oscar Tosato, Municipal à Lausanne, cette commission a suivi et accompagné le travail de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants - FAJE - dont la création découle de la nouvelle Loi cantonale sur l'Accueil de Jour des Enfants - **LAJE**.

Cette nouvelle loi pose une base juridique pour les régimes d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour des enfants; instaure la création de réseaux d'accueil de jour; crée une Fondation pour l'accueil de jour des enfants et fixe les dispositions transitoires et finales.

La Commission Petite Enfance s'est, au cours de cette année, positionnée comme interlocutrice de choix de la FAJE, mais aussi comme organe régional capable de vulgariser et de transmettre les informations concrètes et précises aux communes sur ce sujet. Elle a aussi relayé à la FAJE les questions des communes concernant la création d'un réseau.

Pour diffuser les informations, la commission a organisé deux séances d'informations destinées aux Municipalités de Lausanne Région et aux professionnels. Des demandes d'une vingtaine de communes, hors territoire Lausanne Région, à ces séances ont démontré, s'il en était besoin, la nécessité de ces soirées d'information :

Le 28 mars 2007 à Bussigny, la commission a présenté, aux Municipalités et nombreux professionnels présents, divers modèles d'organisations politique, administrative et financière aux communes souhaitant se constituer en réseau. Cette présentation a été rendue possible grâce au travail d'un groupe de professionnels, mandatés à cet effet par dite commission.

A cette occasion, les participants ont reçu un document très complet, ainsi qu'un logiciel permettant de calculer le coût des accueils préscolaire et parascolaire. Le nombreux public, plus de 90 personnes, a été enchanté par les informations transmises et le débat final. Il a souhaité que de telles séances d'information soient à nouveau organisées par la Commission Petite Enfance de Lausanne Région afin des les aider concrètement dans leurs démarches pour la création de réseau.

La Commission Petite Enfance a donc continué à travailler sur la problématique de la tarification. A cet effet, un questionnaire a été envoyé, non seulement aux communes membres, mais aussi aux structures d'accueil. Un étudiant, engagé par la Commune de Lausanne, a dépouillé et analysé ces données.

C'est ainsi que le 31 octobre 2007 à Prilly, la Commission Petite Enfance a présenté les résultats et l'analyse de cette étude sur la tarification. A la suite de cette présentation, M. Jean-Claude Seiler, membre de la Commission Petite Enfance et chef de service de la Petite Enfance à Lausanne, a proposé une approche méthodologique commune aux Municipalités et professionnels présents. Cette méthodologie commune facilitera grandement le passage d'un réseau à un autre pour les citoyens des communes qui l'auront adoptée. Un dossier très complet a été remis aux participants.

Les représentantes de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants ont participé à chacune de ces séances, permettant ainsi non seulement d'apporter des réponses directes aux questions du public, mais aussi de le tenir au courant de l'avancement des travaux de cette Fondation.

La Commission Petite Enfance a aussi entamé une réflexion à plus long terme, sur les collaborations possibles entre réseaux.



Commission "Transports"

La présidence de cette commission est assurée par Mme Claudine Wyssa, Municipale à Bussigny.

La commission a été régulièrement tenue au courant des grands projets en cours au sein du **Projet d'Agglomération Lausanne-Morges - PALM.**

Cette commission a tout d'abord fixé ses objectifs de législature comme suit :

- A. Information :** la commission se doit d'être une plate-forme d'échanges d'informations entre les membres, mais aussi vers l'extérieur. Il y a un nécessaire travail d'information et d'échanges d'informations à faire, notamment en relation avec le PALM.
- B. Coût des transports régionaux :** il apparaît en effet que les communes sur lesquelles des projets de Transports Collectifs sont programmés dans le PALM auront besoin d'informations préalables sur les coûts de ces infrastructures. Celles-ci pourraient être étudiées par la Commission Transports.
- C. Comptages quinquennaux :** la commission s'interroge sur le fait de savoir s'il ne serait pas plus judicieux, qu'à l'avenir, l'agglomération Lausanne Morges reprenne à son compte les comptages quinquennaux de Lausanne Région. Des discussions auront lieu à ce sujet en 2008 avec les représentants du PALM.
- D. Stationnement :** la commission reconnaît qu'une politique globale du stationnement devrait être proposée aux communes membres. Pour ce faire, elle se fixe comme objectif d'effectuer, dans un premier temps, une étude dans ce sens.

Guide P + R Parkings Relais

Lausanne Région avait, en 2006, réédité son plan des Parkings Relais sur le territoire de la communauté tarifaire Mobilis.

A l'occasion de la semaine de la mobilité et de la journée européenne "En ville sans ma voiture", qui, pour cette dernière, a lieu chaque année le 22 septembre, la commission a organisé des distributions du Guide P + R. C'est ainsi que tout au long de la semaine lesdits guides étaient disposés dans le bus tl sur la place St-François, et que le samedi 22 septembre, des hôtesses l'ont distribué sur plusieurs endroits du marché le matin, et le soir aux alentours des musées lausannois, informant ainsi aussi le public de la manifestation "La Nuit des Musées" qui se tenait ce même jour.

Service Pyjama

Depuis 2003, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site www.service-pyjama.ch.

La Commission Pyjama, présidée par M. Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, a organisé une présence, tout au long de l'année, lors des manifestations pour les jeunes adultes. Le partenariat avec l'association "Be my angel" a continué. De plus, deux vagues de communication, au printemps et en automne, ont permis de fortement augmenter sa clientèle.

Dans les nouveautés de ce service, il est à noter que la Commune d'Echandens est desservie depuis le printemps 2007. D'autre part, des extensions du service vers Allaman d'une part, et Moudon d'autre part, sont entrées en service à mi-décembre 2007.

Les membres de la commission ont débuté leur réflexion sur les grands changements qui auront lieu avec l'entrée en service, en 2008, du m2.

La Commission Pyjama a aussi eu des contacts avec les responsables du nouveau service Pyjam'bus qui dessert, sur le même système que le Service Pyjama, les communes de la région morgienne.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui plus de 65 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de sa clientèle augmenter en 2007 : une augmentation de 1,7% pour le LEB, de 9,3% pour le réseau de bus et de 8,2% pour les CFF, transportant ainsi plus de 75'000 utilisateurs en 2007. Ceci prouve, si besoin en était, l'importance de ce service pour les jeunes de notre région.

Procédure de consultation fédérale

La commission a adressé au Chef du Département des Infrastructures, en mai 2007, sa prise de position concernant "la vue d'ensemble de financement du Fonds des Transports Publics : développement de l'infrastructure ferroviaire - Rail 2000".



Commission "Activités sportives"

Présidée par M. Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, elle a débuté son travail en se fixant ses objectifs :

A. Métamorphose : le projet Métamorphose, et plus spécifiquement celui de la piscine, sera suivi de très près par la commission, dans le cas où les communes de Lausanne Région devraient être appelées à un partenariat financier.

B. Gymnaestrada : ce grand événement sportif, aura lieu à Lausanne en 2011. Le comité d'organisation est composé de la Ville de Lausanne, de Lausanne Tourisme, de l'Association vaudoise de gymnastique et de la Fédération suisse de gymnastique. Les membres reconnaissent le caractère régional de cet événement et estiment qu'il faudra donc le soutenir d'une manière ou d'une autre.

C. Prévention : la commission estime qu'il serait important de proposer des actions de prévention primaire aux clubs sportifs de la région. Elle devra aussi travailler sur des actions de prévention de délinquance juvénile à proposer.



Au cours de cette année, le département des Affaires régionales a réalisé pour la Commission Activités sportives une mise à jour des données recensées dans son **Guide Sportif Régional**. A l'occasion d'une consultation, les communes membres ont estimé qu'il n'était plus nécessaire d'éditer ces informations sous forme de brochure, et ont préféré la solution de les faire paraître sur un site internet permettant, ainsi, une mise à jour des données très rapide. C'est ainsi qu'en septembre 2007 le site www.guidesportif.ch a été mis en ligne. Ce site recense plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 70 sports. Des rubriques "Parents-Enfants", mais aussi "Personnes handicapées" ont été créées. Un mode "Recherche" permet à l'utilisateur de trouver tous les clubs proposant le sport choisi.

Ce site a pu être réalisé grâce à l'appui financier du Service cantonal de l'Education Physique et des Sports, et de celui du programme de la Confédération "La Suisse bouge".

Du matériel publicitaire a été réalisé et distribué dans les communes membres, auprès des clubs sportifs, des fédérations sportives, des centres de loisirs et des associations concernées. Une lettre d'information a été éditée pour annoncer ce site.

Le public a un contact avec le département des Affaires régionales, via une adresse e-mail. Celle-ci a été largement utilisée, plus de 150 messages, pour faire part des félicitations de nombreux visiteurs, mais aussi de demandes de modifications pour les données de l'un ou l'autre des clubs. De plus, un courrier de mise à jour sera envoyé annuellement aux clubs sportifs.

www.guidesportif.ch a de suite rencontré un grand succès, puisqu'au mois d'octobre, plus de 100 personnes le visitaient quotidiennement. C'est ainsi que les développements suivants sont prévus :

- l'Association des Communes de la Région Morgienne – ACRM – a souhaité que les clubs sportifs de ses 33 communes membres soient inscrites sur ce site dès 2008. Un partenariat est prévu entre nos deux associations à cette fin.
- Le département des Affaires régionales envisage de créer une rubrique "Agenda" recensant mensuellement toutes les plus grandes manifestations sportives sur la région.



La Commission Activités sportives a souhaité mettre sur pied une manifestation sportive regroupant toutes les communes autour d'un événement sportif. C'est ainsi qu'en fin 2007, les membres de la commission ont souhaité que Lausanne Région soit associé au tournoi de tennis "Lausanne Région Future ITF".

La 7^{ème} édition de ce tournoi qui se tenait jusqu'alors à Crissier, aurait lieu à Lausanne du 5 au 14 septembre 2008. Pendant 10 jours, 32 jeunes joueurs ATP - 18 à 20 ans -, à partir du 200^{ème} ranking mondial, s'affronteraient sur terre battue pour un prize money total de \$ 10'000.-. La subvention de Lausanne Région à cet événement, à hauteur de Fr. 20'000.--, permettrait d'offrir des tournois pré-qualificatifs pour les meilleurs jeunes joueurs des communes membres. A l'issue de ces pré-qualifications, les deux meilleurs joueurs locaux auraient la grande chance de participer à ce tournoi international.

La Commission Activités sportives travaillera, en 2008, à faire de cette manifestation un événement régional de promotion du tennis, en réseau avec les communes membres.



La commission a suivi le travail du Bureau de coordination pour le financement d'une partie du déficit d'exploitation du **Centre Intercommunal de Glace de Malley** – CIGM - par les communes membres. Elle a proposé au Bureau de coordination que M. Raymond Bron, Syndic de Cugy, soit le représentant de Lausanne Région au sein du Comité directeur du CIGM.



Commission "Déchets" (Belmont représenté par M. Ph. Michelet)

Présidée par M. Jean-Daniel Luthi, Municipal à Bussigny, elle a beaucoup travaillé en 2007 pour arriver à proposer un mode de financement identique à toutes ses communes membres, en l'absence d'une directive cantonale en la matière.

Elle a recensé les différents financements possibles, les avantages et inconvénients de chacun afin de proposer aux communes membres une solution régionale.

Après une large réflexion, elle a opté pour le financement de l'élimination du coût des déchets à raison de 30% par l'impôt et de 70% par une taxe forfaitaire par ménage.

Une présentation du travail de la commission a été faite aux trois secteurs de Lausanne Région, pour déboucher sur une consultation des communes.

Sur les 26 communes membres de Lausanne Région en 2007, 24 l'ont acceptée. Seules Lausanne et Renens réservent leur réponse sur ce choix.

Les membres de cette commission ont ensuite élaboré un règlement-type ainsi qu'un préavis-type à l'attention des 24 communes, pour une entrée en vigueur de ce mode de financement au 1^{er} janvier 2009, après acceptation par le législatif.

Le travail de la commission a intéressé beaucoup d'acteurs et de communes de ce canton. C'est pourquoi M. Jean-Daniel Luthi a présenté les résultats du travail de la commission, non seulement dans les 3 secteurs de Lausanne Région, mais à 6 autres occasions sur demande. C'est ainsi que le comité de Valorsa (111 communes) a décidé d'adopter la proposition de la Commission Déchets de Lausanne Région. Cette dernière voit avec plaisir qu'une majorité des communes du canton prennent la direction d'un financement tel que proposé par Lausanne Région.



Commissions "Financement régional" – "Aménagement du territoire" et "Fluides et énergie"

Ces commissions ne se sont pas réunies en 2007.



Démarches d'agglomération

(Responsable Mme Patrizia Darbellay)

PROJET D'AGGLOMERATION LAUSANNE – MORGES (PALM)

Signée le 22 février 2007, la convention pour la mise en œuvre du projet d'Agglomération Lausanne-Morges - PALM - représente le signal fort par lequel les communes signataires s'engagent à respecter les objectifs politiques du projet ainsi que le respect du délai pour la remise du dossier à la Confédération, fixé au 31 décembre 2007.

Dans le cadre de cette échéance, Lausanne Région a été fortement investie dans les travaux du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges - PALM.

Rappelons que cette démarche est soutenue par la Confédération, qui a débloqué un crédit de 6 milliards pour soutenir des projets d'urbanisme et de transports pensés et élaborés à l'échelle de l'agglomération. Le projet qui a été déposé à Berne définit les modalités afin d'accueillir, d'ici à l'horizon 2020, une croissance démographique estimée entre 35'000 et 40'000 habitants et une croissance économique estimée entre 30'000 et 35'000 emplois. Ces chiffres ont été récemment confirmés par les analyses du Service Cantonal de Recherches et d'Informations Statistiques du canton (SCRIS). Une lettre d'information Lausanne Région parue en juillet 2007 rappelle, plus en détail, les objectifs du projet.

Au niveau organisationnel, le projet est sous la responsabilité du COmité de Pilotage - COPIL. Le canton ainsi que les différentes régions de l'Agglomération y sont représentées par les présidents des différents schémas directeurs. La présidence du COPIL est, quant à elle, assurée par les deux Conseillers d'Etat, MM. Mermoud et Marthaler. Lausanne Région occupe une place d'importance au sein du comité de pilotage avec la participation du Président de l'association, M. Gustave Muheim.

Lors de ces séances, les autorités politiques sont accompagnées par leur technicien, qui sont chargés de préparer et exécuter les décisions prises par le COPIL. La secrétaire générale de Lausanne Région, Mme Darbellay occupe cette fonction et à ce titre, participe aux différents groupes de travail.

Parmi les différents travaux menés en 2007 par les membres du comité technique pour la mise en œuvre du projet d'agglomération, nous citons notamment :

Attribution et suivi du mandat Infras

Attribué en juin 2007 à l'équipe de projet Infras et Müller, Romann & Schupisser (MRS), ce mandat avait pour objectif d'évaluer et prioriser les mesures du PALM. Pour rappel, Lausanne Région a participé financièrement à la réalisation de ce mandat. Ce dernier a abouti sur des propositions de compléments à apporter au dossier. Certains de ces éléments figurent dans la nouvelle version du PALM qui doit être validée par les communes dans le courant du mois de février 2008. D'autres propositions des mandataires visaient des compléments, tels que la priorisation des mesures, l'étude sur la mobilité douce et le rapport explicatif qui précise notamment la conformité du projet avec le plan directeur cantonal. Ces éléments ont été validés en comité de pilotage et complètent les annexes du PALM pour l'envoi à Berne.

La participation financière de Lausanne Région pour ce mandat se monte à Fr. 36'000.-.

Suivi du mandat Axes forts

Piloté par le Service cantonal de la mobilité et les tl, l'étude du choix d'un futur réseau d'Axes forts a été attribuée à Ribi et Associés et a débuté au mois d'avril 2007. La direction de projet est assurée par un groupe politique, assisté par une délégation technique. Ce dernier a suivi toutes les étapes du projet dans le but de préparer et d'informer la délégation politique dont Lausanne Région fait partie. Ces travaux ont abouti, selon le planning, au mois de janvier 2008, à la validation politique des futures lignes des Axes forts de l'Agglomération susceptibles de bénéficier d'un financement fédéral.

Le réseau d'axes forts retenu comprend :

- **un "axe fort tram"** entre Bussigny et le Nord lausannois passant par Renens, Malley et le centre-ville de Lausanne. La destination de cet axe fort (Bellevaux-Rionzi et/ou Beaulieu-Blécherette) sera précisée dans le cadre de l'avant-projet sommaire.
- **des "axes forts (trolley)bus"** : plusieurs lignes ou tronçons de lignes de bus ou trolleybus existantes seront renforcées, notamment entre l'Ouest (Bussigny-Crissier-Prilly) et l'Est lausannois (Pully-Lutry).

Afin de définir la destination finale de l'axe fort tram, des études complémentaires seront entreprises lors du premier semestre de 2008.

Participation à la stratégie de communication du PALM

Lausanne Région a également pris part au groupe de travail "communication", qui a élaboré une stratégie de communication, validée par le COPIL, ainsi que diverses actions de communications. Certaines de ces actions seront mises en œuvre en 2008; elles comprennent notamment la création d'un portail internet et d'un logo commun aux schémas directeurs, repris pour le PALM.

Mise en place du bureau du PALM

Enfin, et non des moindres, Lausanne Région a activement pris part aux réflexions pour la mise en place du bureau du PALM. Ces concertations ont débouché sur la décision de regrouper les bureaux des schémas directeurs dans les locaux des transports publics de la région lausannoise, à Renens, ainsi que sur la décision d'engager un nouveau chef de projet PALM.

A la suite d'une procédure d'engagement, menée par le Service du personnel de l'Etat de Vaud, appuyée par le Président de Lausanne Région, un représentant de l'Association des communes de la région morgienne et le Président du COPIL, M. le Conseiller d'Etat Mermoud, le poste a été attribué à M. René Spahr, qui débutera son activité le 1^{er} avril 2008. Le chef de projet du PALM sera également établi dans les locaux des tl.

Le déménagement des schémas directeurs dans les mêmes locaux marque une étape décisive de la coopération entre les différentes régions de l'agglomération. Ce regroupement offre non seulement de réels avantages en terme d'économies d'échelles, mais également de grandes opportunités sur le plan des échanges et du partage d'expériences. L'emplacement des tl, représente un site stratégique, car il est placé au centre de trois communes du PALM, Lausanne, Prilly et Renens, et au cœur du site stratégique de Malley. Les schémas directeurs pourront bénéficier de toute l'infrastructure des tl afin d'être opérationnels très rapidement.

La participation financière de Lausanne Région au bureau du PALM s'élève à Fr. 109'600.- et figure dans le budget 2008, adopté en Assemblée générale. Son financement est assuré uniquement par les communes du périmètre compact.

Organisation de la première conférence d'agglomération

Selon la convention signée en février 2007, les associations régionales sont chargées d'organiser les deux conférences annuelles de l'agglomération Lausanne-Morges. La première édition de la manifestation s'est tenue sur la Commune de Belmont le 23 octobre 2007, dans le cadre de la présence de l'AgoraMobile. Parmi les moments forts de la soirée, nous relevons la participation d'un délégué de la Confédération, M. Michel Matthey, qui a donné les premières impressions de la "Berne fédérale" à propos du PALM. Un débat, animé par des syndicats et représentants régionaux sur les thèmes de l'Agglomération, a suivi les présentations.

L'organisation de la Conférence a coûté Fr. 3'000.- à Lausanne Région.

Participation aux divers schémas directeurs régionaux

Lausanne Région est également invitée à participer aux séances politiques des **schémas directeurs** de l'Ouest, du Nord, de l'Est ainsi que de la région morgienne: ce rôle de coordination a pour objectif de faire circuler l'information entre les schémas. Nous pouvons également intervenir afin d'informer les schémas sur les décisions prises en comité de pilotage du PALM.

Cette présence aux séances politiques sera d'autant plus importante dans les mois à venir avec l'introduction de la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE). En effet, suite à l'entrée en vigueur de la LADE, l'association régionale doit désormais préavisier sur les demandes émanant des schémas directeurs qui solliciteraient un subventionnement cantonal lié à la LADE.

Conclusions

L'année 2007 aura sans doute été marquée par la finalisation du dossier d'Agglomération qui a été remis en fin d'année aux autorités fédérales. Cette étape décisive a permis un certain nombre de réalisations allant bien au-delà du complément de rapport. Pour la première fois, l'agglomération a pu se doter de stratégies qui prennent en compte ce nouveau périmètre, notamment dans le cadre de l'étude sur la mobilité douce.

La validation politique pour le nouveau réseau des axes forts restera comme le moment décisif de l'année. Qui aurait pu imaginer obtenir un tel résultat en "seulement" dix mois ?

Saluons ici le travail de l'équipe de projet mais surtout des politiques qui ont marqué d'une pierre le futur tracé des transports publics de l'agglomération.



Promotion économique

(Responsable Mme Ariane RoCHAT)

Placée sous la présidence de M. Jacques Baudet, Municipal à Romanel s/Lausanne, elle s'est réunie 3 fois. Elle a pour mission de définir les priorités d'actions et de suivre la mise en œuvre du programme du département de promotion économique qui en est l'instrument opérationnel. Il est précisé que le programme d'actions s'inscrit dans le rapport stratégique validé en 2004 par le Bureau de Coordination de l'association; rapport élaboré en collaboration avec la HEG – (Haute Ecole de Gestion).

Ainsi, le rapport annuel du département rapporte les activités opérationnelles réalisées. Il tient compte d'une part des prestations liées directement au guichet entreprises et d'autre part des actions et tâches menées en vue de la valorisation du tissu économique régional.

Prestations liées au guichet entreprises

108 dossiers d'entreprises ont bénéficié de prestations directes, telles que recherche de terrains et/ou locaux à la vente ou à la location – recherche de financement – élaboration de plan d'affaires – renseignements généraux liés à la création d'une entité – demande de permis de travail et de séjour - positionnement produit ou encore mise en contact avec des partenaires privés et/ou publics.

Les entreprises bénéficiaires de nos prestations sont actives à parts égales dans les secteurs d'activités suivants : services financiers et conseils - génie civil - activités récréatives, culturelles ou sportives - santé, éducation ou encore le négoce de proximité.

Quant à leur provenance, elle se répartit également à parts égales entre les partenaires publics (communes, canton, associations régionales), le réseau (associations économiques, anciens bénéficiaires des prestations, les hautes écoles, presse) et Internet.

93 dossiers concernent des entreprises endogènes et de fait 15 des entreprises exogènes, dont deux d'entre elles ont abouti à une implantation (inscription RC).

Notre collaboration sous le nom "Communauté d'Intérêt Centre" (CIC) avec nos régions voisines que sont Cossonay et Gros-de-Vaud se poursuit. Les actions et soutiens communs sont financés par le Canton de Vaud à hauteur de Fr. 54'000.-. Pour l'année concernée, la coopération s'est articulée de la manière suivante :

- réponses à deux consultations :
 - l'ordonnance concernant les allègements fiscaux en faveur d'entreprises dans les zones économique en redéploiement et l'ordonnance concernant la détermination des zones économiques en redéploiement;
 - le projet de loi fédérale sur la promotion suisse;
- soutiens directs aux entreprises (recherche immobilière et création / développement d'une entité);
- après la réalisation de la brochure "le fil rouge pour la création d'entreprise", conception d'une nouvelle brochure s'articulant autour du thème "produits / marchés"; elle sera réalisée et distribuée au cours du premier semestre 2008;
- dans un souci de développer ses réseaux, la CIC a participé à l'avant AG de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'industrie. 4 entreprises régionales se sont jointes à cette manifestation et ainsi ont bénéficié d'un stand pour y présenter leurs activités :
 - pour la région de Cossonay : Valorsa SA, Penthaz;
 - pour la région du Gros-de-Vaud : Sinss Graphic Sàrl, Froideville;
 - pour Lausanne et sa région : les 2 lauréats ex-aequo du Trophée PERL, soit Econtesys-Life Systems Sàrl et EcoSatPC.

Actions de valorisation du tissu économique régional

Trophée PERL - Prix Entreprendre Région Lausanne

Cette cinquième édition de remise des Trophées PERL a récompensé, à hauteur de Fr. 80'000.--, 4 entreprises pour des projets innovants, dont la faisabilité technique et économique méritaient d'être remarquées.

Ainsi, le Jury, sous la présidence de M. Brélaz, Syndic de Lausanne (membre de la Commission de promotion économique), composé de représentants des milieux associatif, académique, de la presse, a étudié 22 dossiers, auditionné 6 porteurs de projets et récompensé :

2^{ème} ex æquo - Fr. 30'000.- :

- **EcoIntesys-Life Cycle Systems Sàrl**, Ecublens, pour le développement, sous le nom de "Green-E", d'une application web, qui quantifie les performances environnementales d'une entreprise dans sa globalité avec une approche cycle de vie (production, fournisseurs, transports, déchets).
- **EcoSatPC**, Jouxten-Mézery, pour le développement d'une solution informatique complète, sous forme de clé USB. L'utilisateur aura en permanence l'entier de ses fichiers et programmes.

3^{ème} - Fr. 10'000.- :

- **IcoFlex Sàrl**, Ecublens, pour le développement d'une technique d'usinage basée sur l'érosion mécanique de matériaux du type verre, silicium, céramique par induction de micro-sablage.

Le prix coup de cœur du Jury - Fr. 10'000.- a été décerné à la future Sàrl renanaise, **First Industries**, qui se veut une plate-forme d'acquisition et de développement de PME actives dans le traitement de surface et des métaux.

La cérémonie de remise des prix, le 2 avril, s'est déroulée devant un parterre de plus de 200 invités, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor. Au terme de la partie protocolaire, Mme Paola Ghillani, fondatrice et présidente de "Ghillani & Friends SA" a tenu conférence sur le thème "Economie durable : signification, objectifs et actions".

Comme il est d'usage, tous les candidats au Trophée 2007 ont eu l'opportunité de s'inscrire à une matinée d'information où plusieurs orateurs présentent des exposés liés à la finance, la propriété intellectuelle ou encore la fiscalité.

PACTE, des Paroles aux actes

Association créée en 1988, PACTE s'est donné pour mission de favoriser l'égalité des chances au sein de l'entreprise. Elle est présidée depuis 2007 par Mme Christiane Langenberger, ancienne Conseillère aux Etats. PACTE compte aujourd'hui plus de 200 membres privés et publics. Elle dispose d'un programme annuel de mentoring financé par le SECO, qui s'adresse à des entreprises soucieuses de leur relève féminine, à des femmes qui souhaitent accéder à plus de responsabilités au sein d'entreprises privées ou publiques ou encore des femmes désireuses de créer ou développer leur propre entreprise.

C'est dans ce troisième volet que s'inscrit le soutien de Lausanne Région par une contribution financière, mais également par des prestations directes. Ainsi, un groupe composé d'une quinzaine de femmes entrepreneurs ont suivi un cycle de conférences animé par le département promotion économique touchant des sujets tels que : le plan d'affaires – les sources de financement – avantages et inconvénients d'une association – communication et marketing - produits et marchés.

Parmi ce groupe d'entrepreneurs, 9 entretiens tête-à-tête ont eu lieu afin de mieux appréhender le projet entrepreneurial de chacune. Les principales questions concernaient l'élaboration du plan d'affaires et la recherche financière.

Filière du Design industriel et activités apparentées

La Commune de Renens a rejoint l'ECAL, l'EPFL et l'ELAC dans le nouveau bâtiment des usines IRIL. Elle propose ainsi 8 espaces à la location (entre 61 et 87 m²) destinés à accueillir de jeunes entrepreneurs dont les activités sont liées aux arts, mais également un incubateur (210 m²) pour la préparation de projets qui devraient aboutir sur la création d'une structure juridique. Une fondation a été créée pour répondre à ce projet.

La Promotion économique, dans le but de poursuivre son soutien à cette filière de compétence, a accepté de soutenir financièrement ce projet, mais également de mettre en place, pour 2008, des prestations de soutien aux entreprises locataires des "Ateliers de la Ville de Renens".

Fonds de Capital Développement

Ce fonds enregistre, à la fin de l'année 2007, un capital de Fr. 244'000.-, qui atteindra, grâce aux versements annuels des communes membres, le demi-million de francs en 2009.

Il est destiné à encourager la création et le développement économique régional, par l'octroi de prêts sans intérêt d'un montant maximum de Fr. 50'000.- sur 5 ans maximum, à des projets régionaux prometteurs en termes économiques.

Un premier dossier a été présenté au Bureau de Coordination qui a donné son accord. Le montant du prêt sera libéré au cours du premier trimestre 2008.

ASECE, Action solidaire et création d'entreprises

Reconnue d'utilité publique et sans but lucratif, la Fondation ASECE – Georges Aegler a pour objectif d'aider des personnes qui visent l'indépendance économique par la création d'une petite entreprise et qui n'ont pas accès au crédit bancaire traditionnel.

Présidée depuis 2006 par Mme Yvette Jaggi (ancienne Syndique de Lausanne) ASECE a enregistré depuis sa création plus de 1000 demandes et octroyé plus de 80 prêts pour un montant total d'env. 1,5 mio de francs.

Les soutiens financiers accordés à la Fondation, soit Fr. 10'000.- au titre de dotation au capital et Fr. 10'000.- au titre des charges de fonctionnement, s'inscrivent dans une volonté de poursuivre notre soutien à la création d'entreprises.

Les dossiers, dont la crédibilité économique est démontrée, font l'objet d'informations liées aux activités de Lausanne Région, à l'exemple du Trophée PERL, du Fonds de Capital Développement ou encore des prestations de soutiens directs.

MIPIM, Marché International des Professionnels de l'Immobilier

Créé en 1989, le MIPIM est un forum mondial qui réunit annuellement à Cannes (F) les professionnels de l'immobilier (architectes, ingénieurs, financiers, promoteurs, entreprises générales, agences immobilières, représentants de villes et d'agglomérations). Il enregistre plus de 26'000 participants provenant de plus de 70 pays, plus de 2500 exposants qui se présentent sur des stands d'une surface globale de 24'000 m².

Depuis 2002, sous l'identité "Lake Geneva Region", le canton de Genève, Nyon Région, les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, accompagnés de partenaires privés prennent part à cette manifestation. En 2007, le canton de Vaud, représenté par le SELT, Service de l'économie, du logement et du tourisme, a rejoint la "Lake Geneva Region". Le Canton de Vaud a invité, en qualité d'observateur, Lausanne Région, la Ville de Lausanne et le SDOL (Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois); malgré une présence passive à cette convention, il nous a été permis de présenter les activités de Lausanne Région et deux dossiers que sont le biopôle d'Epalinges et les chantiers du SDOL.

Convaincues de l'intérêt qu'une telle manifestation peut apporter au positionnement et à la valorisation de notre Région, les communes membres de Lausanne Région ont accepté, lors de l'Assemblée Générale d'automne, une participation active à la prochaine édition du MIPIM, qui se déroulera du 10 au 14 mars 2008.

CapitalProximité

CapitalProximité est une association fondée en 1998 par le Canton de Vaud, les associations régionales vaudoises et le Développement Economique Vaudois, dans le but de réunir demandeurs et offreurs de capitaux.

Les membres de l'association ont renouvelé le mandat de Lausanne Région à siéger au sein du comité directeur pour les 2 ans à venir.

Le comité a travaillé, en collaboration avec le directeur opérationnel à la création de la mise en place d'un club d'investisseurs, à la refonte du site Internet, l'acquisition d'un CRM (Customer Relationship Management – outil de gestion) et au recrutement de conseillers financiers.

Réseautage & séminaires

Notre département :

- a été présent aux "petits déjeuners start-ups" organisés par le canton;
- a présenté la promotion économique régionale lors des réceptions organisées par la Ville de Lausanne à l'endroit des étudiants post grade de l'UNIL et MBA de l'IMD;
- a rencontré les dirigeants de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie, du Centre Patronal et de la Coopérative Romande de Cautionnement;
- a été présent lors du Forum de l'Economie Vaudoise et celui du Nord Vaudois;
- a été présent lors de la deuxième Journée de L'Innovation, organisée par l'EPFL;
- a participé à un séminaire portant sur le thème "la participation dans les grands projets" organisé par le SEREC (Association suisse pour le service aux régions et communes);
- a été présent lors du 2^{ème} anniversaire du programme "Alliance" (dont Lausanne Région est membre) qui a pour but de promouvoir, pour les cantons romands et tessinois, les technologies développées dans les grandes écoles (HES; EPFL, UNI) auprès des entreprises ou de définir avec les entreprises leurs besoins technologiques.

Conclusions

L'année 2007 aura été, pour Lausanne Région, une année de réalisations très concrètes pour les communes et leurs citoyens, mais aussi une année au cours de laquelle Lausanne Région s'est imposée comme partenaire indispensable sur plusieurs dossiers. C'est ainsi que plusieurs importantes collaborations ont été initiées, et que trois nouvelles communes ont souhaité y adhérer.

2007 a entre autres démontré, si besoin en était, le fort dynamisme de Lausanne Région.

Les réflexions de la plupart de ses commissions, toutes très motivées, visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires et comme interlocuteur indispensable sur plusieurs sujets tels que l'agglomération, la promotion économique, les déchets, la formation et la toxicomanie entre autres.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 105 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 112 séances. Nous tenons ici à les en remercier chaleureusement.



CONCLUSION

Les années se suivent et pourtant ne se ressemblent pas. Notre village est et reste une communauté dans laquelle « il fait bon vivre », malgré la progression et le fort renouvellement de sa population ces dernières années (365 départs pour 447 arrivées en 2007). Ceci doit nous inciter à rester proactif, chaque fois que l'occasion se présente. Intégrer les nouveaux habitants est la clé du succès pour le maintien de la convivialité, qui nous est reconnue loin à la ronde.

L'état d'esprit ouvert sur l'extérieur, que ce soit la région ou l'autre bout du monde, tel que le manifestent les Cancoires est à saluer « chapeau bas ». Pussions-nous garder cette particularité qui fait le charme de notre Cité. Les générations présentes et futures nous en seront pour toujours reconnaissantes.

Pour conclure, simplement MERCI à mes collègues, au personnel et au Conseil communal pour l'appui critique mais indéfectible apporté tout au long de cet exercice. Longue vie à 2008.

Gustave MUHEIM, Syndic



FINANCES – DOMAINES – BÂTIMENTS COMMUNAUX - FORÊTS - VIGNES

M. Gilbert MOSER, municipal



FINANCES ET COMPTABILITÉ



Le préavis et les comptes donnant tous les renseignements utiles concernant les aspects financiers de la gestion communale, nous ne mentionnerons ici que les éléments généraux relatifs au fonctionnement administratif du service.

Le tableau des crédits accordés par le Conseil figure en annexe N° 2 et les commentaires y relatifs figurent dans le préavis sur les comptes et dans le présent rapport.

Les documents fournis par le canton demandent de plus en plus de temps pour essayer de les assimiler, plus particulièrement au sujet des impôts, de la facture sociale et de la péréquation.



Documents divers établis par la bourse

	2005	2006	2007
Bordereaux			
· taxe non pompier	792	792	828
· de taxe égouts	534	558	592
Pièces comptables enregistrées *	4251	2850	3026
Factures diverses *	369	259	261
Correspondance *	421	387	377

* les diminutions entre 2005 et 2006 ont déjà été commentées dans le rapport de gestion 2006.

Achats et ventes de biens immobiliers

Conformément au règlement du Conseil communal, nous énumérons ci-après les achats et ventes effectués durant l'exercice :

Achat

- aucun

Vente

- la vente de la parcelle N° 140 sise à Burenos-Malavaux a été signée le 8 novembre 2007. Les frais relatifs à cette vente s'élèvent à Fr. 188'002.94 et doivent être déduits du prix de vente de Fr. 2'990'000.-. Le solde à disposition, soit Fr. 2'801'997.06, a été utilisé en amortissement de notre emprunt de Fr. 2'200'000.- à 4,5 % auprès de la Banque Cantonale Vaudoise et pour améliorer nos liquidités. Nous avons jusqu'au 30 juin 2009 pour faire valoir notre droit d'emption à titre gratuit sur les 650 m2 représentés par la Galette C, reliant les 2 constructions prévues en 2008

La commune envisageait d'acheter une parcelle au Signal (à détacher de la parcelle N° 548) afin d'y intégrer un parking, un arrêt de bus et un Ecopoint. Après de longues négociations, les parties étaient enfin parvenues à fixer le prix de la parcelle; un notaire avait préparé l'acte de promesse d'achat et la date de signature fut fixée. Mais, au moment de signer, le propriétaire de la parcelle en question est revenu sur sa décision.

La commune est contrainte de trouver une autre solution pour régler les problèmes du Signal.

La commune est propriétaire de la parcelle N° 347, sise au Sentier de l'Épine. Les propriétaires de la parcelle voisine (N° 336), n'ayant pas la possibilité de créer leurs places de parc sur leur propre parcelle, ont, avec l'accord de la commune, entrepris et financé ces places sur notre parcelle. Une servitude a été créée à cet effet.

Dons

Parmi nos subventions, une action est à relever :

- un don de Fr. 1'000.- a été octroyé à la C.G.N. dans le but de participer à la rénovation de sa flotte historique, particulièrement à l'Italie et l'Helvétie.

D'autre part, deux décisions d'octroi ont été prises en 2007, mais seront comptabilisées sur 2008 :

- Fr. 2'000.- au "Cully-Jazz-Festival";
- Fr. 3'000.- au Festival "Pully à l'heure du Québec".

Ces deux dons sont à mettre en relation avec l'entrée de notre commune dans le nouveau District de Lavaux-Oron.

Kera Douré

Une demande de crédit de Fr. 50'000.-, pour la construction d'une école de trois classes à Kera Douré au Burkina Faso, a été faite par préavis N° 10/2007 du 13 avril.

Je peux déjà vous certifier, bien que mon voyage sur place a été effectué en février 2008, que cette somme a été merveilleusement utilisée. C'est incroyable ce que l'on peut faire dans ce pays avec une somme relativement modeste. A faire pâlir un municipal des finances d'une commune suisse ! J'envisage de donner plus d'informations sur ce sujet à la fin d'une des séances du Conseil en 2008.



Centre intercommunal de glace de Malley - CIGM

Le financement du déficit d'exploitation du CIGM a fait l'objet du préavis N° 3/2007 et a été accepté en séance du 3 mai 2007 par le Conseil communal. Etant donné que notre acceptation mentionnait des clauses spécifiques, une convention entre le CIGM et la Commune de Belmont a été signée en dates des 17 juillet et 22 août 2007, dont les termes sont les suivants :

- la participation de la Commune de Belmont au déficit d'exploitation de CIGM est valable pour la législature 2006-2011. Elle sera reconduite aux mêmes conditions pour la législature suivante, sauf dénonciation six mois à l'avance, soit le 31 décembre 2010 pour le 30 juin 2011.

Caisse intercommunale de pension (CIP)

L'assemblée générale des délégués de la CIP, statuant sur les comptes 2006, a eu lieu le 20 juin 2007 à Savigny. Le rapport du président mentionnait :

- le degré de couverture OPP2 s'est encore amélioré pour passer de 81,32 au 31 décembre 2005 à 82,95 au 31 décembre 2006.

Cette information vous est donnée en regard d'une initiative parlementaire demandant une modification de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP) en vue d'exiger des caisses de pensions publiques un degré de couverture à 100 % (capitalisation intégrale).

DOMAINES & TERRAINS

Glissement des Bas-Monts

Toujours sous contrôle. Son comportement a été satisfaisant en 2007.

Terrains

Cinq places de parc équipent notre parcelle N° 25 en Rochettaz. Etant donné que la Commune de Pully a modifié le régime de ses places de parc voisines, nous avons procédé à la mise à ban de ces 5 places de parc. Quatre ont déjà trouvé un locataire. Nous recherchons actuellement un locataire pour la cinquième.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Conciergerie

L'engagement de M. Castro, au 01.01.2007, nous a permis de renforcer l'équipe là où les besoins se sont faits sentir, d'autant plus que le Service de l'électricité n'a pas eu besoin de faire beaucoup recours à ses services.

Le supplément de travail conciergerie peut s'analyser comme suit :

- Grande Salle : nettoyages finaux, installation du mobilier, mise au courant de l'utilisation des nouvelles installations;
- Auberge : nombreux nettoyages au cours des travaux, installation de la garderie d'enfants, changement de locataire et travaux inhérents, mise au courant de l'utilisation des nouvelles installations;
- Eglise : surveillance et nettoyage inhérents à la création de la sacristie;
- Bâtiment des Services extérieurs : pas de gros nettoyages entrepris depuis plusieurs années.

M. Castro ayant noté ses heures pour chaque immeuble concerné, cela a déséquilibré les postes conciergerie dans nos comptes.

L'analyse globale de la conciergerie (traitement, assurances et cotisations) montre une augmentation d'environ Fr. 33'000.-.

Bâtiment administratif

Les stores intérieurs, posés lors de la construction de l'immeuble en 1987, sont arrivés en bout de course. Certains ont été changés, notamment ceux de la salle de municipalité, de la réception, du bureau du secrétariat (à côté de la cafétéria) ainsi que le bureau du secrétariat de la Bourse communale.

Bâtiment de l'Auberge communale

Les travaux d'installation du chauffage central ont débuté dès que Dame nature s'est montrée bienveillante. Ils se sont étalés de juin à septembre. Les travaux spécifiques au restaurant ont été entrepris durant la fermeture annuelle de l'établissement. Des séances de chantier ont été tenues chaque semaine afin de garantir le bon déroulement des travaux. Tous les locataires sont enchantés des nouvelles installations. Le premier bouclage du compte de chauffage qui aura lieu au 30 juin 2008 nous donnera plus de précisions sur les performances du système choisi.

Comme déjà signalé lors d'un Conseil, nous n'avons enregistré qu'une seule mauvaise surprise : le mauvais état des poutres entre les niveaux a nécessité un traitement contre les insectes xylophages.

Pour ce faire, nous avons dû dégager une plus grande partie de faux plafonds, ce qui n'était pas prévu. Il n'est pas possible de boucler le préavis dans l'exercice 2007 étant donné que toutes les factures ne sont pas encore réglées. Les derniers travaux, soit le sas d'entrée du restaurant, ont été entrepris mi-janvier 2008.

Les nerfs des locataires ont été mis à rude épreuve pendant un laps de temps assez long. C'est pourquoi la commune a octroyé une remise forfaitaire de Fr. 500.- à chacun. Le calcul de l'effet de ces travaux sur les loyers a été fait, les hausses ont été notifiées et le revenu de l'immeuble augmentera dès le début de l'année 2008.

Le locataire d'une des deux chambres indépendantes ayant résilié son bail et le locataire de l'appartement voisin ayant demandé s'il y avait possibilité d'avoir une chambre de plus, la Municipalité a décidé de procéder aux travaux d'adjonction de cette pièce. Il n'y a donc plus qu'une chambre indépendante et le bail de l'appartement a été revu en fonction de la pièce supplémentaire.

Le fourneau du restaurant est arrivé en fin de vie. Son fonctionnement ne permettant plus au tenancier de cuisiner à satisfaction, nous avons dû procéder dans l'urgence à son remplacement (pas prévu au budget).

La location d'une surface à la garderie d'enfants nous a obligé de démonter l'urinoir et à le remplacer par des W.C. (pas prévu au budget).

Tous les travaux ci-dessus mentionnés ont contribué au dépassement du budget.

Collège

Les séances concernant l'extension du collège se sont succédées à hautes doses. Elles ont "coûté" une centaine d'heures au municipal des domaines.

L'aboutissement est le préavis N° 15/2007, intitulé :

- a) résultat intermédiaire de l'étude pour l'extension du collège 3^{ème} étape
- b) demande de crédit pour le réaménagement du préau intérieur de l'ancien collège en deux nouvelles classes.

Les travaux concernant la partie b mentionnée ci-dessus ont débuté tout début janvier 2008. La zone a été bien délimitée par des palissades afin de protéger les enfants.

Un courrier a été envoyé aux enseignants afin de les avertir que des travaux seront entrepris dans l'ancien préau couvert, et que les plus bruyants seront concentrés durant la période des relâches et des vacances de Pâques.

Lors de la construction du collège, l'administration cantonale avait exigé qu'une partie du terrain soit vouée au lancement du poids, ce qui avait été fait. Cette partie de terrain se situe près de la route des Monts-de-Lavaux. Etant donné l'âge de nos élèves, ce sport n'a jamais été pratiqué. C'est la raison pour laquelle, lors de la disparition de notre piste de pétanque devant la Grande Salle, nous avons demandé l'autorisation à l'Etat de disposer de cette partie de terrain. Dès l'accord reçu, nous avons effectué les petits travaux nécessaires afin de pouvoir continuer à nous adonner à ce sport méridional. Les boulets se sont transformés en boules de pétanque. Songez-y, les places de parc sont assurées (Arnier) et des bancs vous y attendent...

Grande Salle

L'année 2007 fut la première année d'exploitation de notre Grande Salle sous sa forme "rénovée". Cette dernière s'est révélée un outil formidable pour une vie associative digne de notre commune. Ses qualités se sont avérées au dessus de nos espoirs à tous points de vue. Elle répond à nos besoins, même avec l'augmentation prévisible de la population pour ces dix prochaines années. Cette constatation éloigne dans le temps l'idée de la construction d'une salle polyvalente à Chatruffe.

Un seul bémol : si nos sociétés savent l'utiliser en respectant le droit des voisins, sa location à des personnes extérieures à la commune a posé quelques problèmes. A la Municipalité d'être vigilante dans ces cas.

Sur demande de la Société de chant La Concorde, le fond de scène a été peint en blanc.

Conformément au règlement sur la comptabilité des communes, les dépassements du crédit de réhabilitation ont fait l'objet de communications au Conseil et d'un préavis N° 11/2007 Fr. 362'000.-.

Salle de gymnastique et terrain de sports

Pour leurs 100 ans d'activité, les Retraites Populaires nous ont fait don de deux bancs d'une valeur de Fr. 700.- pièce.

Ils ont été installés devant la salle de gymnastique, face au terrain de sport. Un grand merci pour ce généreux geste.

L'armature et la toile de tente sur la sortie côté terrain de sport ont été remplacées.

Les cages d'escaliers, vestiaires et hall ont été repeints.

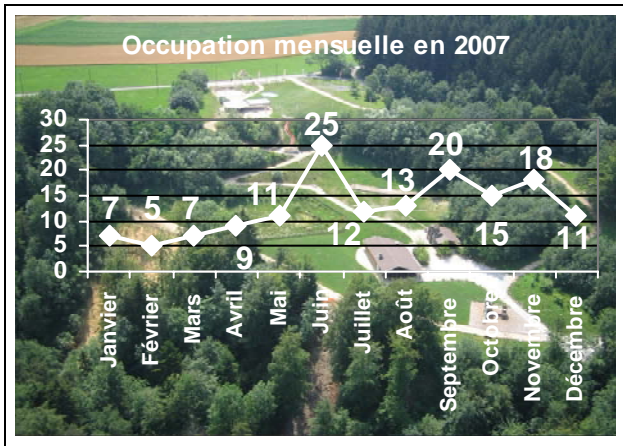
Refuges

Refuge des Bas-Monts

La location de notre refuge a toujours un énorme succès et ce n'est pas moins de 153 fois où le refuge a été loué en 2007 (151 en 2006).

Une toute légère augmentation est enregistrée. En janvier 2007, le refuge a encore été mis 8 fois à disposition pour les cours d'Aérobic qui ne pouvaient pas encore être donnés à la Grande Salle. Ces 8 utilisations "spéciales" ne sont pas comptabilisées dans le total de 153 locations.

FORÊTS



Le nouveau revêtement de l'accès donne entière satisfaction.

La prolifération des plantes dans l'étang contribue à l'asphyxier. L'arrachage de ces dernières a provoqué une déchirure de la toile de fond qui a dû être changée. De plus, le dessableur récoltant le limon amené par les drainages s'est avéré trop petit, ce qui accélère l'engorgement de l'étang. Le dessableur a été remplacé par un modèle plus gros.

Le site a vu une augmentation d'actes de vandalisme. Nous avons dû intensifier la surveillance et les nettoyages.

Refuge de Malatête

Le projet du couvert de Malatête a été reporté, mais n'est pas oublié. Un montant de Fr. 50'000.- est inscrit dans le plan d'investissements 2006-2011.

Espace « Cancoires »

Ce dossier a beaucoup avancé durant l'exercice 2007. Plusieurs séances ont eu lieu avec la commission consultative d'urbanisme, avec le bureau d'architecte et avec les jeunes pour aboutir au préavis d'intention « Espace Cancoires » N° 14/2007 du 2 juillet 2007.

Ce préavis a été présenté au Conseil qui, dans sa séance du 4 octobre 2007, a accepté à une large majorité d'allouer un crédit de Fr. 250'000.- destiné à financer l'étude.

Autres bâtiments

Rien à signaler.

Exploitation des bois

3 coupes ont été exploitées durant l'exercice:

- Ouest couvert du 700^e : parcelles N^{os} 591 et 632.
- Bas Monts – ch. de Jordillet : parcelles N^{os} 557 et 608.
- Signal Est (chemin central) : coupe spéciale sapins blancs pour service des jardins de Pully.

PRODUITS (entre parenthèses chiffres 2006)	m ³	total m ³
Résineux, bois de service (193)	164.5	164.5
bois de feu (0)	0	
Feuillus, bois de feu (60)	137.0	147.5
Feuillus, bois de service (2)	10.5	
Chablis de résineux (125)	0	0
Total général (380)		312.0

Remarques sur la vente des bois :

- les bois de service (destinés à la scierie) se sont bien vendus;
- pour les bois de feu feuillus, seuls 6 stères de chêne n'ont pas trouvé preneur à fin janvier.

Etant donné que la rubrique « forêts » n'est pas prépondérante par rapport aux autres comptes du ménage communal et par simplification, aucun transitoire n'est comptabilisé. Cela veut dire que des frais d'exploitation peuvent intervenir dans l'année courante et les ventes de bois correspondantes, l'année suivante.

Chablis

20 m³ de bois bostrychés ont été exploités avec la coupe du Signal. (ouest couvert du 700^{ème}) durant l'année, aucun nouveau foyer de bostryche n'a été détecté.

Autres travaux

Reboisement

A l'ouest du couvert du 700^{ème}, une surface de 2000 m², comprenant la parcelle N° 637 au complet, et partiellement les parcelles N^{os} 591 et 903, a été passée au gyro-broyeur, en vue d'être replantée. La plantation n'a pas pu être réalisée fin 2007. Ce travail est reporté au printemps 2008.

Remarque : sur cette surface, les parcelles N^{os} 637 et 903 sont privées et seule la N° 591 est communale. Toute cette surface a été prise dans la tourmente de Lothar. Les bois ont été exploités et vendus par la commune, laquelle a aussi perçu les subventions « Lothar ». Pour ces raisons, la commune prend en charge le reboisement de cette surface et en perçoit aussi les subventions prévues dans ce cas-là.

Soins culturaux

Fauchage des surfaces « Lothar » reboisées (parcelles N^{os} 591 et 652).

Entretien

des chemins

- Evacuation des eaux : équipe forestière de Lutry.
- Sentier de la Crête : équipe forestière de Lutry.
- Fauchage des bords : Voirie de Belmont.
-

du couvert du 700^{ème}

- voirie de Belmont

VIGNES

Etant donné qu'aucun contrat écrit ne liait la commune et notre vigneron-tâcheron, un contrat de vignolage avec M. Gilbert Fischer a été signé en date du 27 février 2007, valable deux ans (échéance 1^{er} novembre 2008), stipulant, entre autres :

- que nous faisons nôtres les termes du contrat-type de vignolage pour les districts d'Aigle, de Vevey et de Lavaux;
- que la date des vendanges sera fixée en commun accord avec l'œnologue de la société viticole;
- le montant de la rémunération en cas d'une récolte volontairement restreinte exigée par la commune.

La Société viticole de Lutry a été reprise par celle de Cully. Nous ne traitons plus avec notre œnologue, Mme Keller, mais avec M. Gosteli de Cully.

Rapport sur l'exploitation 2007

Pour rappel, au printemps 2005, nous avons arraché la plus vieille partie de Chasselas de la parcelle communale, soit 3 petites terrasses pour une surface de 690 m².

Nous avons profité de cet arrachage pour ramener quelques camions de terre végétale et recouvrir de 50 cm le banc de rocher qui affleurerait dans la partie supérieure.

310 m² ont été plantés de Gamaret et 380 m² de Garanoir. Ces plants de rouge, très bien adaptés à notre climat et au goût de notre clientèle, ont commencé pour la première fois à produire en 2007.

Cette production, amalgamée avec celle de Pinot-Noir, nous permettra d'élaborer un assemblage, qui, nous l'espérons, sera plus tannique et puissant que notre ancien monocépage. Cela sera le challenge à relever pour le début 2008.

Le climat de l'année 2007 a débuté par un printemps exceptionnellement chaud et la vigne a su en profiter. Malheureusement, l'été fut tout autre, très humide et peu ensoleillé. Globalement, l'année 2007 fut tout à fait dans la normalité, heureusement sans grêle et les vendanges ont été effectuées dans de bonnes conditions et ont produit :

- 1'575 kg de chasselas, sondant à 72° (quota 1509 kg)
- 397 kg de Pinot-Noir, sondant à 94° (quota 440 kg)
- 145 kg de Gamaret, sondant à 93° (quota 300 kg)
- 250 kg de Garanoir, sondant à 93° (quota 418 kg)

On peut remarquer que les nouveaux cépages ne sont pas encore en pleine production, environ 50 % des acquits, ceci afin de ne pas essouffler les jeunes plants.

Comptes 2007		
Charges	Fr.	21'821.75
Produits	Fr.	15'922.00
Excédent de charges	Fr.	5'899.75
Comptes 2006 (pour comparaison)		
Charges	Fr.	27'187.75
Produits	Fr.	24'628.70
Excédent de charges	Fr.	3'153.05
Comptes 2005 (pour comparaison)		
Charges	Fr.	35'001.20
Produits	Fr.	26'899.45
Excédent de charges	Fr.	8'101.75

Remarques : l'excédent de charges a été relativement important durant toute la période improductive de la nouvelle vigne. L'année 2007 (comptes 2008) est la première année de production des nouveaux cépages de Gamaret et de Garanoir.

Productions

Production de la récolte 2006 (comptes 2007)		
	Litres	Bouteilles
Vin blanc , Chasselas	1074	
./. vin clair vendu à la coopérative	- 0	
Total	1074	1491
./. souscription et vente		- 780
Solde pour consommation communale		711
Vin rouge , Pinot Noir	230	+ 292
Total consommation communale		1003

A titre de comparaison, nous vous donnons ci-après les chiffres de l'année précédente.

Production de la récolte 2005 (comptes 2006)		
	Litres	Bouteilles
Vin blanc , Chasselas	1160	
./. vin clair vendu à la coopérative	- 0	
Total	1160	1600
./. souscription et vente		- 850
Solde pour consommation communale		750
Vin rouge , Pinot Noir	368	+ 510
Total consommation communale		1260

Stock

Blanc :

la récolte 2006 est épuisée.

Rouge :

la récolte 2002 est épuisée. Celle de 2003 n'a pas résisté aux fortes chaleurs de l'année en référence. Ce millésime est instable, impropre à la vente ou consommation et sera distillé pour en faire du Belmoniac.

Le stock est donc le suivant :

Millésime	Nbre de bouteilles
2004	540
2005	510

Le millésime 2004 a été dégusté. Il est conforme à un Pinot-Noir de notre région et ne présente pas de faux goût.

Le millésime 2006 a été pressé en blanc et a permis de faire 146 pots vaudois de 1,4 litres, nommé « Cuvée spéciale de la Grande Salle », insérés dans des caisses en bois et entièrement utilisés pour des cadeaux aux conseillers, au personnel communal et à diverses entités en relation avec la commune.

Information sur la production de la récolte 2007 (comptes 2008) Estimation		
	Litres	Bouteilles
Vin blanc , Chasselas	1125	
./. vin clair à vendre à la coopérative	- 0	
Total	1125	1600
./. souscription supposée et vente		- 1000
Solde pour consommation communale		600
Vin rouge		
Pinot Noir	300	
Gamaret	110	
Garanoir	200	
Total rouge	610	870
Total consommation communale		1470



Garanoir



Gamaret

La souscription concernant le chasselas va démarrer pour offrir à la population de Belmont le millésime 2007 à un prix attractif. Faites-lui bon accueil !



Gilbert MOSER, municipal

ÉCOLES – OEUVRES SOCIALES – AFFAIRES CULTURELLES

Mme Chantal DUPERTUIS, municipale



ÉCOLES

Préambule

Dès la rentrée d'août 2004, l'administration de la scolarité obligatoire (établissements primaires et secondaires), les offices régionaux d'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que les spécialistes des domaines de la psychologie scolaire, dépendent directement du canton.

Les directives pour les futurs conseils d'établissements, composés des représentants communaux, des directions d'établissement, des parents d'élèves et des milieux de l'Association de parents d'élèves, sont actuellement au centre des discussions. Ces conseils d'établissements ont jusqu'en 2012 pour entrer en fonction.

Activités organisées par l'établissement intercommunal

Education routière

- Visites des musées (aborigène, géologie, histoire naturelle, des inventions etc);
- activités sportives (natation, handball, patinoire, piste vita et joutes sportives);
- spectacles, Carrefour Chansons;
- animations déchets, visites d'église, de fermes.

Toutes les classes ont fait une course d'école et deux classes ont participé à un camp; l'une à St-Georges et l'autre à Yverdon.

Service psychopédagogique et logopédistes (PPLS) –

Depuis mai 2005, les professionnels PPLS (Psychologie, Psychomotricité et Logopédie Scolaire) sont intégrés dans le DFJC de l'administration vaudoise.

Le service PPLS LAVAUX constitue l'une des 10 régions cantonales et est réparti comme suit :

- Puidoux-Chexbres
- Pully-Paudex-Belmont (primaire)
- Pully secondaire
- Lutry
- Cully et environs
- Savigny-Forel
- Oron-Palézieux.

Les prestations PPLS sont accessibles aux 5400 enfants et adolescents des établissements de notre région. Plus de 900 dossiers-enfants ont été gérés en 2006-2007 dans nos services (un enfant peut avoir deux dossiers s'il est suivi par deux professionnels différents). A Lavaux nous avons un peu plus de 700 dossiers-enfants.

Le taux d'encadrement cantonal est fixé à 2,5 postes de professionnels PPLS pour 1000 élèves. Nos moyens n'ont pas augmenté mais les demandes augmentent, ce qui a une influence négative sur la liste d'attente, particulièrement en logopédie (de 3 à 9 mois selon les établissements).

Au 1^{er} janvier 2008, l'Assurance Invalidité (AI) qui finance aujourd'hui une partie des prestations PPLS sera cantonalisée dans le cadre de la RPT (nouvelle péréquation financière cantons-Confédération). La prise en charge des demandes logopédiques aux PPLS en sera affectée. Puisque le canton financera aussi bien les logopédistes privés que les logopédistes engagés par le service PPLS, il ne sera plus possible de transférer sans autre aux logopédistes privés la prise en charge des enfants en liste d'attente. Jusqu'à la fin de l'année 2007, le traitement d'un enfant qui présente un déficit reconnu par l'AI est automatiquement financé pour une période de deux ans.

La RPT occasionne un surcroît de charges administratives au secrétariat régional PPLS alors même que dans le processus d'économie de l'Etat de Vaud, des postes de secrétariat ont été supprimés. Pour notre région, les postes de travail ont été réduits de 25% alors que la charge de travail a augmenté de 20% environ. La pénurie de moyens administratifs a un effet direct sur la disponibilité des prestations.

Afin de fournir les meilleures prestations possibles, les PPLS Lavaux cherchent des locaux adaptés dans la plupart des bâtiments scolaires ou à proximité. Cet objectif de proximité n'est rendu possible que dans le cadre d'une proche collaboration avec les autorités communales et les directions scolaires.

Écoles primaires

L'école primaire de Belmont est rattachée à l'établissement scolaire Pully/Paudex/Belmont.

Le Directeur, Jean-Michel Amiguet, assure la responsabilité de l'Etablissement en collaboration avec les quatre doyennes (Mmes Lydie Duflon Mayeux, Corinne Mellana Campiche, Pascale Mauron et Dominique Christinat) avec lesquelles il forme le Conseil de Direction.

Au 31 décembre 2007, M. Amiguet a quitté son poste de directeur pour reprendre la direction de l'Etablissement primaire-secondaire d'Oron. Dans l'attente de la nomination d'un(e) nouveau(elle) directeur(trice), l'intérim sera assuré par Mme Mauron, doyenne.

Institutrices déchargées d'une partie de leur enseignement, les doyennes sont en charge de diverses tâches administratives et pédagogiques.

Mlle Sarah Miche, enseignante à Belmont, représente l'école de Belmont dans l'équipe d'établissement. La gestion du matériel pédagogique, de l'informatique, de l'audio-visuel et des activités particulières (piscine, spectacles, etc) est assurée par l'établissement Pully/Paudex/Belmont.

L'organisation et le financement des activités suivantes restent entièrement à charge de chaque commune, soit :

- la mise à disposition et l'entretien des immeubles et du mobilier de base;
- les devoirs surveillés;
- les transports scolaires (internes et externes);

- les camps scolaires;
- les animations propres à Belmont;
- les tâches relatives à la santé (médecin, infirmière, dentiste scolaire);
- l'assurance des élèves.

La participation financière de la commune pour les élèves du primaire se monte à Fr. 82'899.-.

Personnel enseignant

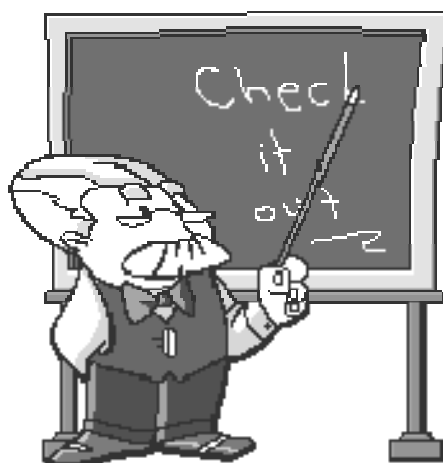
Les enseignants de Belmont sont les suivants :

Enfantines (Cycle initial = CIN)

- CIN tenue par Adriana Santi et Chantal Rithner
- CIN tenue par Claudine Regamey et Thérèse Rosset
- CIN tenue par Dominique Haeberli

Primaires (Cycle primaire = CYP)

- CYP tenue par Sandra Carro-Morf et Adriana Santi
- CYP tenue par Sarah Miche
- CYP tenue par Véronique Perret et Françoise Henry
- CYP tenue par Marie-Laure Nikolic, Elisabeth Chabloz
- CYP tenue par Alicia Aubert
- CYP tenue par Martine Zbinden
- CYP tenue par Monica Nestor
- CYP tenue par Aurélie Fluhr et Véronique Pfeiffer Ryter
- CYP tenue par Marc Magnin et Anne-Marie Marlétaz



Effectifs

L'établissement primaire intercommunal accueille 1114 élèves (56 classes DGEO - 1 DEP - 1 OES) qui sont répartis comme suit :

Classes			Elèves	
2006	2007		2006	2007
19	17	classes enfantines	333	316
8	9	classes de CYP1/1	171	178
7	9	classes de CYP1/2	139	192
2	0	classes de CYP1/12	39	0
12	8	classes CYP2/1	223	160
9	12	classes de CYP2/2	169	230
1	1	classes de CYP2/12	20	21
1	1	classe développement	9	9
1	1	classe SES (Service Enseignement Spécialisé)	8	8
60	58	TOTAUX	1111	1114

Pour 2007-2008, ces classes sont, géographiquement, réparties comme suit :

Lieu	Nbre classes
Annexe Ouest	12
Alpes	3
Chamblandes	6
Mallieu (y.c. classe SES)	7
Chantemerle	7
Pavillon de Chantemerle	3
Fontanettaz	4
Belmont	12
Paudex	4
Total	58

Récapitulatif des effectifs du groupement scolaire primaire :

	Classes	Elèves
Pully seul	42	793
Paudex	4	82
Belmont	12	239
Total	58	1114

Les effectifs d'enfants de Belmont sont en augmentation constante, soit 239 (238 en 2006) à la rentrée scolaire 2007. Lors de la rentrée scolaire 2007-2008, la direction des écoles nous informait de la fermeture d'une classe enfantine à Belmont, contrairement à la rentrée précédente où nous avons dû ouvrir 2 classes. Cette décision nous permet ainsi de mieux « mener » la réflexion sur l'extension du collège 3^{ème} étape.

Devoirs surveillés

A la demande de parents, les devoirs surveillés ont été à nouveau mis en place à partir d'août 2007. Ils ont lieu le lundi, mardi et jeudi de 15h15 à 17h et sont facturés Fr. 3.- par jour. Les enfants inscrits à l'UAPE ont l'obligation d'y aller pour faire leurs leçons durant la 2^{ème} période. De cette façon, les éducatrices sont déchargées de ce travail, qui ne fait pas partie de leurs attributions, et sont pleinement disponibles pour les autres enfants. Il est à relever que ce service est gratuit pour les enfants inscrits à l'UAPE. Mme Bernadette CHIOVENDA en est la responsable.

Activités locales

A part les manifestations organisées par l'établissement, quelques activités particulières propres à Belmont ont jalonné l'année :

- le 4 juillet 2007, la fête de fin d'année s'est déroulée, contrairement aux années précédentes, dans le village où les enfants et leurs enseignants nous ont offert un magnifique cortège costumé sur le thème de l'Eau. Si le cortège a bénéficié d'une accalmie météorologique, le pique-nique quant à lui a dû se dérouler dans le hall du collège. Le soir même, le repas de fin d'année des enseignants a eu lieu aux Bas-Monts;
- quelques classes ont, comme d'habitude, participé au Noël des aînés;
- la Fête de Noël, le 20 décembre, où un très joli spectacle a été présenté, suivi du traditionnel vin chaud offert par la famille Favre. La collation fut servie devant une magnifique fenêtre de l'Avent installée dans le préau de l'ancien collège

Comme d'habitude, ces journées n'auraient pas pu se dérouler dans d'aussi bonnes conditions sans le personnel communal.

Il ne ménage ni son temps ni ses efforts pour la préparation des locaux, en particulier la salle de gymnastique et le montage du podium, afin que tous aient une bonne vision du spectacle de Noël. Je le remercie chaleureusement pour son investissement.

Durant l'été 2007, Monsieur Castro, employé communal, a procédé à l'installation du réseau Internet dans une salle du collège. Le matériel informatique étant ainsi en place, il ne reste qu'à attendre la connexion qui sera effectuée par Swisscom.

Service de santé

Mme M. Halter est en charge du suivi de santé de nos enfants à raison de 10% de son temps.

Le service de santé propose depuis 2003 une rencontre avec l'infirmière scolaire à chaque parent, avec leur enfant, en deuxième enfantine.

Le service dentaire scolaire organise un dépistage annuel pour tous les enfants.

A Belmont, 233 contrôles pour 239 élèves ont été effectués :

- 189 enfants n'ont ni caries, ni obturations;
- 21 enfants n'ont pas de caries mais une ou des obturations;
- 23 enfants ont des caries;
- aucun enfant n'a une bouche négligée.

Les soins sont prodigués par le service dentaire scolaire pour 81 enfants et par un dentiste privé pour 158 d'entre eux.

Suite à la démission de notre médecin scolaire, la doctoresse Ruiz-Lachat, au 30 septembre 2007, nous avons engagé dès le 1^{er} novembre 2007, la doctoresse Fridelance Meloro qui exerce son activité de pédiatre à Puidoux.

Transports scolaires

Depuis le 9 février 2007, vous avez sans doute rencontré le nouveau transport scolaire de CarPostal. Un véhicule, certes assez volumineux, mais qui permet le transport d'au moins deux classes lors des sorties organisées par les enseignants de Belmont. Cependant, pour des sorties concernant tout le collège, principalement à destination de Pully, le transport doit toujours être sous-traité aux TL, soit dans le cadre des horaires normaux, soit par transports spéciaux.

Durant l'année 2007, CarPostal a effectué plus de 11'000 kilomètres sur les routes de la commune et environs.

Les transports internes de ramassage scolaire sont toujours gérés par Mme Dorthe. Un règlement d'utilisation sera rédigé en 2008.



Unité d'accueil pour écoliers (UAPE)

Ouverte en 2003, l'UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers), placée sous l'autorité de la Municipalité, prend en charge les enfants scolarisés de 7h00 à 08h30 avec possibilité de prendre le petit-déjeuner, de 11h30 à 13h30 pour le repas de midi (fourni par un traiteur au bénéfice du label Fourchette Verte) et de 15h00 à 18h00 avec, là aussi, possibilité de prendre le goûter. La fréquentation de l'UAPE reste constante, spécialement pour la période de la mi-journée pendant laquelle l'accueil maximum a été atteint. Au vu de cette augmentation de la fréquentation de l'UAPE, nous avons dû conserver le réfectoire supplémentaire qui se trouve dans le bâtiment de la salle de gymnastique. A la demande de parents, l'UAPE accueille aussi des enfants le mercredi midi et jusqu'à 14h00.

Personnel

Mlle Céline Margot est toujours la responsable de l'UAPE. Elle est entourée de deux éducatrices, Mmes Elisabeth Henry et Chantal Quehen. Suite à l'augmentation des effectifs, principalement au moment des repas, trois auxiliaires sont disponibles pour assurer un service de qualité auprès des enfants.

Activités

Activités créatrices régulières

- argile et peinture.

Activités créatrices ponctuelles

- masques, dessins de Noël à la craie liquide sur les vitres, guirlandes, dessins avec grosses craies sur le sol.

Activités physiques

- utilisation fréquente de la salle de gym et du terrain de sports.

Sorties

- pique-nique sur le terrain de sports;
- promenades au bord du lac;
- places de jeux et promenades dans le quartier.

Cuisine

- crêpes, tarte aux pommes, petits biscuits de Noël.

En continu

- lecture, jeux d'intérieur et d'extérieur, musique, danse, déguisements, bijoux en perles, motifs pour vitres, origamis, avions en papier, bricolages divers, DVD.

La journée portes ouvertes s'est déroulée le 12 juin; nous avons accueilli 4 parents.



Fréquentation

Sur l'ensemble de l'année 2007, l'UAPE a accueilli :

	2006		2007	
	Nbre	Nbre	Nbre	Nbre
moins de 7 ans	21		29	
de 7 à 10 ans	36		26	
1 jour / semaine		21		19
2 jours / semaine		15		14
3 jours / semaine		9		5
4 jours / semaine		9		8
5 jours / semaine		3		7

Le taux de fréquentation moyen a été (nbre d'enfants) :

	2005	2006	2007
matin	5	7.4	9
midi	17/20.5	21.6	21
après-midi (13h30-15h15)	5	4	3
après-midi (15h15-18h00)	3.3	13	11

Le règlement d'utilisation de l'UAPE a subi quelques modifications qui devraient permettre de répondre à tous les cas de figure rencontrés durant cette année.

Écoles secondaires

L'année scolaire 2007-2008 a débuté le vendredi 24 août, pour les 129 enseignants, par la traditionnelle conférence des maîtres. Pour ce qui a trait aux élèves, les cours ont repris le lundi 27 août à 9h00.

Direction

Le directeur, M. J.-M. Corbaz, assume la responsabilité de l'établissement en collaboration avec quatre doyen(ne)s, avec lequel(le)s il forme le Conseil de direction. Professeurs déchargés d'une partie de leur enseignement, les doyen(ne)s sont responsables de diverses tâches administratives et pédagogiques. Ils(elles) sont également le relais immédiat avec le « terrain », fonction essentielle, vu l'importance de l'établissement.

Effectifs

L'Établissement secondaire de Pully a reçu 1183 élèves, dont 184 de Belmont, répartis de la manière suivante :

- cycle de transition 32%
- voie secondaire à options (VSO) 9%
- voie secondaire générale (VSG) 16%
- voie secondaire de baccalauréat (VSB) 43%

Ces élèves sont répartis comme suit :

Degré	Classes	Option	Elèves	
			Total	Belmont
5 ^{ème}	9		179	36
6 ^{ème}	10		195	34
7 ^{ème}	7	VSB	162	27
	3	VSG	59	8
	2	VSO	35	5
8 ^{ème}	7	VSB	171	15
	3	VSG	58	8
	2	VSO	35	8
9 ^{ème}	8	VSB	177	13
	3	VSG	69	15
	2	VSO	33	11
Développ.	1		10	4

Le nombre d'élèves dans les options spécifiques de la voie secondaire de baccalauréat (VSB) en 7e, 8e et 9e années sont les suivants :

· option spécifique de latin	91
· option spécifique de mathématiques et physique	178
· option spécifique d'italien	87
· économie et droit	155

La participation financière de la commune pour les élèves du secondaire se monte à Fr. 535'080.-.

Activités particulières

La prévention

Visite médicale, contrôle dentaire, gymnastique posturale, éducation sexuelle par Profa, prévention routière, journée mondiale du sida, réflexion sur les dépendances, passage de la brigade des mineurs à propos de la délinquance juvénile.

Le sport

De nombreux sports facultatifs, journées sportives locales, vaudoises et nationales sont proposés aux élèves.

Avec 381 inscrits, le sport scolaire facultatif se porte bien dans nos écoles.

Cours organisés en 2007-2008			
Football 4e-6e	12	Badminton	22
Football féminin	14	Futsal	30
Gym agrès	50	Volley-ball 7-9	32
Athlétisme	4	Uni Hockey	12
Natation synchronisée	50	Tchoukball	12
Jogging	28	Yoga-relaxation	28
Handball	24	Basketball 5-6	18
Natation débutants	11	Basketball 7-9	14
Natation générale	20		

Relevons que, pour la bonne marche de ces cours, ce ne sont pas moins de 20 moniteurs qui ont été sollicités, dont 9 pratiquent leur activité en club, sans aucun lien direct avec l'établissement secondaire de Pully.

Les cours facultatifs

- Atelier-chansons animé par Mme D. Rosset et M. J. Bevilacqua avec 107 participants.
- Cours de photographie enseigné à 11 intéressés par M. S. Kroug.

Les semaines hors-cadre

Camp à la montagne, de snowboard et de ski pour les 5 à 7^{ème} année, échange linguistique pour les 8^{ème} et voyage d'étude pour les 9^{ème}.

Divers

- vente de timbres Pro Juventute;
- journée "Oser les métiers";
- prévention des dépendances.

Ecole de musique de Pully (EMP)

Belmont subventionne l'EMP à hauteur d'environ 50% du tarif indigène. Tous les élèves habitant Belmont qui suivent les cours de l'EMP sont subventionnés pour une période de 50 min. (1 cours de 50 min. ou 2 cours de 25 min.) et ceci jusqu'à la fin de leur scolarité obligatoire, 10^{ème} année éventuelle comprise.

L'EMP est dirigée par un Comité présidé, depuis le 2 juin 2007, par M. Jean-Blaise Paschoud. La municipale des écoles de Belmont est membre dudit comité.

La direction de l'EMP est assurée, depuis le 1^{er} février 2007, par M. Alain Chavaillaz.

Deux classes se tiennent à Belmont.

Le site Internet de l'école a été ouvert sous le nom : www.empully.ch. Il donne des informations sur l'EMP et permet aux internautes de télécharger des fiches d'inscriptions ou des règlements.



OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

Personnel

Cette activité se résume à l'établissement des attestations de résidence en vue de l'inscription du demandeur d'emploi à l'Office régional de placement de Pully. Elles sont remises gratuitement.

Revenu d'Insertion (RI) et Aide sociale vaudoise (ASV)

Ce service n'étant plus assuré par la préposée communale et le rapport de gestion du CSR n'étant validé qu'au mois de mai, nous ne sommes pas en mesure de vous donner beaucoup d'informations, si ce n'est que sur la commune de Belmont 17 personnes étaient au bénéfice du RI au 31 décembre 2007.

ŒUVRES SOCIALES

Petit lexique

AAS	Agence d'assurances sociales
ACAS	Agence communale d'assurances sociales
AF	Allocations familiales
AI	Assurance invalidité
AIAS/PPB	Agence Intercommunale d'assurances sociales, Pully, Paudex, Belmont
AMAT	Assurance perte de gain maternité
APG	Assurance perte de gain
ARAS	Association régionale d'action sociale
AVS	Assurance vieillesse et survivants
CSR	Centre Social Régional
LAMal	Loi sur l'assurance maladie
OCC	Organe cantonal de contrôle
PC	Prestations complémentaires
RAS	Régionalisation d'action sociale

Historique

Les agences furent créées durant la deuxième guerre mondiale pour servir des prestations aux militaires, les ACAS sont ensuite confirmées en 1948, en même temps que l'entrée en vigueur de l'AVS suisse (assurance vieillesse et survivants).

En 1948, l'Association vaudoise des préposés des caisses de compensation est créée. Le but : contribuer à la bonne marche des assurances sociales fédérales et/ou cantonales, assister les membres, entretenir et développer les bonnes relations avec les autorités et institutions, veiller au maintien de la dignité de la fonction et établir des liens de solidarité.

Un groupe de travail est alors constitué, il participe activement aux travaux à la demande du Chef du Département, dont les objectifs sont de définir le rôle et les structures des ACAS.

Par le passé, l'ACAS de Pully, intégrée au Service social a été en charge de divers autres secteurs tels que :

- l'office du travail O.T.;
- le recensement des entreprises;
- l'aide sociale vaudoise ASV et le Bouton d'Or BO (aide aux chômeurs en fin de droit);
- les assurances-maladie MUTUELLE VAUDOISE, LA CAISSE VAUDOISE, SVRSM, PHILOS/FRV
- l'office du logement;
- le catalogue des fonds communaux;
- ainsi que diverses autres activités : vente de pommes de terre, soupes populaires distribution de lait aux écoliers etc.

Organisation de l'agence

Le préposé est nommé par la Municipalité.

L'Agence est organisée par la Municipalité qui nomme les autres collaborateurs, fournit les locaux, le mobilier, les machines et le matériel.

La commune informe à bref délai le Département de la nomination, démission, retraite, décès d'un préposé.

Commission communale d'enquête

La commission communale d'enquête, comprend trois membres et un secrétaire. Elle est en principe présidée par un membre de la Municipalité, un membre au moins de la commission communale d'assistance ; le préposé de l'agence en est le secrétaire.

Le préavis est signé conjointement par le président et le/la secrétaire.

L'agence est inspectée par le Préfet qui adresse le rapport au Département et contrôlée par les institutions concernées, le rapport de ces dernières est adressé aux institutions mandataires et également à la Municipalité.

Conclusion

L'objectif principal du regroupement des ACAS consiste à professionnaliser les tâches de leurs préposés garantissant une pratique suffisante pour faire face à la complexification des assurances et régimes sociaux

Par convention du 15 décembre 2004, les communes de Paudex et Belmont ont confié la gestion de leurs ACAS respectives à la ville de Pully, répondant ainsi à l'adoption du rapport par le Conseil d'Etat qui a fixé une obligation de regroupement pour les communes qui ne couvraient pas un bassin de population de 5'000 habitants.

Dès le 1^{er} janvier 2005. L'agence est ainsi devenue l'AIAS/PPB

Les agences ont notamment les tâches suivantes :

- renseigner et orienter la population sur les droits et obligations en matière d'assurance et régimes sociaux;
- appliquer les directives et instructions;
- transmettre aux autorités tous renseignements nécessaires;
- fournir un appui à la population des communes de la région pour remplir les formulaires officiels (réunir les pièces officielles);
- contrôler l'exactitude des renseignements indiqués par les requérants;
- informer le Département de la santé et de l'action sociale et les autorités des éventuelles lacunes d'informations de la population et sur les éventuels mécontentements causés par l'application des dispositions légales ;
- contribuer à l'établissement et au maintien de bonnes relations entre les autorités, les affiliés, les assurés, les ayants droit et la population des communes en général.

Le 31 décembre 2007, l'AIAS/PPB est transférée à la Région « RAS » (régionalisation de l'action sociale), elle est intégrée à l'ARAS (l'Association régionale d'action sociale), et dépend hiérarchiquement de la direction du « CSR » (Centre Social Régional) située à l'Avenue Villardin 2 à Pully, elle devient ainsi une Agence d'Assurances Sociales (AAS) et couvre le même territoire.

OCC (Organe Cantonal de Contrôle)

- recensement conformément aux instructions;
- contrôle de l'obligation d'assurance;
- collaborer à l'information spéciale lors de renouvellements, renseigner l'Organe;
- collaborer à l'information spéciale lors d'assurance à l'étranger pour les dispenses d'assurance en suisse.

OCC/LAMal

10 à 12 % de la population bénéficie d'un subside pour la prime d'assurance-maladie.

L'AIAS/PPB a pour mission de réviser annuellement 200 dossiers de bénéficiaires de subside qui permettent d'enregistrer les éléments récents de situation financière avant de poursuivre l'aide.

Statistiques actuelles pour les 3 communes réunies :

Le bassin de population dépasse les 20'500 habitants à fin 2007.

L'AIAS occupe 3 personnes pour un 260% plein temps. Elle reçoit plus de 4'000 visiteurs par année et répond à près de 3'000 appels téléphoniques.

- ~ 200 jeunes qui atteignent 21 ans dans l'année sont prévenus de l'obligation légale et fédérale de cotiser à l'AVS;
- ~ 300 futurs rentiers AVS, les dames atteignant 64 et les messieurs 65 ans dans l'année, sont informés de leur droit à la rente AVS.

AVS/AI

Notre AIAS gère par exemple :

- un peu plus de 1'900 dossiers de rentiers AVS/AI;
- ~ 500 dossiers d'indépendants;
- ~1'000 dossiers de non actifs;
- presque 600 dossiers d'employeurs.

PC

Près de 600 habitants sont bénéficiaires de Prestations complémentaires à l'AVS/AI et/ou du droit au remboursement de frais de soins et de participations médicales PCG (Prestations complémentaires de guérison).

Tous les quatre ans, les dossiers de Prestations complémentaires sont révisés, les justificatifs nécessaires sont recueillis, les dossiers sont soumis à la Commission communale d'enquête et adressés à la Caisse cantonale, soit entre 60 et 80 dossiers par an.

Travaux effectués pour Belmont

78	indépendants
135	non actifs
47	employeurs (non agricoles)
1	employeur agricole
22	allocations familiales
169	rentiers AVS et AI
24	prestations complémentaires AVS/AI
206	bénéficiaires de subside OCC (ass.-mal.)

Le décompte annuel de notre participation à l'AIAS, établi par la Ville de Pully, se monte pour l'année 2007 à Fr. 43'430.-.

L'Agence contacte chaque année, par une lettre circulaire personnalisée, toutes les dames atteignant 64 ans ainsi que les messieurs atteignant 65 ans l'année suivante (début du droit à la rente AVS):

- en 2007, la lettre a été adressée à 29 cancoires.

Même démarche pour tous les jeunes qui atteindront leur 21^{ème} année l'année suivante (début de l'obligation de cotiser à l'AVS) :

- en 2007, la lettre a été adressée à 29 jeunes cancoires.

PRÉVOYANCE ET AIDE SOCIALE

Mme Dorthe fait partie de la commission sociale et assure le secrétariat en ce qui concerne les aides sociales accordées sur le plan communal.

Un montant de Fr. 10'000.- est maintenu dans le budget au titre d'aide sociale, permettant d'accorder des aides ponctuelles, particulières ou complémentaires, qui ne pourraient être prises en charge par les régimes sociaux.

Nous avons participé à des frais de traitements orthodontiques selon le barème en vigueur. Pour l'année, la totalité des aides accordées représente Fr. 143.50.

En ce qui concerne les camps scolaires, quelques petites aides ont été accordées pour un montant total de Fr. 182.-.

Nous avons également participé pour un montant de Fr. 210.- pour un cours de musique.

Ces aides sont de compétence municipale, sans recours à la commission sociale.

Prise en charge des frais de transports de loisirs des personnes à mobilité réduite vivant à domicile

Durant l'année 2007, une seule demande a été enregistrée pour cinq courses effectuées par Transport handicap Vaud (THV), ceci pour un montant de Fr. 195.- à charge de la commune.

Toutes les personnes enregistrées sur les fichiers de THV sont au bénéfice d'une carte de légitimation.

Régionalisation de l'action sociale (RAS)

Le Centre social régional (CSR) de l'ARAS Est lausannois-Oron-Lavaux, est dirigé par M. Alain Perreten et géré par le comité de direction.

Tout le personnel, nécessaire à l'activité du CSR, est engagé par l'ARAS. Au vu de l'augmentation de la charge de travail d'une part, des demandes liées aux exigences du Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS), plus particulièrement en ce qui concerne le contrôle des dossiers attribuant des aides d'autre part, le personnel a dû être augmenté. En particulier, un enquêteur social (à temps partiel) a été engagé. Courant 2007, toutes les communes ont accepté les nouveaux statuts RAS. Ceux-ci ont été transmis au Conseil d'Etat pour approbation.

Le **Conseil intercommunal** est présidé par Mme Anne-Marie Delley, Syndic d'Ecoteaux, Mme Catherine Jatton en est la secrétaire.

Le comité de direction est composé de 7 membres, syndics ou municipaux, représentant les différents districts et 2 membres représentant les institutions sociales privées. Lors de l'assemblée générale d'automne et suite à la démission de plusieurs membres dont le président Serge Voruz, Syndic de Paudex, un nouveau comité de direction a été élu. M. Jacques-André Conne (Lutry) en est le président et MM. Max Graf (Cully) et Serge Reichen (Paudex) en sont membres.

Accueil de la petite enfance

La structure d'accueil familial de jour de Pully gère l'activité des accueillantes en milieu familial des Communes de Pully, Paudex, Belmont, Lutry et Epalinges. En 2007, 43 familles ont accueilli 339 enfants pour un total de 106'054 heures. A Belmont, 51 places d'accueil ont été assurées par 4 accueillantes domiciliées sur la commune.

Le nombre de demandes de placements étant en forte progression, seulement 20 enfants ont pu trouver une place alors que 24 autres sont restés en attente.

LAJE

La Loi cantonale vaudoise sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2006, a chargé la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) de plusieurs missions citées à l'art. 41 de la loi. Dans le but d'encourager des places d'accueil, la fondation a notamment le mandat de favoriser ce développement par l'intermédiaire de réseaux d'accueil de jour et ceci aux conditions fixées par l'art. 50 et par le règlement prévu à l'art. 40.

En date du 29 mai 2007, à l'initiative de la Commune de Pully, les Communes de Belmont, Lutry et Paudex ont été invitées à créer un projet de réseau.

Un groupe de travail composé du municipal en charge de chaque commune, ainsi que de Mmes Lambert et Martin, s'est réuni à plusieurs reprises afin de préparer ce projet de réseau qui a été remis à la FAJE au 31 décembre 2007.

La reconnaissance du réseau devrait avoir lieu durant le dernier trimestre 2008. Le total des charges à répartir se monte à Fr. 31'182.75 y.c. la subvention contre Fr. 77'236.- en 2006 [sans subvention], ce qui fait un montant de Fr. 2'900.70 pour Belmont. Si le réseau devait tarder à se faire reconnaître, la Commune de Pully se réserve le droit de modifier sa facturation.

Participation aux frais de placement d'enfants

La commune, selon un barème fixé sur le revenu, a participé au financement pour le placement d'enfants dans les lieux d'accueil de Belmont ou des environs pour un montant de Fr. 5'500.-.

Lieux d'accueil de la petite enfance à Belmont

« Les Guignols »

Le jardin d'enfants « Les Guignols » a fêté ses 30 ans d'activités en 2007. Il est dirigé par Mme Catherine Kuhn et a accueilli 52 enfants et élèves, dont 27 sont domiciliés à Belmont durant l'année scolaire 2006-2007, soit :

Classe 1 – accueil petite enfance – maternelle	
· enfants de Belmont	5
· enfants d'autres communes	8
Total	13

Classe 2 – accueil petite enfance – maternelle	
· enfants de Belmont	16
· enfants d'autres communes	10
Total	26

Classes 1^{ère} et 2^{ème} enfantines	
· enfants de Belmont	6
· enfants d'autres communes	5
Total	11

Classes 1^{ère} et 2^{ème} primaires	
· enfants de Belmont	0
· enfants d'autres communes	2
Total	2

Le jardin d'enfants « Les Guignols » ne touche aucune subvention de la part des pouvoirs publics. Par ailleurs, aucune demande de participation ne nous est parvenue de la part de parents.

« Le Manège enchanté »

Ouverte depuis plus de quatre ans, cette structure a de plus en plus de succès. Elle est dirigée par Mme Rusconi.

Pour répondre à la demande de Mme Rusconi, la Municipalité a décidé de lui louer la salle des Cancoires dans le bâtiment de l'Auberge Communale, et ceci dès la rentrée 2007 afin de libérer des places en nursery. Cette situation est temporaire, dans l'attente de la réalisation de « l'Espace cancoires ».

Effectif nursery pour 2007 : 26 enfants inscrits pour 12 places par jour. dont 40% de Belmont, 45 % de communes voisines et le reste venant de plus loin. Le taux d'occupation est de 100% et le temps d'attente pour une inscription est d'une année.

Effectif garderie pour 2007 :10 enfants inscrits pour 10 places par jour, dont 40% de Belmont, et le reste venant des communes environnantes. Le taux d'occupation est de 45 à 50%.



Forum social régional

Le Forum social régional, mis sur pied depuis plusieurs années, est dirigé par M. le pasteur Fausto Berto, dans le cadre du secteur "Présence et solidarité" de la région Paudèze.

Il regroupe de très nombreux services et associations actives sur le plan social, sanitaire et accueil de la petite enfance.

Il est supra communal, supra paroissial et réunit des institutions qui sont à disposition des habitants de Pully, Lutry, Paudex et Belmont.

Son but est d'être un lieu d'échanges, favorisant les collaborations entre professionnels et bénévoles.

Belmont est représenté dans ce forum par Mme Nicolette Jan pour l'Arc-en-ciel, club des aînés, et par la municipale en charge du dicastère des œuvres sociales, dans la mesure de ses disponibilités.

Services bénévoles

En ce qui concerne les services bénévoles de Pully, Lutry, Belmont et Paudex, l'activité a été reprise par Mme Brigitte Pahud. Ce service aide les personnes handicapées ou malades à se rendre chez leur médecin, à l'hôpital, en institution, chez le coiffeur ou pour des courses de première nécessité pour un tarif très réduit.

Toute personne désireuse de services ou qui voudrait s'engager comme chauffeur bénévole peut s'adresser au n° 021 728 12 13.

ASSOCIATION D'ENTRAIDE FAMILIALE DE PULLY, PAUDEX, BELMONT - CARTONS DU COEUR PULLY, PAUDEX, BELMONT

Association de l'Entraide familiale

L'assemblée générale 2007 a eu lieu le 22 mars au refuge des Bas-Monts.

Vous pouvez trouver tous les renseignements utiles sur le site nouvellement créé et qui est www.aef-ppb.ch

Cartons du cœur Pully, Paudex, Belmont

Depuis treize ans, l'Action humanitaire et les Cartons du cœur Pully-Paudex-Belmont apportent aide et réconfort à des familles de la région.

A Belmont, les Midis du cœur sont très connus et appréciés. Ces repas sont ouverts à tous et fréquentés par de nombreuses personnes. Ce sont, tous les derniers mardis du mois, dans la buvette de la Grande Salle, des moments très riches sur le plan de la convivialité comme sur celui des repas servis. Il est à relever que la participation financière libre des participants laisse régulièrement un léger bénéfice.

Que Mme Marie-Christine Charles, et toutes les personnes qui préparent ces délicieux repas en soient grandement remerciées.

Nous participons à cette association par des prestations en nature, mise à disposition de locaux, matériel, vin, photocopies, etc.

NONAGÉNAIRES

Durant l'année écoulée nous avons fêté les 90 ans de M. Robert Forster, de Mme Odillie Devaud et de M. Cyril Chabbey.

Le 30 décembre, notre doyenne Mme Andrée Schwab a eu 100 ans mais comme elle se trouvait dans sa famille à l'étranger, il n'y a pas eu de manifestation officielle organisée par le préfet, comme il se doit pour un centenaire.

M. Stern (92 ans) et Mme Schwab, sont les doyens de la commune.

AFFAIRES CULTURELLES

Sociétés et associations locales

Nous avons organisé, pour la 4^{ème} fois, une séance de coordination avec toutes les sociétés et associations locales, s'agissant de l'utilisation de nos infrastructures pour leurs multiples activités. Pour la plupart des responsables de nos sociétés, cette séance n'est pas seulement utile, mais indispensable.

Comme à leur habitude, plusieurs de nos sociétés et associations locales ont offert, à la population, de splendides moments de convivialité tout au long de l'année; qu'elles en soient ici sincèrement remerciées.

Janvier 2007, la rénovation de la Grande Salle achevée, a vu les sociétés locales prendre leurs nouvelles marques, avec pour la plupart un très grand plaisir.

2007 a donc été pour quelques sociétés locales l'occasion de

faire la fête ... :

- le "Ciné-club" a fêté ses 30 ans d'activités en présentant, comme à son habitude, des films intéressants et en organisant une soirée spaghettis pour ses membres et invités;
- la "Concorde" a fêté ses 125 ans par un beau samedi de juin aux Bas-Monts. Tout le monde s'en est donné à « Chœur Joie »;
- au cours du mois de mai, la société théâtrale « La Grappe » nous a offert un spectacle d'actualité intitulé « Après la pluie » ou comment faire pour continuer de fumer sur son lieu de travail ?
- la société de gymnastique de Belmont a fêté ses 20 ans d'activités;
- à l'occasion de son 20^{ème} anniversaire, la section basket des Cancoires sportifs a accueilli l'Assemblée générale de l'Association vaudoise de basketball à la Grande Salle;
- le 10^{ème} Marché artisanal s'est déroulé dans le bâtiment administratif, ceci à la demande des organisatrices qui avaient apprécié la disposition des lieux lors du marché de l'année précédente. Les visiteurs ont pu parcourir les différents stands d'artisanat et se restaurer au carnotzet. Le Saint-Nicolas a fait sa distribution de pains d'épices à la grande joie des plus petits;

- la "Société de développement" a organisé des activités telles que : la course aux œufs à Pâques, le 1^{er} août au Bas-Monts, le Marché Villageois en septembre, la brisolée en octobre et les fenêtres de l'Avent pour le mois de décembre;
- lors de la fenêtre de l'Avent organisée au bâtiment administratif, nous avons inauguré la crèche géante fabriquée et installée par Mme Laurette Favre. Merci Laurette ...

ou la tête... :

- en effet en date du 31 janvier, la Commune de Pully nous informait de la cessation d'activité du stand de tir de Volson avec effet au 31 décembre 2007. Des négociations sont en cours avec une commune voisine afin de poursuivre cette activité militaire et sportive dans la région.

et enfin faire la fête ... et la tête... :

- c'est à la Société de tir de Belmont qu'a incombé d'organiser, en 2007, le tir du challenge intercommunal ... pour la dernière fois au Stand de Volson !.



CONCLUSION

Durant cette année 2007, j'ai pu parfaire les connaissances nécessaires à mon activité de Municipale.

J'ai eu le plaisir de participer à de nombreuses manifestations organisées par les sociétés locales, d'assister à tout autant de séances de Municipalité, où je n'imaginai pas le nombre de décisions devant être prises en une année.

J'ai également eu la tâche de préparer et de présenter, en collaboration avec M. Gilbert Moser, des préavis, tels que le financement de trois classes à Kera Douré, « L'Espace Cancoires » ainsi que le crédit d'étude de l'extension du collège 3^{ème} étape. Tout ceci demande une somme de travail et des connaissances que mes collègues et les services concernés m'ont apportées durant cette année.

En bref, un travail varié, intéressant que je me réjouis de poursuivre en 2008 et plus si affinités...

Chantal DUPERTUIS, municipale

SERVICES INDUSTRIELS - TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

M. Philippe MICHELET, municipal



PRÉAMBULE

L'établissement d'un rapport de gestion est un exercice pour le moins surprenant. Il s'agit de traduire l'activité de toute une équipe qui va du service technique au personnel sur le terrain dont seul le travail non réalisé est immédiatement mesuré et sujet à jugement. A l'aune de cette mesure, nous devons admettre que le travail réalisé par les collaborateurs du dicastère est de qualité tant le niveau de réclamation est faible. Encore merci à eux pour la qualité du travail et leur engagement au profit de la collectivité et non seulement de leur employeur.

Notre technicien communal, Gilles Warnery, nous a quitté à la fin de l'année pour relever d'autres challenges professionnels. Je le remercie pour le travail effectué durant ces années et lui souhaite plein succès dans sa nouvelle place.

Comme la nature, le service technique a horreur du vide. Dès le 3 janvier 2008, Christophe Sarda, notre nouveau technicien communal prendra ses fonctions. Je lui souhaite la bienvenue et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle activité.

SERVICES INDUSTRIELS

Service de l'électricité

A côté des activités courantes que sont :

- le raccordement de 20 nouvelles constructions;
- la mise en place de raccordement de chantier;
- la pose de nouveaux compteurs;

- le changement de compteurs pour révision;
- les travaux d'entretien de notre réseau électrique;
- la transformation d'armoires électriques;
- la pose de tubes et le tirage de câbles sur les divers chantiers;
- les interventions sur le réseau en cas de panne;

il y a lieu de relever les travaux particuliers suivants :

- la pose de candélabres le long du chemin des Esserts et du sentier de Pra-Menu;
- la poursuite de la modification des candélabres, à la rte du Burenos / rte des Chaffeises, par le raccourcissement des mâts existants et le changement de la tête d'éclairage. Ces travaux se poursuivront également en 2008;
- la première campagne de contrôle des candélabres a permis de tester 75 mâts. Les résultats de ces tests nous ont conduit à remplacer immédiatement 2 candélabres qui présentaient des défauts graves dus à la corrosion de l'intérieur du mât et par conséquent invisible lors d'une inspection visuelle. 5 candélabres ont été renforcés au niveau du scellement de la base, les mâts étant sains. La campagne de contrôle se poursuivra en 2008. Les mâts remplacés ou renforcés seront à nouveau testés.

A ces diverses activités s'ajoutent les appuis ponctuels pour la préparation des manifestations villageoises ainsi qu'au service des eaux et au service de la voirie pour le déneigement.

Tarifs SI 2008

Notre contrat d'approvisionnement, avec les SI de Lausanne (SIL), arrivait à échéance à la fin 2007. Les prix de fourniture de l'énergie électrique subissent une hausse importante. Cette situation a bien évidemment eu une répercussion sur nos négociations pour le nouveau contrat d'approvisionnement avec les SIL.

Face à la hausse des coûts de l'approvisionnement, nous avons dû nous résoudre à reporter une partie de celle-ci sur le consommateur. Toutefois la bonne santé financière de notre service de l'électricité nous a permis de limiter la hausse à 2 cts/kWh soit ~50 %.

Le décret vaudois sur l'électricité nous oblige à faire valider les modifications de tarif au Conseil d'Etat qui demandait l'avis de Monsieur Prix. Manifestement peu au courant de la procédure voulue lors de l'acceptation du décret, nous avons dû le lui rappeler afin d'obtenir une décision de sa part. Finalement, le Conseil d'Etat a accepté une hausse des tarifs limitée à 10 % pour toutes les sociétés de distribution.

Cette décision nous a permis de notifier les nouveaux tarifs avant la fin de l'année avec une entrée en vigueur au 1^{er} février 2008.

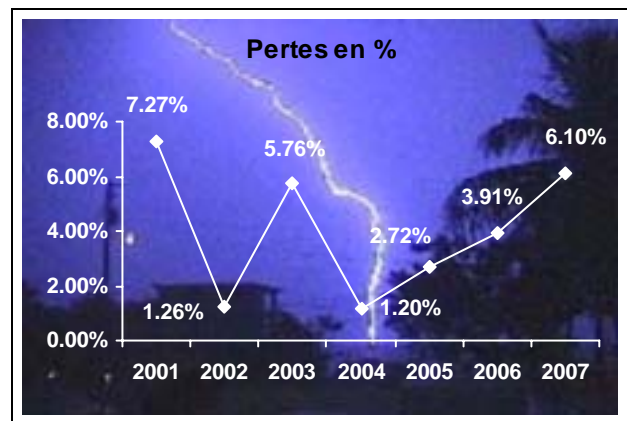
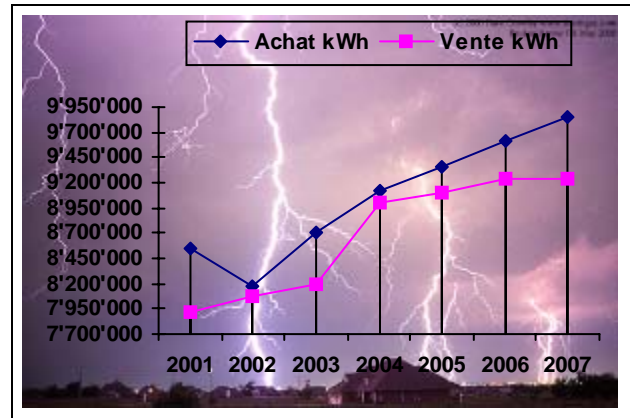
Service de contrôle

A la fin 2007, 1'655 compteurs étaient installés sur notre réseau, soit une augmentation de 28 unités. 169 actions liées à des contrôles périodiques ou finaux ont été réalisées.

Devant l'impossibilité de procéder au rattrapage des contrôles périodiques échus au 1^{er} janvier 2002, dans le cadre des SI de Pully, Paudex et Belmont, il a été décidé de procéder à la mise en soumission de ces travaux. A cet effet un appel d'offre a été publié en juillet 2007. L'offre de la société BCC Contrôle SA s'est révélée économiquement la plus avantageuse, conformément à la grille d'évaluation que SICEL avait élaboré avec la participation de l'entreprise Perrottet Ingénieurs Conseils en Electricité S.A.

Vu l'importance du marché, les entreprises ont revu leurs prix nettement à la baisse par rapport à ceux qu'elles pratiquent pour des contrôles au coup par coup. Ainsi, le marché estimé à environ Fr. 250'000.- a été attribué à Fr. 124'100.- seulement. Les travaux débuteront au mois de janvier 2008, donc avec 6 mois de retard par rapport au calendrier prévu. Ils seront terminés fin juin 2009, au plus tard.

Graphiques "Electricité" depuis 2001



Libéralisation du marché de l'électricité

La mise en place de la libéralisation du marché de l'électricité a donné lieu à la confrontation d'intérêts divergents qui se retrouvaient dans la loi sur le marché de l'électricité (LME). Son adoption par les Chambres fédérales faisait l'objet d'un référendum. Le 22 septembre 2002, le peuple suisse refusait cette loi.

En l'absence de loi, des règlements de litiges ont été portés devant la Commission de la concurrence (ComCo). Celle-ci avait conclu que, selon la loi fédérale sur les cartels du 6 octobre 1995, une entreprise en position dominante a un comportement illicite lorsqu'elle refuse, sans motifs valables, de donner accès contre rémunération, à des infrastructures indispensables à l'exercice de la concurrence. Saisi, suite à la décision de la ComCo, le Tribunal fédéral (TF) a reconnu, dans son arrêt du 17 juin 2003, le droit d'accès au réseau de transport et de distribution électrique pour des tiers.

En donnant raison à la ComCo, le TF a confirmé que la loi sur les cartels s'appliquait bien au secteur de l'électricité, ouvrant de fait le marché de l'électricité à la concurrence.

Cette décision a relancé les travaux pour l'élaboration d'une nouvelle loi régissant le marché de l'électricité et notamment les conditions d'ouverture du marché. Après de laborieuses négociations, un nouveau projet de loi était élaboré. La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) a été acceptée par l'Assemblée fédérale le 23 mars 2007. Le référendum n'ayant pas été demandé, elle est partiellement (articles 21 et 22 portant sur la création de la Commission de l'électricité, ECom) entrée en vigueur le 15 juillet 2007.

La LApEI entrera presque intégralement en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

L'ordonnance d'application de la loi a été mise en consultation jusqu'au 15 octobre 2007. Les très nombreuses prises de position ont nécessité un gros travail de synthèse et de rédaction avec, pour conséquence, un report de son entrée en vigueur au 1^{er} avril 2008. L'ouverture du marché, pour les clients éligibles sera effective au 1^{er} janvier 2009 au lieu du 1^{er} octobre 2008.

Modalités d'ouverture

La loi fédérale ouvre le marché en deux étapes :

- dès le 1^{er} janvier 2009, les consommateurs finaux de plus de 100'000 kWh par année, pourront choisir librement leur fournisseur d'énergie électrique;
- dès le 1^{er} janvier 2014, tous les consommateurs finaux pourront, sous réserve de référendum, choisir librement leur fournisseur d'énergie électrique.

Les distributeurs seront rémunérés par le timbre, que l'on peut assimiler à un péage, pour l'utilisation du réseau électrique. Ce timbre est applicable à tous les stades de l'acheminement de l'énergie, soit depuis la production jusqu'à l'utilisateur final.



Groupe de travail Harmonie (GT)

Dans la perspective de l'ouverture du marché, le canton de Vaud avait créé le groupe de travail « Harmonie » qui avait pour ambition de regrouper tous les distributeurs électriques du canton. En juin 2007, après de nombreuses séances et études, le constat d'échec était flagrant et consacrait la faillite de la démarche « Harmonie ».

Romande Energie Commerce - RECom SA

Le détail des démarches effectuées pour aboutir à la création de la société RECom SA a fait l'objet d'un développement dans le préavis N° 16/2007 et son information complémentaire. C'est pourquoi, nous nous contenterons d'un rappel succinct.

En juillet 2007, à l'initiative de la commune de Pully, les distributeurs qui souhaitaient travailler ensemble décidaient d'entreprendre une nouvelle démarche. Basée sur les études et données rassemblées dans le cadre d'Harmonie, elle allait déboucher sur la volonté de quelques acteurs de travailler en commun.

Ces acteurs, Romande Energie Holding (RE), SIE SA (Service intercommunal de l'électricité SA détenu par les communes de Chavannes, Crissier, Ecublens et Renens) et les Communes de Belmont-sur-Lausanne, Bussigny, Paudex, Pully, Romanel ainsi que les Services industriels de Lausanne (SIL), décidaient de constituer une société commune de distribution de l'électricité. Composée de distributeurs et de producteurs-distributeurs, un énorme travail d'évaluation a été effectué sous la conduite d'un comité de pilotage. A ces sociétés initiales est venue se joindre la société ATEL qui, étant un pur producteur, nous apportait une garantie d'approvisionnement à long terme.

Un intense travail de prise de connaissance de dossiers, d'études et autres simulations suivi de nombreuses séances a conduit à poser les bases de la future société.

Le 22 novembre, le Conseil communal adoptait le préavis qui autorisait la participation de la commune de Belmont-sur-Lausanne à la création de la société « Romande Energie Commerce SA » (RECom) et à l'entrée dans son capital.

Le 21 décembre 2007 la société était officiellement constituée.

Collaboration des SI Pully – Paudex - Belmont

Durant toute la phase « Harmonie », les SI de Pully ont représenté les SI de Belmont et de Paudex dans les diverses séances. Une information régulière nous était retournée et lors de décisions qui devaient être prises, une séance de coordination était mise sur pied.

Cette collaboration s'est poursuivie durant toute la phase qui allait conduire à la constitution de « RECom ». Hormis les séances du comité de pilotage, où la commune était toujours présente, les SI de Pully nous ont représentés dans divers groupe de travail.

La commune de Romanel-sur-Lausanne nous a rejoint dans la coordination pour défendre les intérêts des petits distributeurs lors des travaux de constitution de la nouvelle société.

Ces travaux de coordination et de représentation se poursuivront en 2008 pour la mise en place des structures de collaboration avec la nouvelle société.

Service des eaux

A côté des activités courantes que sont :

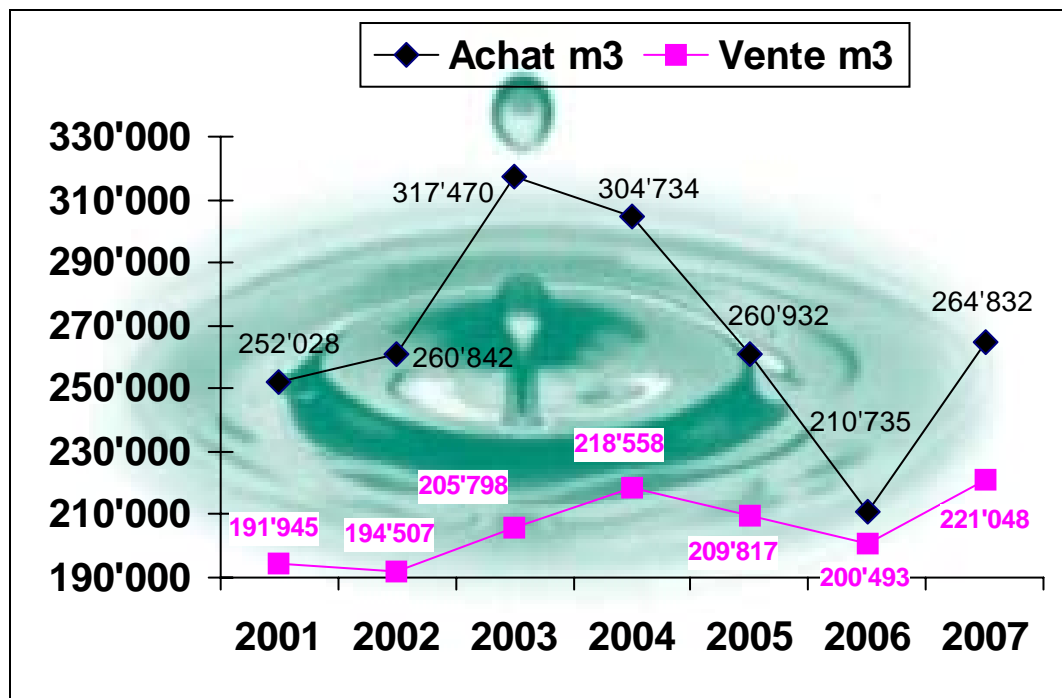
- le branchement de nouvelles constructions;
- la pose de nouveaux compteurs;
- le changement de compteurs pour révision;
- les travaux d'entretien de notre réseau;
- les interventions sur le réseau en cas de fuite;

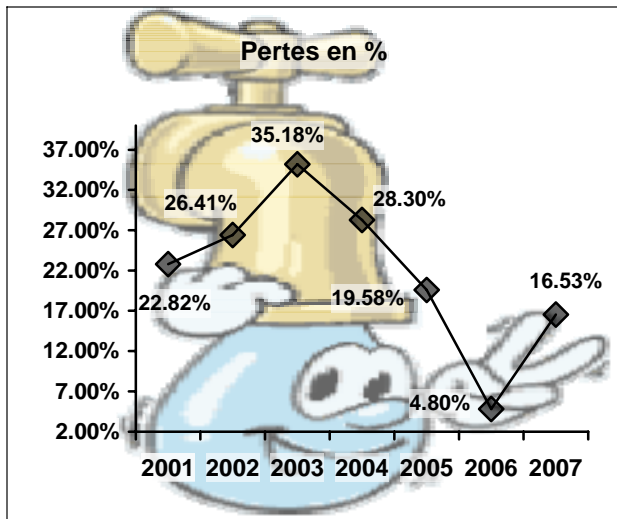
il y a lieu de relever les travaux particuliers suivants :

- 12 fuites ont été réparées sur le réseau communal, 2 sur les raccordements privés;
- 17 bornes hydrantes ont été révisées;
- 30 compteurs ont été changés pour révision.

A ces diverses activités s'ajoutent les appuis ponctuels pour la préparation des manifestations villageoises ainsi qu'au service de l'électricité et à la voirie pour le déneigement.

Graphiques "Eau" depuis 2001





Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux - SSIGE

La SSIGE, créée en 1873, représente les distributeurs d'eau au niveau suisse et s'engage pour les intérêts de la branche. En tant qu'organisation faitière nationale, elle représente également les intérêts techniques des distributeurs de gaz. La SSIGE transmet, encourage et élabore des solutions fondées, à la fois sur l'expérience pratique des branches qu'elle représente, et sur les acquis scientifiques les plus récents. La SSIGE s'engage pour la création de conditions cadres adéquates sur les plans financier et technique. Elle est devenue, de fait, l'interlocutrice des associations régionales, nationales et internationales actives dans le domaine du gaz et de l'eau.

La SSIGE consacre ses efforts :

- à la création de conditions optimales garantissant l'approvisionnement fiable et efficient de toute la population en eau potable de qualité irréprochable à des prix convenables, eu égard en particulier aux exigences en matière d'hygiène;
- à la protection et à la gestion durable des ressources naturelles en eau. Elle veille particulièrement à ce que la population et les décideurs soient conscients de l'importance vitale de l'eau potable et qu'ils agissent en conséquence;
- au maintien à jour de l'état des connaissances scientifiques et à l'encouragement de la coopération de la formation et du perfectionnement dans les branches du gaz et des eaux.

En 2007, le nombre des distributeurs d'eau adhérents s'est enrichi de six nouveaux venus pour atteindre un total de 446.

En tant que distributeur d'eau, nous nous devons d'avoir accès à des informations fiables et de pouvoir ainsi bénéficier des recommandations et des expériences de la branche. C'est pourquoi nous avons décidé d'adhérer à la SSIGE.

Réseau de distribution

Notre réseau est doté d'une station de pompage et de deux réservoirs. Le réseau de distribution long de 18'180 m est constitué des matériaux suivants :

- polyéthylène (PE) sur 4'410 m soit 24.3%;
- chlorure de polyvinyl (PVC) sur 2'085 m soit 11.5%;
- amiante-ciment sur 2'095 m soit 11.5%;
- fonte ductile et fonte grise sur 8'865 m soit 48.7 %;
- acier sur 725 m soit 4 %.

De plus, 139 bornes hydrantes ainsi que 680 compteurs de mesure sont installés sur le réseau.

Sécurisation des réservoirs

La sécurisation des installations de stockage et de pompage de l'eau potable est sous la responsabilité des distributeurs, selon la directive (W1) de septembre 2005 édictée par la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE). Afin de parvenir à la maîtrise qualitative des processus et des états, nous avons procédé à un inventaire des mesures à prendre afin de pallier, de manière raisonnable, aux différents points faibles constatés.

Il est important de savoir que les directives de la SSIGE sont approuvées par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) à titre de « bonnes pratiques ».

Les travaux de sécurisation ont débuté cette année et se poursuivront en 2008.

STAP - Station de pompage du chemin de la Mouette

Hormis les travaux de sécurisation, nos travaux permettront également de mettre en conformité nos installations de soutirage avec les exigences techniques de notre fournisseur, tout particulièrement en ce qui concerne les organes de mesure des débits soutirés.

Les travaux de mise en conformité des branchements sur les conduites du service des eaux de Lausanne seront réalisés en 2008. En effet, il a été nécessaire d'étudier plus en détail, avec le service des eaux de Lausanne, les travaux à entreprendre.

SIGIP

Les travaux de mise en œuvre se poursuivent sous le contrôle du comité de pilotage. Les travaux de saisie de nos données existantes ont été confiées au bureau RIBI. La supervision de ces travaux est confiée au service géomatique de Pully. Pour les relevés effectués en cours de travaux, un cahier des charges est transmis aux bureaux de géomètre concernés afin de garantir une parfaite intégration des données.

TRAVAUX PUBLICS

Chemin des Ecaravez

Préavis N° 8/2004

Lors de la réception des travaux, nous avons émis des doutes sur la qualité de l'application anti-graffiti car des microbulles apparaissaient en surface. Cette situation nous a amené à repousser les plantations destinées à recouvrir le mur. Un essai sur le mur nous a démontré que l'application anti-graffiti était efficace. Cette négociation avec l'entreprise et son fournisseur nous a contraint à repousser les plantations au printemps 2008.

Chemin du Plan

Préavis N° 7/2005

Les travaux de pose du revêtement final, ainsi que de végétalisation ont été réalisés. Les travaux de marquage du cheminement piétonnier seront réalisés au printemps 2008.

Arnier – Courtillet – Chatruffe - Louche

Préavis N° 07/2006

Les travaux se sont terminés avec le raccordement de la conduite existante, sous l'autoroute, à la nouvelle conduite du sentier de l'Epine.

Ces travaux ont nécessité une intervention depuis le domaine autoroutier et en conséquence, ils ont été réalisés en coordination avec le service d'entretien de l'autoroute. Ces travaux ont permis de supprimer le « bras mort » que constituait l'alimentation de la borne hydrante à l'entrée du tunnel autoroutier.

Chemin de Chatruffe

Préavis N° 8/2007

Les travaux ont débuté le 3 septembre et la chaussée a pu être rendue à la circulation le 5 octobre. Ces travaux n'ont pas apporté de mauvaises surprises. Les travaux de drainage que nous avons envisagés se sont avérés nécessaires, notamment au droit des gabions.

Les travaux de marquage du cheminement piétonnier ont été interrompus et seront poursuivis au printemps 2008.

Zone 30 km/h

Préavis N° 2/2006

A la suite des travaux, une phase d'ajustement des aménagements a été réalisée et se poursuivra en 2008.



Réseau routier

Entretien des routes

Les travaux d'entretien ponctuel se sont poursuivis par une campagne de réfections localisées des fissures ainsi que par l'amélioration des certains points de récupération des eaux d'écoulement.

ASSAINISSEMENT ET ENVIRONNEMENT

Voirie

Un détecteur de neige, ainsi qu'une sonde de température ont été installés sur le réservoir de la Métraude. Il permettra d'alerter la personne de piquet en cas de chute de neige.

En plus des travaux habituels d'entretien effectués par notre service de voirie, les travaux particuliers réalisés ont été les suivants :

- taille des haies bordant les chemins et routes communales;
- participation aux manifestations villageoises des sociétés locales.

GEDREL SA

La modification de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003 a eu pour conséquence de modifier la durée des législatures, qui est passée à 5 ans au lieu de 4 précédemment. Dès lors, il a été nécessaire de modifier la convention entre actionnaires.

Campagne de sensibilisation

Les actions de sensibilisation des enfants des classes primaires et enfantines, mises sur pied en automne 1998, se sont poursuivies avec un succès constant.

GEDREL SA poursuit chaque année ses campagnes de sensibilisation de la population à la gestion des déchets. Mieux gérer ses achats, mieux conserver, réparer et recycler davantage, tels sont les comportements qui sont suscités à travers des campagnes d'affichage, d'annonces dans la presse, la distribution de tous ménages, etc.

Dans le cadre du marché villageois, GEDREL SA a animé un stand d'information qui a rencontré un grand succès. Ce type d'animation s'inscrit dans le cadre des actions de sensibilisation menée vers un public d'adultes.

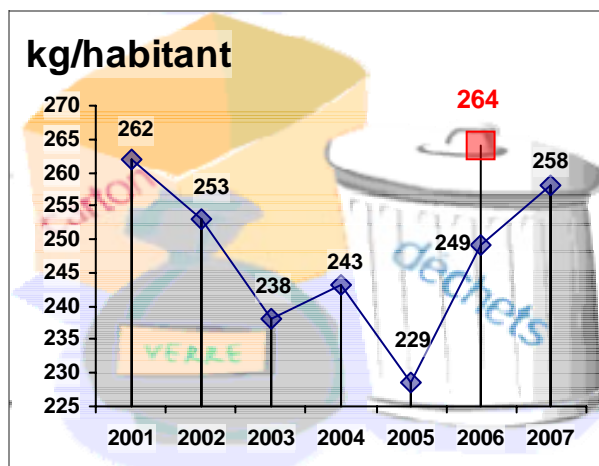
Déchets urbains

Le 1^{er} janvier 2007, est entrée en vigueur la loi sur les déchets, adoptée le 5 septembre 2006 par le Grand Conseil.

La commission instaurée dans le cadre de Lausanne Région, dans le but d'élaborer une politique régionale commune, a tout d'abord procédé à un sondage auprès des communes membres. Les résultats ont fait clairement ressortir la volonté d'instaurer une taxe au ménage et non une taxe au sac.

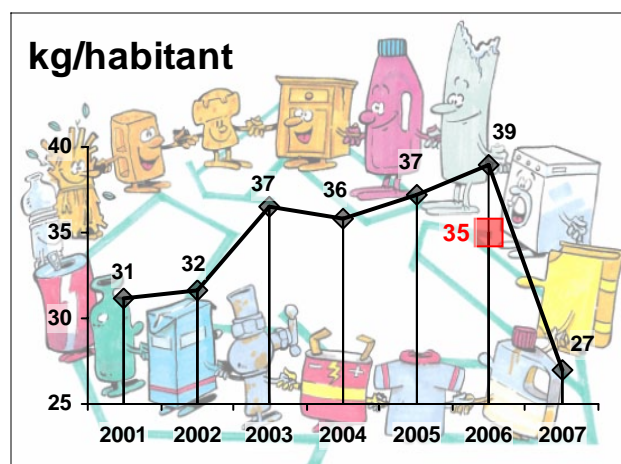
Cette orientation claire, a permis à la commission d'élaborer un projet de règlement ainsi qu'un canevas de préavis. Les communes seront bien évidemment libres d'introduire la taxe sur les déchets à la date qui sera choisie par elles.

Ordures ménagères



■ Selon les statistiques cantonales, en 2006, la moyenne cantonale d'ordures ménagères collectées s'élevait à **264 kg** par habitant.

Déchets encombrants



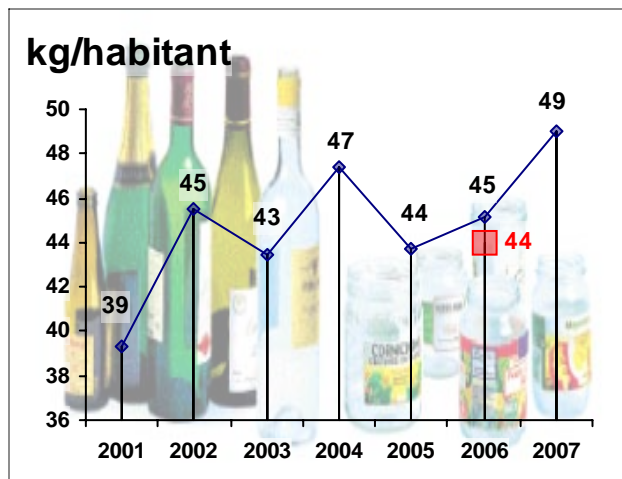
■ Selon les statistiques cantonales, en 2006, la moyenne cantonale de déchets encombrants (y compris les métaux) s'élevait à **35 kg** par habitant.

Ramassage des piles usagées

Le ramassage des piles usagées s'effectue dorénavant dans les magasins. Sur notre commune, nous avons maintenu, sur le parking d'Arnier, le container destiné aux piles.

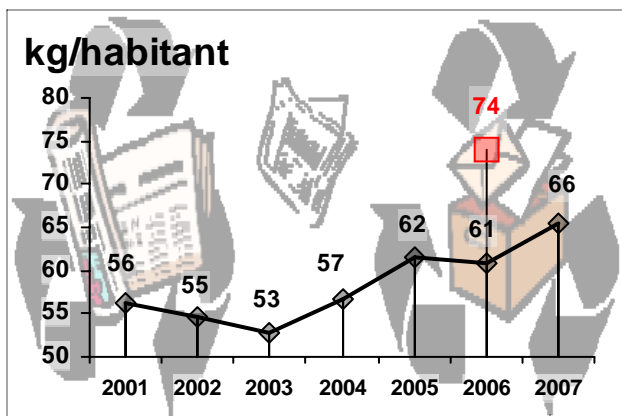
Nous avons voulu ainsi donner une raison supplémentaire pour ne pas les jeter dans les ordures ménagères. Ce ramassage des piles fonctionne bien et la campagne Gedrel avec la boîte à piles y a contribué.

Verre



■ Selon les statistiques cantonales, en 2006, la moyenne cantonale de verre collecté s'élevait à **44 kg** par habitant.

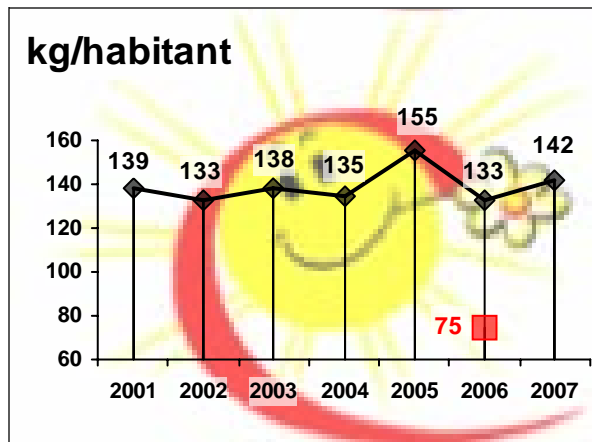
Papier



■ Selon les statistiques cantonales, en 2006, la moyenne cantonale de papier collecté s'élevait à **74 kg** par habitant.

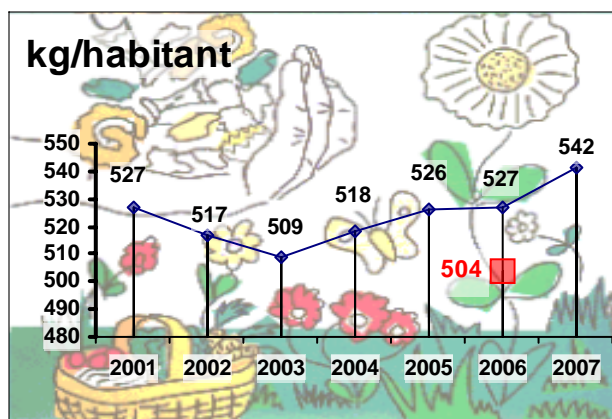
Compostière intercommunale "La Coulette"

Le compostage se démocratise. Les habitants de notre commune le pratiquent de plus en plus.



■ Selon les statistiques cantonales, en 2006, la moyenne cantonale de déchets compostables collectés dans les communes s'élevait à **75 kg** par habitant.

Total des déchets par habitant



■ Selon les statistiques cantonales, en 2006, la quantité de déchets collectés s'élevait à **504 kg** par habitant répartis en 299 kg d'incinérables et 205 kg de recyclables donc avec un taux de recyclage de 41%.

En 2007, la quantité par habitant s'élevait, dans notre commune, à 541.5 kg répartis en 285 kg d'incinérables et 265.5 kg (y.c. ferraille) de recyclables donc le taux de recyclage est de 49%. Il est réjouissant de constater que le taux de recyclage est en progression. Ceci nous conforte dans notre politique de créations d'Ecopoint sur le territoire communal. Pour mémoire, l'objectif cantonal visé est un taux de recyclage de 60% à l'horizon 2020.

Déchets spéciaux

Deux matinées de récupération sont organisées par la Commune de Pully en collaboration avec Belmont et Paudex. Les récupérations effectuées en mai et en octobre se sont déroulées comme d'habitude sur la place de la Clergère à Pully. Le résultat des déchets dangereux récoltés démontre la nécessité de maintenir l'offre de cette prestation à nos habitants.

Déchets Pour les trois communes	En kg	
	2006	2007
· lampes spéciales	30	0
· antiparasitaires	145	365
· déchets peintures	4366	5124
· acides	20	28
· divers déchets ménagers	375	477
· médicaments périmés	159	142
· piles	513	455
· solvants	284	198
· sprays	260	311
· tubes fluorescents	124	171
· thermomètres	0	0
· produits chimiques	80	0

ÉPURATION DES EAUX ET COLLECTEURS

Épuration des eaux – STEP

Les eaux usées des Communes de Pully, Paudex et Belmont sont traitées par la station d'épuration de Pully.

La capacité de traitement de 30'000 équivalents-habitants est suffisante pour couvrir les besoins à long terme des trois territoires. De plus, l'effort fourni pour la mise en séparatif de nos réseaux améliore chaque année le rendement de la STEP.

Au 31 décembre, les habitants raccordés se répartissent comme suit :

Commune	2004	2005	2006	2007
Belmont	3'126	3'195	3'411	3'363
Paudex	1'637	1'680	1'673	1'624
Pully	17'091	17'269	17'470	17'629
Totaux	21'854	22'144	22'554	22'616

La notion d'habitants raccordés n'est pas à mettre en relation avec le nombre d'habitants de la commune. Dans le cadre de l'assainissement nous utilisons le terme d'« équivalent-habitant ». Cette notion recouvre :

- la population raccordée permanente
 - + 1/3 des lits d'hôtel
 - + 1/3 des lits de la para-hôtellerie
 - + 1/3 du nombre d'emploi
 - + $\frac{1}{4}$ des places de café-restaurant
-
- = **Habitants raccordés**

Près de 10'400 contrôles analytiques de l'eau et des boues ont été effectués par le personnel de la STEP.

Ils démontrent que les rendements sont excellents, avec notamment 87% pour l'élimination du phosphore.

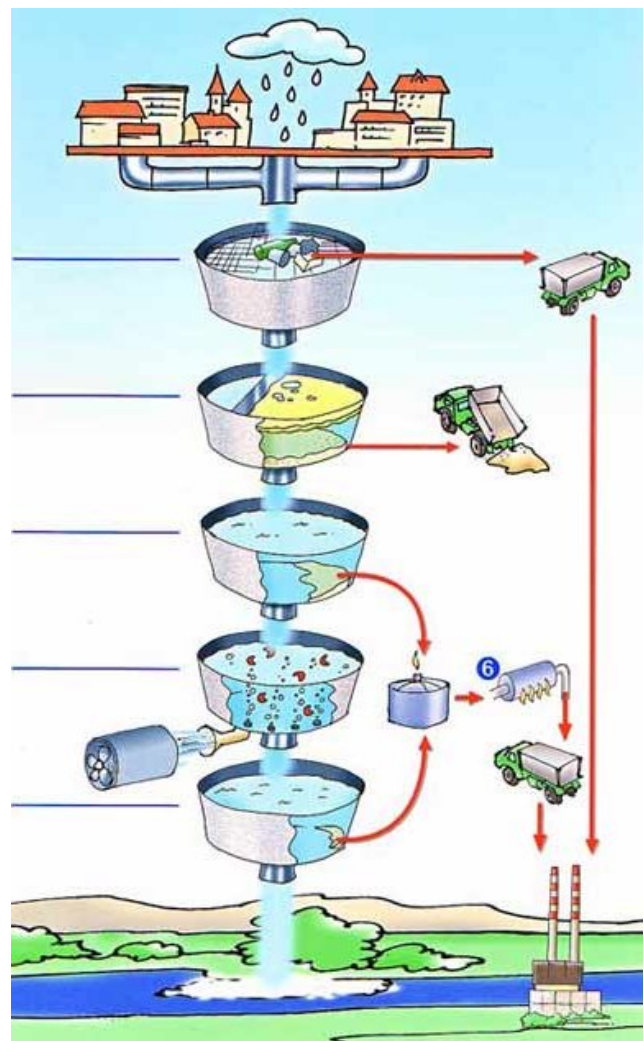


Schéma de principe d'une STEP

Principaux travaux

La mise en service d'un couvercle de répartition des boues sur une benne de 20 m³, avec sa vis de convoyage, a permis de réduire de deux tiers le nombre de transport de nos boues en incinération.

Concernant la réhabilitation de la STEP, une étude a été effectuée sur la courantologie aux abords de l'embouchure de la Paudèze, ceci afin de connaître la propagation des eaux traitées dans le lac et de chiffrer la mise en place d'une éventuelle conduite de rejet au large des rives. Une étude pour optimiser les frais de déshydratation des boues digérées devrait nous orienter vers l'utilisation d'eau industrielle provenant de la nappe phréatique au lieu de l'utilisation d'eau potable. Des sondages, ainsi qu'une demande d'autorisation au SESA, doivent encore être effectués.

Au niveau de la sécurité, un protocole sécurité a été mis en place pour les installations de biogaz. Les systèmes de détection gaz et incendie, installés en 2003, seront raccordés au début 2008 au central du traitement des alarmes (CTA) de l'ECA à Pully.

Au chapitre de l'entretien des installations, les travaux suivants ont été effectués :

- révision de deux rouleaux et remplacement des toiles sur le filtre à bandes;
- remplacement d'un carter avec ses pignons sur un pont du décanteur primaire;
- révision des engrenages sur un surpresseur d'aération de la biologie;
- échange de la pompe de recirculation d'eau chaude sanitaire;
- remplacement des peignes de raclage sur le gros dégrilleur.

Données statistiques (extrait)	2006	2007
· Eaux traitées (m ³)	2'336'156	2'464'480
· Débit moyen journalier (m ³)	7'389	7'582
· Electricité achetée aux S.I. (kWh)	186'435	165'600
· Production d'électricité (kWh)	309'004	320'404
· Electricité vendue aux SI (kWh)	540	5'406
· Electricité totale consommée (kWh)	495'439	486'404
· Biogaz utilisé par le groupe (m ³)	182'768	190'745
· Gaz de ville acheté (m ³)	5'625	3'889

Effectif du personnel	2007
· chef d'exploitation	1
· mécanicien	1
· aide exploitation	1
· laborantine (temps partiel)	1

Charges financières (en Fr.)	2007
· Montant total des dépenses	1'340'175.70
· Montant total des recettes	48'613.60
· Montant net à répartir	1'291'562.10

Charges totales nettes par équivalent-habitant raccordé (en Fr.)	
· 2003	92.63
· 2004	72.46
· 2005	62.00
· 2006	48.46
· 2007	53.33
part à charge de BELMONT pour 2007 (budget Fr. 212'904.-)	186'350.30

Les principaux écarts entre le budget et les comptes sont les suivants :

Les moins :

- études moins nombreuses et moins onéreuses que prévu;
- nombre d'heures passées par le personnel de la DTSI pour l'étude de réhabilitation de la STEP en diminution;
- installation de signalisation des alarmes techniques et couverture de la benne à boue moins onéreuses que budgétées;
- abandon du changement des aérateurs de la biologie;
- nombreux transports à Vidy au lieu de Posieux/FR (SAIDF), suite aux fermetures pour révisions de la SAIDF.

Les plus :

- suite à la révision des installations de l'usine SAIDF, env. 250 tonnes de boues ont dû être incinérées à la STEP de Vidy qui pratique des tarifs plus élevés.

Collecteurs

Le principal entretien sur les collecteurs a porté sur le changement de regards sur les chambres de visite.

ESPACES VERTS

Les travaux courants et peu spectaculaires participent à l'embellissement de la commune. La création et l'entretien de nos massifs floraux, vasques, plates-bandes et espaces verts sont appréciés par notre population, mais nécessitent une attention constante de notre service.

SOCOSEV

La Société Coopérative des Sites et Espaces Verts participe à des projets d'aménagements extérieurs ouverts au public. Elle regroupe 17 communes de la région.

Le capital de la société est de plus de Fr. 1'000'000.- et les cotisations sont suspendues depuis 16 ans.

Aucune demande de participation n'a été déposée en 2007.



Philippe MICHELET, municipal

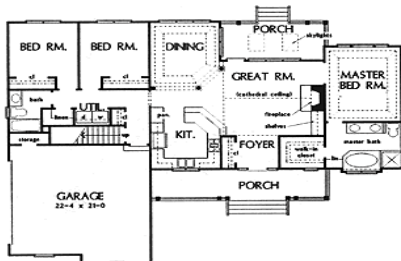
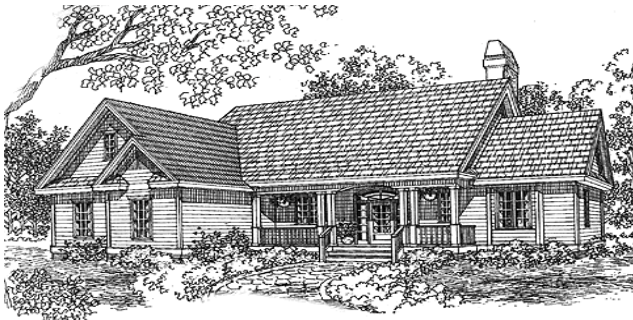


AMENAGEMENT ET GESTION DU TERRITOIRE (POLICE DES CONSTRUCTIONS ET URBANISME) – TEMPLES & CULTES

Mme Catherine SCHIESSER, municipale



POLICE DES CONSTRUCTIONS



Eh bien, me voilà seule à la barre pour ce rapport de gestion 2007. Si l'année passée j'avais bénéficié des conseils avisés de Mme Brughera pour la "ponte" de ce document, cette année, je dois me débrouiller, mais toujours avec l'aide de M. Gamboni et du Service technique, et tenter de vous présenter un rapport exhaustif mais agréable à lire.

Malgré un réel ralentissement pour de nouvelles constructions, j'ai passé bon nombre d'heures dans mon bureau du service technique, bien trop en fait, en rapport de celui qui m'est "alloué" annuellement. Et pourtant, promis-juré, je n'ai pas "bayé aux corneilles" pendant tout ce temps. Interpellée par ces heures "supplémentaires", j'ai essayé d'en trouver l'origine.

Plusieurs gros dossiers ont été traités, deux préavis importants vous ont été présentés : PPA Coin d'En Haut (09/2007) et PQ Arnier II (04/2007). Reprenant ces objets sans les avoir vécu dès l'origine, j'ai passé beaucoup de temps à compulser les archives pour bien m'imprégner de ces sujets afin de pouvoir présenter des préavis suffisamment bien construits pour que tous les conseillers, et surtout les nouveaux, puissent voter en toute connaissance de cause.

D'autres sujets m'ont tenue occupée, le PALM avec son volet SDEL pour notre région et un peu le futur PGA (Plan général d'affectation). De plus, il a fallu suppléer aux heures (env. 300) que M. Gamboni, responsable de la police des constructions, a passées à mettre sur pied le concours pour l'agrandissement du collège, le cahier des charges pour le dossier de candidature pour l'étude de l'Espace Cancoires et le suivi de ces dossiers, tâches ne relevant pas du tout de la police des constructions.

Bien que durant l'année 2007, le nombre des constructions en cours sur notre territoire ait bien fléchi, le service technique communal reçoit encore beaucoup de demandes de renseignements sur les derniers terrains disponibles. L'interprétation de notre règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (RCAT) appelle toujours beaucoup de questions. Des séances avec les architectes et propriétaires sont régulièrement organisées afin de les accompagner dans la valorisation de leur parcelle, de les renseigner sur les possibilités constructives restantes sur leur parcelle pour des aménagements, agrandissements et transformations diverses.

La délégation municipale des constructions, appelée DMC est constituée de Mme Schiesser, Présidente et secrétaire, MM. Muheim et Michelet, membres de la Municipalité et de M. Gamboni pour la partie technique, avec voix consultative. Cette délégation étudie les dossiers et les demandes relatives à la police des constructions. Elle en profite aussi pour entamer des discussions sur d'autres travaux ne relevant pas directement de mon dicastère mais concernant des aménagements divers sur le territoire de notre commune (routes, Ecopoint...). Le procès-verbal établi mentionne le préavis et les propositions de la commission pour chaque objet traité. Puis, tous les points abordés sont formellement discutés, amendés s'il y a lieu, validés en séance de Municipalité et reportés intégralement sur les procès-verbaux de dites séances.

Cette procédure, même si elle allonge parfois de quelques jours la durée d'attente pour répondre aux demandes, a pour avantage d'apporter une meilleure synergie dans la réflexion sur les projets avant la décision formelle de la Municipalité. Comme la séance préalable de la DMC a déjà permis de les étudier sous différents aspects, certaines questions ont parfois déjà reçu réponse, ce qui permet de diminuer le temps consacré à la présentation des projets en séance de Municipalité et de ne débattre que de l'essentiel.

En 2007, la DMC a siégé 37 fois, les jeudis matin à 07h00.

Le service technique, très attentif au déroulement des constructions en cours, se concentre en priorité sur ces dernières, afin de suivre chaque dossier jusqu'à la délivrance du permis d'habiter. Néanmoins, il reste utopique d'imaginer pouvoir délivrer un permis d'habiter avant l'habitation d'un nouveau logement.

Le temps disponible au Service technique a été tout aussi rare en 2007 que les années précédentes. Alors malgré notre bonne volonté, l'intention de rattraper le retard accumulé dans la délivrance des permis d'habiter n'a pas pu être respectée. Tous les dossiers des constructions terminées depuis quelques années doivent être contrôlés, un rendez-vous doit être pris puis une visite finale doit être faite avant de délivrer le permis.

Malgré tout, nous avons encore bon espoir que le ralentissement des constructions, annoncé par les statistiques et constaté par la diminution des demandes de permis de construire, nous permettra de rattraper quelque peu le retard pris durant ces dernières années.

Chaque nouvelle enquête publique est publiée dans le « Régional » et la « Feuille des Avis Officiels ». Ces avis sont aussi affichés aux piliers publics officiels et édités sur notre site Internet : www.belmont.ch.

Service technique

Tout au long de l'année 2007, un décompte sur les demandes reçues par téléphone ou au guichet et sur le nombre de courriers établis a été tenu à jour par le Service technique.

Ces prestations se résument comme suit :

Décomptes	2006	2007
Téléphones	3'700	2'753
Guichets	780	865
Courriers, aménagement et gestion du territoire ¹	751	652
Courriers, services extérieurs et travaux ¹	626	338

¹ La "correspondance" par courriel prend de plus en plus d'importance et n'est pas répertoriée.

En cas de remarques ou d'oppositions lors de mises à l'enquête publique, une séance de « conciliation » est organisée par le Service technique. Bon nombre de recours au Tribunal administratif sont ainsi évités, mais malheureusement pas tous. A l'issue de cette réunion, des notes de séances sont établies par le Service technique et envoyées à chaque intervenant en même temps que le courrier de levée des remarques et/ou oppositions et une copie du permis de construire.

Le permis de construire délivré et le paiement de l'acompte des taxes prouvé, une séance d'ouverture de chantier est également organisée par le Service technique communal avant le début des travaux. Cette séance permet de s'assurer du suivi du chantier par les spécialistes (architectes et géotechniciens). Toutes les dispositions fixées dans le permis, ainsi que les règles techniques pour le raccordement des services (eaux-électricité-égouts) sont discutées avec la direction des travaux. Les mesures de sécurité à respecter sont également rappelées. Des notes de séances sont également établies par le Service technique et transmises aux intéressés.

Des copies des procès-verbaux de chantiers sont également exigées, et sont très utiles au service technique, car elles lui permettent de suivre attentivement les chantiers en cours et de réagir très rapidement en cas de problème.

Le Service technique fait aussi régulièrement son tour « d'inspection » sur le territoire communal, ce qui lui permet parfois, de constater des travaux pour lesquels aucune demande ne lui aurait été faite. Dans un tel cas, il prend contact avec le propriétaire afin de régulariser la situation par une mise à l'enquête publique ou par la délivrance d'un permis de construire sous forme de minime importance, dit 72d RLATC (Règlement de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions).

Service de contrôle des citernes

Année après année, Mme Dudan, le Technicien et la Municipale assurent ce service de contrôle qui n'appelle aucune remarque. Certains propriétaires ont toujours quelque peine à faire réviser leur citerne dans les délais fixés par les dispositions légales.

Il est à relever l'installation de plus en plus fréquente de citernes à gaz. Ces installations sont exécutées et contrôlées par des entreprises spécialisées et restent sous leur responsabilité.

La mise en place d'un cylindre de type KESO est exigée pour toute installation de citerne à gaz. Ce système permet de disposer en tout temps, d'une clé donnant accès au local de chauffage ou à la citerne et permet de couper l'alimentation en cas de sinistre. Le SDIS est informé de toute nouvelle installation et se rend sur place, accompagné du Technicien communal, afin de définir le meilleur emplacement pour la pose de ce cylindre. Une fois effectuée, son emplacement est relevé et un dossier est constitué par notre service du feu pour une intervention rapide en cas de besoin.

Energies renouvelables

L'accroissement des demandes pour la mise en place d'infrastructures permettant l'utilisation d'énergies renouvelables sur des bâtiments existants est réel. Cette démarche rejoint la politique de la Municipalité qui a déjà réalisé le nouveau chauffage à pellets de bois pour la Grande Salle et la réalisation d'un réseau pour le chauffage de l'Auberge et de la maison Pasche. Le règlement d'application de la loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2006. Il exige un apport minimum de 30% pour l'eau chaude sanitaire et de 20% pour le chauffage par le biais d'énergies renouvelables et cela, pour toute nouvelle construction ou rénovation lourde.

La norme actuelle en matière d'isolation thermique des nouveaux bâtiments a été renforcée et les exigences deviennent très proches de la norme Minergie. Les subventions pour la norme Minergie seront supprimées au 1^{er} avril 2008. Dès lors, pour en bénéficier, il faudra atteindre la norme Minergie P.

Surveillance des chantiers (installation et échafaudages)

M. D. Gamboni a reçu la formation adéquate et suit toujours les différents cours obligatoires relatifs aux contrôles pour la sécurité sur les chantiers. Malgré tout, le respect des règles et des prescriptions reste de la responsabilité des entreprises de construction et de la direction des travaux. Si au cours d'une visite de contrôle, il constate une infraction au règlement de prévention des accidents dus aux chantiers, il en informe immédiatement la direction des travaux et s'assure que les éléments de sécurité manquants sont immédiatement remis en conformité. Si la direction des travaux ne se conforme pas aux instructions données, le cas est transmis à la SUVA qui peut sanctionner l'entreprise fautive par un relèvement de son taux d'assurance.

Extrait des statistiques du logement		
Permis de construire délivrés pour :	2006	2007
· bâtiment d'habitation, villas individuelles et jumelles (nouvelles constructions) <i>2006 = 25 logements</i> <i>2007 = 98 logements</i>	5	5
· modification, transformations, agrandissements, constructions diverses (par ex. piscines ou cabanon de jardin) <i>2006 = aucun logement compl.</i> <i>2007 = un logement</i>	11	30
· installations de citernes à mazout ou à gaz ou de sondes géothermiques, pompes à chaleur	5	5
· construction de garages, couverts à voitures, places de parc	4	3
· changement d'affectation	1	0
· prolongation de permis	1	0
· aménagements extérieurs	1	5
· permis de démolir	0	0
TOTAUX	28	48

48 permis de construire ont été délivrés dont 25 ont suivi la procédure de minime importance selon art. 72d RLATC. Le solde des 23 permis délivrés a suivi la procédure de mise à l'enquête publique, 5 concernaient des nouvelles constructions et 18 des transformations.

Facturation pour délivrance des permis

Le montant total des taxes facturées pour les permis de construire s'élève en 2007 à Fr. 37'450.55 (Fr. 31'154.50 en 2005 et Fr. 11'389.- en 2006). Il faut néanmoins relever que les taxes d'un des permis de construire s'élevaient à elles seules à la somme de Fr. 15'200.-.

En 2007, les permis d'habiter ou d'utiliser ont généré une facturation pour Fr. 2'269.05 (Fr. 1'307.- en 2005 et Fr. 938.70.- en 2006).

Comme on peut le constater, le Service technique délivre plus de permis d'habiter année après année et en cela, comble peu à peu le retard pris pendant les années de « haute construction » et pendant lesquels, régnait un déficit de personnel dans ce service.

Facturation des taxes d'introduction, lors de l'établissement des permis de construire

Lors de l'établissement d'un permis de construire, un acompte sur les taxes d'introduction est exigé à hauteur de 80% de la valeur des dites taxes (eau 12‰ – électricité 3‰ – égouts 7‰). Celles-ci sont calculées sur la base du coût des travaux annoncés dans le questionnaire faisant partie du dossier d'enquête.

Cet acompte est déduit des taxes définitives, calculées sur le montant de la taxation ECA qui survient à la fin des travaux. Ces taxes sont soumises à la TVA et celle-ci est ajoutée au décompte final.

Le taux de ces taxes est inférieur s'il s'agit de travaux de transformation ou d'agrandissement faisant l'objet d'une nouvelle taxation ECA. Elles ne portent, dans ces cas-là, que sur la différence de montant entre l'ancienne et la nouvelle taxation.

En 2007, le montant total facturé par le Service technique au moment de l'établissement des permis de construire représente, à hauteur de 80% des coûts de construction annoncés et hors TVA, Fr. 201'742.55 (Fr. 288'964.- pour 2005 et de Fr. 204'564.- pour 2006).

Le montant total des taxes d'introduction encaissé et comptabilisé durant l'année 2007 est de Fr. 268'981.90 (Fr. 572'907.35 pour 2005 et de Fr. 317'877.25 en 2006).

Tribunal administratif (TA)

Notre avocat-conseil, Me Benoît Bovay, est toujours une aide indispensable pour traiter les dossiers difficiles sur le plan juridique qui sont, à notre grand regret, relativement fréquents.

Avant tout envoi de courriers de levée d'oppositions délicates ou pour des dossiers susceptibles de recours, nous lui soumettons nos projets pour approbation. De même, nous lui demandons parfois des renseignements ou des avis de droit concernant des questions particulières sur l'interprétation des règlements.

En 2007, trois dossiers ont fait l'objet d'un recours au Tribunal administratif mais l'un d'entre eux a été retiré après entente entre les parties.

Projets ou constructions en cours

Constructions et rénovation de logements en cours sur la commune en 2007 ou en attente de la délivrance du permis d'habiter.

Route, rue et chemin	Numéro du Permis de construire	Dates d'ouverture des chantiers	Durée estimée en mois	Nbre de nouveaux logements
Pralets	11/00 11/02	Oct. 04	18	21
Malavaux	21/04	Fév. 05	18	24
Ecaravez	22/04	Sept. 04	9	2
Champ Pevy	17/04	Juil. 04	10	2
Champ Pevy	09/04 10/04	Mai 04	10	4
Champ-Chamot	02/03	Sept. 03	19	21
Rouvène	28/03	Déc. 04	?	4
Dailles	24/03	Oct. 03	16	5
Dailles	12/04	Sept. 04	9	2
Ecaravez	05/04 28/04	Déc. 04	10	1
Piaget	17/03	Fév. 05	11	3
Gottes	05/03	Oct. 04	12	4
Pierreire	15/04	Juil. 04	9	1

Rossillon	03/04	Mars 04	14	3
Chatruffe	08/04	Avril 04	8	1
Plan	32/04	Avril 05	6	1
Pâquis	17/03 25/03 25/04	Janv. 04	15	2
Plan	04/05	Juin 05	9	3
Signal	26/05	Déc. 05	10	1
Burenoz	23/05	Fév. 06	10	3
Blessoney	22/05	Mars 06	9	2
Grands-Champs	04/06	Avril 06	15	6
Ecaravez	27/05	Mai 06	10	1
Cure 11	08/06	Sept 06	10	X
Rueyres	14/06	Juil. 06	10	X
Mouette	05/06	Juil. 06	10	5
Ecaravez	13/06	Oct. 06		9
Chatruffe	13/05	Nov. 06	10	6
Travers-Bancs	15/06	Mars 07	12	2
Cita	16/07	Juillet 07	9	1
Grands-Champs	18/07	Juillet 07	9	2
Champ Pevy	09/06	Oct. 07	8	1
	Total			143

Durant l'année, nous avons procédé à 23 (20 en 2006) mises à l'enquête, dont 5 (6 en 2006) pour des nouvelles constructions équivalant à 98 logements et 18 (14 en 2006) enquêtes ou enquêtes complémentaires pour des aménagements, transformations ou constructions diverses et établissement d'avenants ou prolongations de permis.

Même si le logement est habitable, les aménagements extérieurs ne sont souvent pas terminés, ce qui empêche le service technique de délivrer le permis d'habiter.

Le premier contrôle effectué est essentiellement axé sur la sécurité, tels que les hauteurs des barrières, l'espacement entre les barreaux, la largeur des escaliers, la conformité du local technique, etc. Un relevé des points non conformes est établi et notifié au constructeur. Ceux-ci ne restreignent pas le droit provisoire d'habiter, excepté en cas de danger important pour les occupants.

La loi n'imposant aucun délai pour terminer les travaux, nous rencontrons beaucoup de difficultés pour délivrer le permis d'habiter définitif étant donné que certains propriétaires et/ou leurs mandataires ne se sentent pas concernées par les exigences requises.

Plan de quartier "En Arnier"

Secteur A, Galerie marchande

Une enquête pour l'agrandissement du parking à l'usage des commerces a été déposée du 15 juin au 16 juillet 2007, Aucune remarque ou opposition n'ayant été déposée, un permis de construire a été délivré, les travaux ont été effectués et 14 places supplémentaires sont maintenant disponibles.

Secteurs B et C

La délivrance des permis d'habiter définitifs n'a toujours pas pu être effectuée en 2007. Les parties se sont enfin mises d'accord sur les servitudes d'accès en faveur de la commune et les démarches administratives arriveront à terme début 2008.

Certains locaux situés dans le parking souterrain doivent encore être mis en conformité par rapport aux prescriptions incendie.

D'autres exigences, en ce qui concerne les places containers, sont encore en suspens.

Autres plans de quartiers légalisés

Plan de quartier du Signal

4 villas de 2 logements sont construites et sont habitées dont 2 ont déjà reçu leur permis d'habiter.

La construction des villas situées en amont du chemin des Dailles est achevée. Celles-ci sont toutes habitées mais les permis d'habiter n'ont pas encore pu être délivrés.

Suite à nos dénonciations pour les objets précités, le Préfet a amendé le constructeur mais nous sommes toujours et encore en attente des informations de celui-ci sur certains éléments non terminés pour délivrer les permis d'habiter.

Plan partiel d'affectation "Champ-Chamot"

Les servitudes étant constituées, les permis d'habiter pourront prochainement être délivrés.

Plan de quartier Burenoz - Malavaux

Les oppositions déposées durant l'enquête publique ont été levées en janvier 2007 par la Municipalité et le permis de construire pour la construction de 2 immeubles d'habitation totalisant 86 logements, de locaux destinés aux équipements de quartier et d'un parking semi-enterré de 96 places et de 60 places extérieures a pu être délivré le 8 février 2007.

Un opposant a recouru au Tribunal administratif mais après accord entre les deux parties, l'opposition a été retirée. Le permis de construire est dès lors exécutoire et les travaux devraient commencer au printemps 2008.

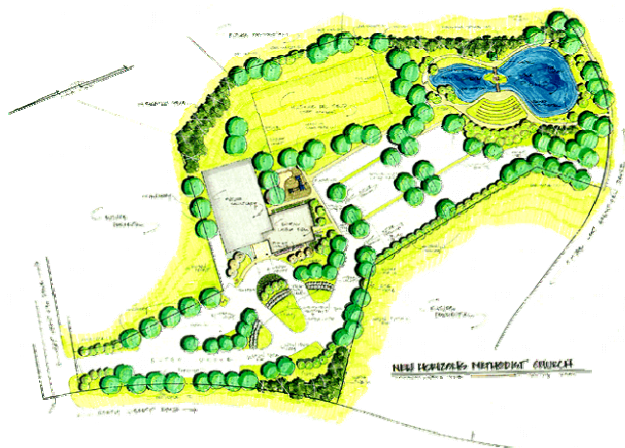
Commission de salubrité

Nous n'avons pas eu recours à cette Commission durant l'année 2007.

Carte de gestion des zones instables

Les données de notre carte des zones instables seront reprises pour l'établissement de la carte cantonale des zones à risques et complétées avec tous les nouveaux sondages réalisés sur la commune.

URBANISME



Préavis N° 01/2007

Abrogation des PPA fixant la limite des constructions pour les chemins de la Mouette et de Champ Pevy

Ce préavis a été présenté au Conseil communal le 8 mars 2007 pour changer la limite des constructions sur ces 2 chemins. En effet, lorsqu'en 1988, ces PPA ont été votés, la limite légale était à 10 m à l'axe de la chaussée. En acceptant une limite à 8 m., les bien-fonds bénéficiaient d'une plus grande liberté d'implantation. La loi changea dès le 1^{er} avril 1992 et la limite légale fut réduite de 10 m à 7 m. Dès lors, les PPA en vigueur devenaient plus restrictifs. Le préavis N° 01/2007 a permis de rétablir l'égalité de traitement pour l'ensemble des propriétaires sur le territoire communal.

Plan partiel d'affectation « Coin d'En Haut »

Préavis N° 09/2007

Suite aux nombreuses oppositions déposées lors de la mise à l'enquête de 2006, la Municipalité a décidé de ne plus intégrer de parking communal public dans ce projet de PPA mais de le remplacer par un parking communal privé qui aurait proposé des places de parc aux habitants du quartier du Bourg n'en disposant pas. Donc, enquête complémentaire du 2 mars au 2 avril 2007 sur cet objet, qui débouche sur une nouvelle levée de boucliers, et sur le tracé du cheminement piétonnier.

Dès lors, la Municipalité a retiré définitivement toute idée de parking autre que celui destiné aux besoins de la parcelle.

Ce PPA a été soumis au Conseil communal avec cette modification et accepté le 31 mai 2007. De plus, des amendements concernant la hauteur des bâtiments et un accès unique pour tous les véhicules, exceptés ceux d'urgence ou de service ont été acceptés. Tous les documents ont été envoyés à l'ancien Service de l'Aménagement du Territoire (SAT) pour approbation cantonale préalable. Etant donné que des amendements importants, en particulier la suppression du parking communal à usage privé, avaient été votés, le SAT a ordonné une nouvelle mise à l'enquête qui a eu lieu du 31 août au 1^{er} octobre 2007.

Aucune remarque ou opposition n'ayant été déposée pendant cette dernière enquête, le solde des documents a été transmis au SAT afin que ce service lève les oppositions déposées durant les deux premières enquêtes et fasse part de son accord préalable. Au 31 décembre 2007, nous étions dans l'attente de leur décision....

Projet de modification du Plan de quartier « Signal de Belmont »

La révision de ce Plan de quartier a subi une interruption. En effet, le projet comprenait un espace parking pour un usage privé communal (destiné à la location de places de parc aux propriétaires du secteur) et l'aménagement d'une place de récolte des déchets. Les contacts avaient été pris avec le propriétaire de la parcelle sur laquelle ces aménagements auraient pris place, des accords avaient été trouvés et le notaire avait préparé tous les documents pour les valider. Mais brusque volte-face, le propriétaire a décidé, au dernier moment, de tout refuser.

Par conséquent, retour à la page blanche pour ces aménagements, nouvelles idées et nouvelle présentation à la CCU qui n'ont pas rencontré son entière satisfaction. La CCU est d'avis qu'il ne faut pas précipiter ces aménagements pour l'instant et prendre le temps de trouver une meilleure solution, pour l'Ecopoint.

Secteur "En Arnier-terrasses"

Préavis N° 04/2007 « PQ en Arnier II » – Anciennement légalisé sous PQ « En Arnier », zone « en Arnier-Terrasses »

Ce plan de quartier et son règlement modifié, soumis à l'enquête publique du 15 décembre 2006 au 24 janvier 2007, a suscité 4 oppositions portant essentiellement sur la pollution engendrée par cette construction, la destruction de zones de verdure et la stabilité du terrain.

Parallèlement à cet objet et sur requête de la Municipalité, une demande d'implantation permettant de visualiser les façades du projet a été mise à l'enquête publique du 15 décembre 2006 au 15 janvier 2007.

La Municipalité a proposé au Conseil communal, dans son préavis N° 04/2007 accepté à une large majorité, de lever les oppositions et d'accepter ce nouveau plan de quartier. Puis tous les documents ont été envoyés au SAT pour approbation préalable et envoi aux opposants. L'un d'eux a fait recours au Tribunal administratif, une séance avec un juge et ses assesseurs a eu lieu début décembre et à fin 2007, nous sommes dans l'attente du jugement.

Plan de classement des arbres

Une demande a été traitée par la Municipalité durant 2007 concernant la coupe d'un arbre à l'intérieur d'un bosquet protégé.

Le plan et son règlement seront revus dans le cadre de la révision générale du Plan Général d'Affectation (PGA).

Commission consultative d'urbanisme - CCU

Cette commission, selon art. 44.3 du Règlement du Conseil communal, a été régulièrement informée des projets de plans ou de modifications de plans relevant de l'urbanisme.

Les projets qui lui ont été soumis, sont :

- projet de « PPA – Coin d'En Haut » ;
- projet du nouveau Plan de quartier « En Arnier II » ;
- projet de modification du Plan de quartier « Signal de Belmont » ;
- projet de modification de l'assiette du tronçon supérieur de la route du Signal.

Par ailleurs et selon l'art. 56 RCAT, les projets de constructions comprenant des capteurs solaires lui sont soumis.

Après un début quelque peu chaotique des relations entre la CCU et la Municipale des constructions, une séance de « mise à plat » a été organisée début juillet et le rôle de chaque protagoniste a été clairement expliqué et depuis, tout semble résolu.

Commission municipale d'urbanisme - CMU

Cette commission, toujours formée de MM. Vallotton, urbaniste, Luscher, architecte-urbaniste et Rossier, géomètre, n'a pas été convoquée en 2007. Aucun nouveau projet pouvant les intéresser n'ayant été déposé à la Commune.

Préavis N° 9/2003

Révision de plans et règlements en matière d'urbanisme et de police des constructions - Demande de crédit de Fr. 189'000.--

La procédure de consultation du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM), le projet de Plan directeur cantonal et la mise en place du schéma directeur de l'Est (SDEL) ont bien avancé au cours de l'année 2007. Par conséquent, on sait maintenant où on met les pieds et il sera possible d'avancer dans l'élaboration du nouveau PGA, d'autant plus que le SAT nous a informé, au début de l'année de sa position sur les intentions de la Municipalité pour le PGA.

Au 31.12.2007, le solde sur le crédit de Fr. 189'000.- accordé était toujours de Fr. 62'280.40, inchangé par rapport à fin décembre 2006.

Ce montant est comptabilisé sur le compte de Bilan n° 9149, « Préavis n° 9/2003 – Révision de plans et règlements en matière d'urbanisme et de police des constructions ».

PALM (Projet d'Agglomération Lausanne-Morges)

Le 22 février 2007, les municipalités des 27 communes concernées par le PALM ont ratifié le PALM et sa convention de mise en œuvre. Seules 4 communes de la région morgienne ne se sont pas présentées à la séance de signature pour des motifs tels que le tracé de la future autoroute appelée à contourner Morges ou la densification du territoire.

Le projet final a été envoyé à la Berne fédérale en date du 19 décembre 2007. A sa demande, un rapport sur les axes forts doit encore lui être fourni dans le courant du 1^{er} semestre 2008.

SDEL (Schéma Directeur de l'Est Lausannois)

En date du 30 mai 2007, les représentants des communes de Pully, Paudex, Lutry, Lausanne pour sa partie Est et Belmont se sont réunis pour signer la Convention relative à l'élaboration du schéma directeur de l'Est lausannois, consécutive au projet PALM

Cette Convention régit entre autres, les structures d'accompagnement nécessaires à sa mise en œuvre, le cadre budgétaire et la répartition financière entre les différentes communes. La clé de répartition décidée est de 50% à partager entre les 5 communes, le solde étant réparti au prorata du nombre d'habitants. Un montant de Fr. 17'710.- a été accepté par le Conseil communal dans le cadre du budget 2008.

Les discussions se sont poursuivies pour déterminer le plus précisément possible le contenu du cahier des charges qui servira de base pour l'appel d'offres d'un mandataire qui procédera à l'élaboration du schéma directeur pour toutes les futures infrastructures (aménagement routiers, transports publics rapides, densification, etc.)



TEMPLES ET CULTES

Les relations avec les Eglises reposent sur la loi sur l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud de 1999 et sur des conventions avec nos communes voisines, soit Lutry pour ce qui concerne la paroisse protestante et Lausanne pour ce qui concerne la paroisse catholique et la paroisse de langue allemande.

Temple

Le petit local situé au nord de l'église a été aménagé, à la demande du pasteur, en sacristie. Un boiler, un lavabo et des armoires-vestiaires ont été installés.

Paroisse protestante

Dans le cadre de « Eglise à venir », la paroisse Lutry-Belmont fait partie, avec Pully-Paudex, de la région Paudèze.

Convention

Les frais d'entretien courant des églises et les frais de culte (y compris les traitements et charges sociales des « musiciens d'église ») sont partagés selon la convention du 13 avril 2004. En revanche, les traitements et charges sociales des concierges, les frais de location de locaux annexes, les travaux d'entretien des bâtiments et locaux, des orgues et du mobilier, ainsi que les subventions sont à charge des propriétaires ou des communes respectives. La Commune de Lutry fonctionne comme commune boursière pour les frais communs.

Institutions

L'Assemblée de paroisse se réunit ordinairement deux fois l'an pour adopter les comptes et le budget préparés par le Conseil paroissial.

La présidence de l'Assemblée paroissiale est assurée par M. G. Bally, Mme H. Brughera en étant la vice-présidente. La commission de gestion est composée Mme M. Minder, MM. Cl. Chollet, R. Patschke et Ch. Marrel, parité parfaite puisque deux membres sont de Lutry et deux de Belmont.

M. Ph. Favre ayant démissionné de la présidence du Conseil paroissial au 31 décembre 2006, c'est Mme Christinat de Lutry qui a repris ce poste.

Elle est secondée par M. M.-A. Schmutz, vice-président et par M. M. Siegrist, nouveau caissier élu le 28 novembre 2007. Le Conseil paroissial est actuellement composé de 7 membres dont M. O. Confalonieri, seul Cancoire après la démission de Mme A. Moinat à fin 2006.

La Présidente, le vice-président, le caissier et un délégué du corps pastoral se réunissent en bureau pour régler les affaires courantes et rencontrent périodiquement les Municipaux en charge, soit M. Lucien Chamorel pour Lutry et moi-même pour Belmont.

Votre municipale a participé à 2 réunions avec le Conseil paroissial ainsi qu'aux séances de l'Assemblée générale de la Paroisse.

Organisation interne

Les deux groupes du culte de l'enfance sont toujours sous la conduite de Mmes Sylvie Richir et Irène Tanner ainsi que de M. Stéphane Richir (pour le 1^{er} semestre 2007) et du Pasteur. Très dynamiques, les deux groupes, en collaboration avec ceux de Corsy et de Lutry ont à nouveau relevé le culte à la ferme par un joli spectacle.

Notre pasteur M. J.-B. Lipp, continue d'animer de multiples façons les cultes et autres rencontres en y associant le plus souvent possible les enfants et la musique.

Les pasteurs de la paroisse sont :

- M. J.-M. Spothelfer
- M. J.-B. Lipp pour Belmont
- Mme Claire-Dominique Rapin, vicaire, a assuré l'intérim au départ de Mme Clivaz et a été confirmée dans cette fonction en tant que titulaire, par une élection remportée haut la main (106 voix sur 109 bulletins) lors de l'Assemblée paroissiale extraordinaire du 18 février 2007. Mme Rapin a été installée dans son ministère lors d'un culte festif à Lutry, le 13 mai 2007.

Organistes

M. Vonlanten est l'organiste titulaire des orgues de notre temple depuis le 1^{er} mars 2006 à la grande satisfaction de tous. Très apprécié, il s'investit aussi dans le nouveau défi des « Concerts spirituels de Belmont-Prieuré ».

Animations

Le culte à la ferme de la Coulette du 24 juin 2007 a rencontré un franc succès avec la participation du culte de l'enfance qui avait préparé un résumé de leur saison, consacrée au prophète Jonas et à son poisson sauveur. Un trio de cors des Alpes accompagnait le culte et ses accords ont encore résonné durant l'apéritif. A nouveau, un surprenant mais très réussi mélange des genres.

Cette année encore, un grand merci à M. et Mme Ph. Favre dont la qualité d'accueil demeure remarquable.

Rassemblement de Taizé

Quelques milliers de jeunes se sont retrouvés à Genève pour le rassemblement délocalisé des Frères de Taizé. Toutes les paroisses de l'arc lémanique étaient invitées à se répartir ces jeunes pour organiser leur accueil entre le 28 décembre 2007 et le 1^{er} janvier 2008. Environ 65 familles de notre paroisse se sont mobilisées et ont accueilli près d'une centaine de jeunes. Accueil simple, échanges riches et lieux de cultes pleins à ...archi-pleins, tel est le constat final de ce grand rassemblement.



Concerts spirituels de Belmont-Prieuré successeur des Concerts de Belmont

Les « Concerts de Belmont » sont morts, vive les « Concerts spirituels de Belmont-Prieuré », nouvelle association créée le 2 octobre 2007 par quelques amateurs de musique spirituelle. Cette association a pour but d'offrir à la population des concerts de musique sacrée, en les intégrant dans un cadre œcuménique de réflexion et de spiritualité. Les concerts auront lieu tantôt au Temple de Belmont, tantôt au Temple du Prieuré à Pully. M. J.-Cl. Perret-Gentil en est le président, les deux organistes titulaires de ces lieux sont membres du Comité et le pasteur Lipp est le répondant spirituel.

Paroisse catholique

Eglise Saint-Nicolas de Flüe

Notre commune fait partie de la Paroisse de l'Eglise St-Nicolas de Flüe à Chailly, dont le président de paroisse est M. P. Droz et le curé M. l'Abbé H. Mas.

Paroisse de langue allemande de Villamont à Lausanne

Comme par le passé notre commune participe, avec différentes communes de l'agglomération lausannoise, aux frais d'entretien et de culte de la paroisse de langue allemande.

En 2007, la restauration et la protection extérieure des vitraux du temple ont été réalisées. Cette dépense extraordinaire avait été prévue dans le budget 2007, mais le coût des travaux ayant dépassé le budget, c'est un montant plus élevé qui a été payé pour cette paroisse.

Communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud (CILV)

En application des articles 169 à 172 de la nouvelle Constitution cantonale, les nouvelles lois sur les Eglises et les communautés religieuses placent sur un même pied les religions protestante et catholique, en leur accordant le statut de droit public, et elle reconnaît la communauté israélite de Lausanne et du canton de Vaud comme institution d'intérêt public.

Par conséquent, les représentants de la communauté israélite ont contacté les instances communales pour demander une participation des pouvoirs publics à la bonne marche de leur communauté. Une statistique laisse apparaître que 1'186 habitants de notre canton, domiciliés dans 57 communes se déclarent israélites pratiquants et leur seul lieu de culte est la synagogue de Lausanne.

Afin de simplifier les choses, seules les 16 communes comptant un minimum de 10 membres adultes de la CILV ont été approchées pour élaborer une convention et une clé de répartition pour les Fr. 30'000.-- de subvention annuelle qui concerne les frais d'entretien courant de la synagogue et une partie des frais de culte. Cette convention est valable 2 ans, soit pour 2008 et 2009 et sera rediscutée à son échéance.

Pour Belmont, les 24 membres représentent 2.25% de l'entier de la communauté israélite. Dès lors, la somme de Fr. 675.40 sera versée à la CILV, montant accepté par les membres du Conseil communal par le biais du budget 2008.



CONCLUSION

La police des constructions, appelée aménagement et gestion du territoire depuis le 1^{er} juillet 2006, est toujours aussi intéressante et la routine n'en fait jamais partie. Chaque dossier requiert une nouvelle approche et le service technique essaie le plus souvent de faire rimer désirs des propriétaires avec règlements communal et cantonal, ce qui, et de loin, n'est pas évident.

Je remercie le service technique du soutien qu'il m'a apporté pendant cette phase d'apprentissage, s'arrêtera-t-elle d'ailleurs ? C'est une question que je me pose souvent car il semble que presque chaque dossier amène une question nouvelle et comme les lois n'en finissent pas d'évoluer... nous avons encore du pain sur la planche.

MERCI

Catherine SCHIESSER, municipale



CONCLUSIONS

Vu ce qui précède, la Municipalité a l'honneur de vous prier, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

1. après avoir pris connaissance :
 - du rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2007;
 - du rapport de la Commission de gestion;
2. considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

DECIDE

de donner décharge à la Municipalité de la gestion pour l'année 2007, telle qu'elle est présentée.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

La Secrétaire

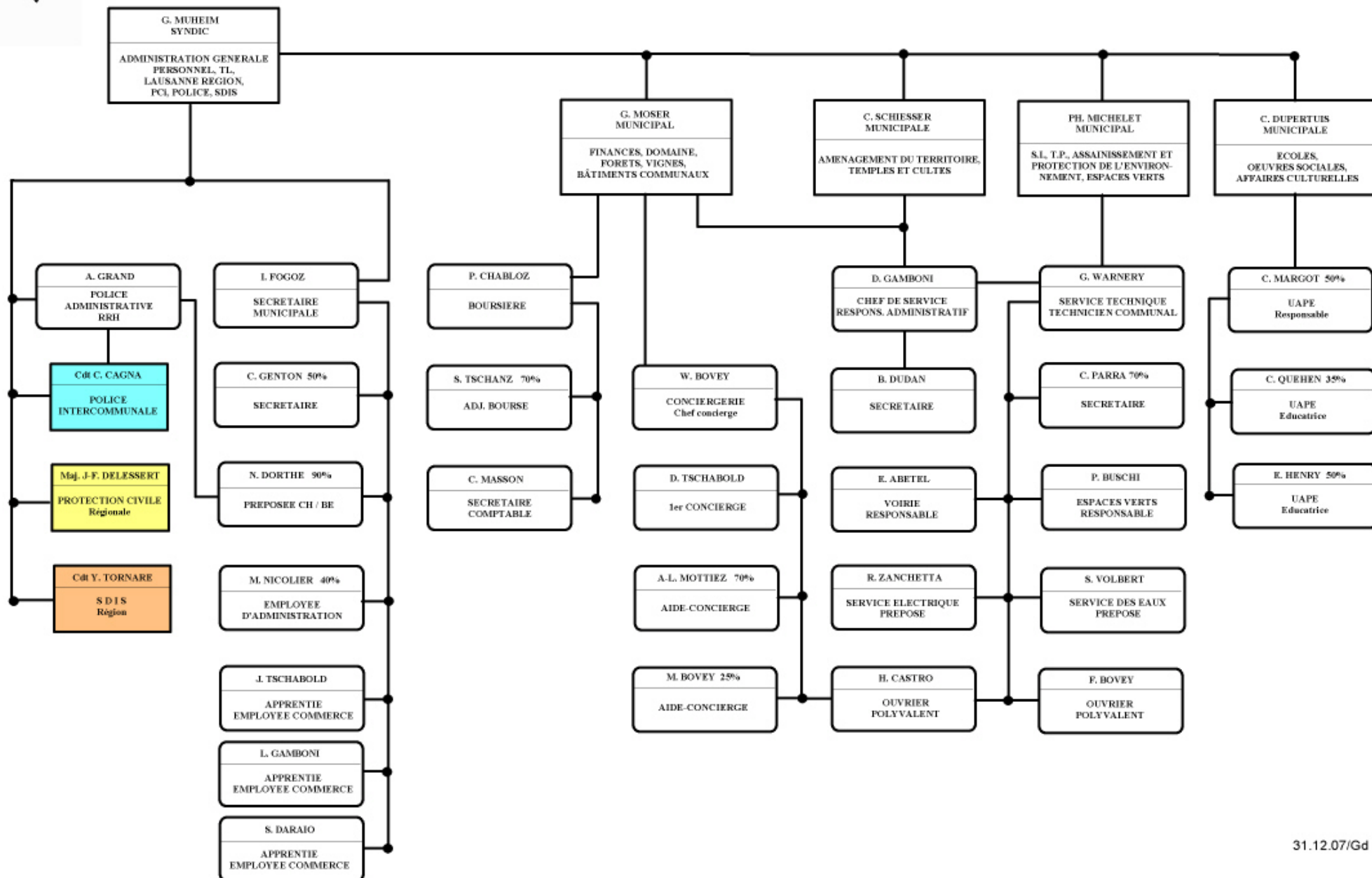
(LS)

G. Muheim

I. Fogoz

Annexes :

- N° 1 Organigramme des services communaux au 31 décembre 2007
- N° 2 : Crédits accordés par le Conseil communal, situation au 31 décembre 2007
- N° 3 : Répartition des fonctions au Greffe municipal
- N° 4 : Références internes à l'administration (pour expliquer les initiales de l'annexe 3)



CREDITS ACCORDES PAR LE CONSEIL COMMUNAL (en francs) - SITUATION AU 31.12.2007

Annexe 2.1

Préavis	Objets	Crédits accordés	Montants engagés au 31.12.06	Dépenses 2007 Transferts - T	Total brut au 31.12.07	Subventions cantonales - C fédérales - F Participation - P		Coûts nets au 31.12.07	Amortissements . A Amort. suppl. - AS Réserves - R		Soldes à amortir au 31.12.07	En cours - EC Terminé - T
08/96	Participation à la constitution GEDREL	132'000	76'500.00	16'500.00	93'000.00			93'000.00	A 2003/05 22'050.00 AS 2006 54'450.00 AS 2007 16'500.00		0.00	EC
02/01	PGEE	280'000	277'857.75	1'349.00	279'206.75	C 2002 36'996.30 C 2005 6'159.00 F2006 64'617.00		171'434.45			171'434.45	EC
9/02 et 8/06	STAP Mouette - Réservoir Chatruffe	2'400'000 375'000	2'935'670.65	0.00	2'935'670.65	C 2007 139'939.00		2'795'731.65	A 2007 63'494.30 R 2007 1'399'197.40		1'333'039.95	T
14/02	STEP - Rénovation installations énergétiques	85'584	64'821.70	0.00	64'821.70			64'821.70	R 2007 64'821.70		0.00	T
9/03	Révision règl. et plan police des constructions	189'000	62'280.40	0.00	62'280.40			62'280.40			62'280.40	EC
6/04	Collecteur Louche tronçon inférieur - 2ème étape	320'000	357'989.85	6'000.00 T 175'908.40	363'989.85	C 2007 7'601.00		356'388.85	A 2007 11'288.85 R 2007 110'000.00		235'100.00	T
8/04 et 8/05	Chemin des Ecaravez	2'350'000 391'000	2'339'371.15	10'212.50	2'349'583.65	P 2006 16'384.70		2'333'198.95			2'333'198.95	EC
9/04	Séparatif secteur Malavaux	345'000	322'920.80	14'088.00	337'008.80	C 2007 33'964.00		303'044.80	A 2007 9'113.65 R 2007 107'564.95		186'366.20	T
3/05	Séparatif secteur "En Crochet"	535'000	494'193.05	8'150.00	502'343.05	C 2007 13'076.00		489'267.05	A 2007 8'700.00 R 2007 398'904.00		81'663.05	T
7/05 ***	Ch. Plan c/collectif travaux	673'000	480'599.70	68'273.95	548'873.65	C 2007 9'964.00		538'909.65			538'909.65	EC
1/06	Modérateur trafic Burenos-Rouvène	39'000	31'398.75	0.00	31'398.75			31'398.75	A 2007 1'698.75		29'700.00	T
2/06	Zone 30 km/h	271'000	248'156.85	49'996.45	298'153.30			298'153.30			298'153.30	EC
3/06 et 11/07	Réhabilitation et agrandissement de la Grande Salle	2'325'000 362'000	1'477'396.15	1'210'637.40	2'688'033.55			2'688'033.55	R 2007 2'688'033.55		0.00	T
3/06	Création chauffage à distance Grande Salle, auberge&maison Pasche	407'000	285'961.10	84'833.75	370'794.85	C 2007 25'000.00		345'794.85	A 2007 126'215.00		219'579.85	T
3/06	Installation intérieure chauffage central dans le bât. de l'Auberge	230'000	33'167.80	212'164.45	245'332.25			245'332.25			245'332.25	EC

Annexe 2.2

Préavis	Objets	Crédits accordés	Montants engagés au 31.12.06	Dépenses 2007 Transferts - T	Total brut au 31.12.07	Subventions cantonales - C fédérales - F Participation - P	Coûts nets au 31.12.07	Amortissements . A Amort. suppl. - AS Réserves - R	Soldes à amortir au 31.12.07	En cours - EC Terminé - T
3/06	Démolition Castel poubelles et construction de 3 cont. enterrés	125'000	88'390.85	0.00	88'390.85		88'390.85	A 2007 88'390.85	0.00	T
4/06	Revêtement ch. accès Bas-Monts et sécurisation des toitures	88'000	0.00	65'337.00	65'337.00		65'337.00	A 2007 65'337.00	0.00	T
7/06	Assainissement Arnier-Courtillet-Chatruffe-Loucheboucl. Epine	420'000	31'592.20	316'336.30	347'928.50		347'928.50		347'928.50	EC
12/06	SIGIP	257'000	119'484.95	47'239.30	166'724.25		166'724.25		166'724.25	EC
13/06	Crédit étude extension centre scolaire 3ème étape	200'000	1'820.80	164'123.70	165'944.50		165'944.50		165'944.50	EC
05/07	Modification gestion alimentation eau potable	150'000	0.00	6'632.50	6'632.50		6'632.50		6'632.50	EC
08/07	Ch. Chatruffe - travaux d'entretien routiers-drainage-marquage	328'000	0.00	215'276.90	215'276.90		215'276.90		215'276.90	EC
10/07	Construction école à Kera Douré	50'000	0.00	30'000.00	30'000.00		30'000.00	R 2007 30'000.00	20'000.00	EC
11/07	Achat de mobilier pour la grande salle	68'000	0.00	47'795.90	47'795.90		47'795.90	A 2007 47'795.90	0.00	EC
13/07	Champs Pevy, etc, aménagements routiers, eau potable, ecopoint et cimetière	1'460'000	0.00	53'596.95	53'596.95	P2007 1'900.00	51'696.95		51'696.95	EC
14/07	Espace Cancoires	250'000	0.00	7'358.15	7'358.15		7'358.15		7'358.15	EC
15/07	Réaménagement du préau en deux classes	1'230'000	0.00	11'190.60	11'190.60		11'190.60		11'190.60	EC
16/07	Prise de participation Re-Com	22'500	0.00	22'500.00	22'500.00		22'500.00	A 2007 22'500.00	0.00	T

*** 07/05 Ch. Plan c/collectif travaux - en 2007, des écritures relatives à ce préavis ont été ventilées dans le compte d'attente 9170.32. Elles seront transférées dans le compte 9141.45 au 1er janvier 2008

COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE - REPARTITION DES FONCTIONS - GREFFE MUNICIPAL

Direction du Service : Mlle Isabelle FOGOZ

Sauf mention contraire, les tâches sont effectuées par la responsable puis par la suppléante - Chaque responsable est chargé(e) de la formation de son(sa-ses) suppléant(e-s) de s'assurer de leurs compétences dans la tâche confiée

Etat au 31 décembre 2007

Références pour guide méthodique		TACHES	Responsable	Suppléante	Tâche effectuée par (dans l'ordre)
1. Réception et Téléphones	1.1	Réception et ouverture courrier communal entrant	IF	CG - ND	apprentie, CG, ND
	1.2	Codification et distribution courrier communal entrant	IF	CG - ND	apprentie, CG, ND
	1.3	Réception des appels téléphoniques	ND	CG	ND, CG, MN
	1.4	Gestion du répondeur téléphonique	ND	CG	ND, CG, MN
	1.5	Réception guichets	ND	CG	ND et CG
2. Secrétariat	2.1	Secrétariat de la Municipalité	IF	CG	
	2.2	Secrétariat du Syndic	IF	CG	
	2.3	Procès-verbal de la Municipalité (conception et édition)	IF	CG	
	2.4	Extraits de PV aux autres services (Edition)	IF	CG	
	2.5	Secrétariat Commission de police	Gd	ND	
3. Personnel	3.1	Formation des apprenti-e-s	IF	CG/BD/PC	IF et CG/BD/PC
4. Conseil communal	4.1	Généralités – contacts	IF	CG	IF - CG
	4.2	Rédaction des préavis	Chaque sce		
	4.3	Numérotation et édition finale des préavis	IF	CG	CG - IF -
	4.4	Etablissement du planning des séances du Conseil	IF	CG	CG - IF -
	4.5	Etablissement de la publication et remise pour affichage des décisions	IF	CG	IF - CG
	4.6	Préparation des documents à l'attention du bureau	IF	CG	CG - IF
	4.7	Préparation des rapports des commissions et autres documents pour la presse (pour le jour de la séance du Conseil – préavis envoyés par secrétaire du Conseil)	IF	CG	CG - IF + apprentie
	4.8	Rapport de gestion – planning – élaboration (sur la base des textes fournis par les municipaux)- édition	IF	CG	
5. Relations publiques	5.1	Relations avec la presse et le public	GM	IF	GM, IF, CG
	5.2	Relations avec la Municipalité et les Chefs de service	IF	CG	
	5.3	Relations avec les communes voisines, le canton voire la confédération	GM	IF	GM, IF, CG
	5.4	Relations avec les Sociétés locales (liste et cartothèque)	ND	CG	

Références pour guide méthodique		TACHES	Responsable	Suppléante	Tâche effectuée par (dans l'ordre)
6. Votations et élections	6.1	Elections communales, cantonales et fédérales	IF	ND	
	6.2	Votations communales, cantonales et fédérales	ND	Gd	ND - Gd
	6.3	Vote par correspondance, Procès-verbal des votations - résultats	ND	Gd	ND - Gd
	6.4	Vote anticipé, vote des malades	ND	Gd	Huissier conseil
7. Manifestations Civilités	7.1	Organisation de manifestations, réceptions, inauguration - protocole	IF	CG	CG - IF-
	7.2	Réception des entreprises	IF	CG	CG - IF-
	7.3	Réception des jeunes citoyens	IF	CG	CG - IF-
	7.4	Réception des nouveaux habitants	IF	CG	CG - IF-
	7.5	Sortie et/ou souper du personnel	IF	CG	CG - IF-
	7.6	Aubade du 1 ^{er} janvier aux Doyens	MN	CG	
	7.7	Réception des nonagénaires : courrier, commande fleurs – vin - cadeau	MN	CG	
	7.8	Réception des jubilaires	RRH	IF	
	7.9	Passeport-vacances (vente et établissement des passeports par CP)	ND	MN	
	7.10	• Vœux de fin d'année : préparation tableau	IF	CG	CG - IF
	7.11	• Vœux de fin d'année : édition du courrier, coordination, cde fleurs	MN	CG	
	7.12	• Vœux de fin d'année : préparation des cadeaux (vin)	Willy	Denis	
	7.13	1er août, Marché villageois	SDIS et/ou Sté de développement		
8. Divers	8.1	Actes de moeurs	ND	CG	ND et CG
	8.2	Adaptation des règlements communaux, tenue à jour des lois diverses et RSV	IF	CG	CG - IF-
	8.3	Affaires immobilières en collaboration avec ST	IF	BD	
	8.4	Archives - contrôle général - (dès départ de M. Pichard, chaque service deviendra responsable de ses propres archives)	Emile Pichard / CG	IF	Emile Pichard - CG
	8.5	Caisse de la réception	ND	CG	
	8.6	Gestion des conventions	IF	CG	CG - IF
	8.7	Lotos (autorisations, patentes), Tombola, Loteries	CG	ND	
	8.8	• La Passade – le Belmont Info - Conception	ND	CG	
	8.9	• La Passade – le Belmont Info - Envoi	MN	CG	
	8.10	Récolte coupures de presse	CG	ND - MN	apprentie – CG, ND, MN
	8.11	Avis portes et piliers lors de la fermeture des bureaux	CG	MN	CG, MN, ND
	8.12	Décès (démarches conformément au protocole)	CG	IF	CG, IF, MN
	8.13	Vitrine du hall	CG	--	apprentie, CG
9. Economat	9.1	Généralités - Inventaire	CG	MN	
	9.2	Petit matériel de bureau, agendas	CG	MN	

Annexe 3.3

Références pour guide méthodique		TACHES	Responsable	Suppléante	Tâche effectuée par (dans l'ordre)
	9.3	Consommables pour imprimantes contrôle du stock et commande au BIP	CG	MN	
	9.4	Stock cartes de voeux pour la Municipalité et les services (fin d'année)	CG	IF	
	9.5	Décompte machine à affranchir	GD	CG	
	9.6	Relevé mensuel photocopieurs (Réception, hall, service technique, dépôt) et contrôle des factures	MN	CG	
	9.7	Mobilier et machines de bureau	IF	CG	
	9.8	Papier photocopieur, Enveloppes et papier à lettre	CG	IF	
	9.9	Utilisation et entretien photocopieur principal	CG	IF	
	9.10	Tonner et consommables pour photocopieur, fax	Chaque service	---	---
10. Locations Réservations	10.1	• Refuge agendas et réservation	MN	ND	MN, ND
	10.2	• Refuge comptabilité	ND	Bourse	
	10.3	Grande salle – Salle des sociétés - Réservation salle de conférences, carnotzet etc	MN	ND	MN, ND
	10.4	Tables, chaises, cantine	MN	ND	MN, ND
11. Internet	11.1	Construction du site	IF	---	
	11.2	Mise à jour du site	IF	CG	
12. Naturalisations	12.1	Généralités et toutes les procédures	CG	IF	
	12.2	Rapport d'identité sur demande de la Municipalité	Gd	--	
13. UAPE		Gestion : envoi circulaire aux parents, facturation	ND	Bourse	
14. Transports scolaires et TL		Gestion : préparation selon liste des élèves de Pully, envoi circulaire, facturation, envoi des abonnements	ND	Bourse	
15. CH et BE		Selon descriptif de fonction	ND	CG - Gd	
16. Office du travail		Ouverture dossier et renseignements	ND	CG	
17. Police Tâches administratives	17.1	Gestion des initiatives et contrôle des signatures	ND	Gd	
	17.2	Passeports, cartes d'identité	Gd	ND	Gd - ND
	17.3	Cimetière – gestion administrative et plan des tombes	Gd	ND	
	17.4	Notification des Commandements de payer	Gd	ND	
	17.5	Rôle des chiens	ND	Gd	
	17.6	Recherches diverses	ND	Gd	

Références internes (par ordre alphabétique)

Annexe 4

Municipalité		Réf.		Fonction
Muheim	Gustave	GM		Syndic
Dupertuis	Chantal	CD		Municipale
Michelet	Philippe	PM		Municipal
Moser	Gilbert	GMo		Municipal
Schiesser	Catherine	CS		Municipale
Personnel		Réf.	Service	Fonction
Abetel	Edouard	EA	Voirie	Préposé Voirie
Bovey	Frédéric	FB	Voirie / Espaces verts	Employé polyvalent
Bovey	Willy	WB	Conciergerie	Chef concierge
Büschi	Pascal	PB	Espaces verts	Espaces-verts
Chabloz	Patricia	PC	Bourse	Boursière
Daraio	Sébastiana	SD	Adm. générale	Apprentie
Dorthe	Nicole	ND	Adm. générale	Préposée CH / BE
Dudan	Brigitte	BD	Technique	Secrétaire
Fogoz	Isabelle	IF	Adm. générale	Secrétaire municipale
Gamboni	Dominique	DG	Police des constructions	Responsable
Gamboni	Lucie	LG	Adm. générale	Apprentie
Genton	Christiane	CG	Adm. générale	Secrétaire
Grand	Albert	GD	Police, RH	Sergent-major, RRH
Henry	Elisabeth	EH	UAPE	Educatrice
Margot	Céline	CEM	UAPE	Educatrice responsable

Masson	Carole	CM	Bourse	Secrétaire- comptable
Mottiez	Anne-Lise	AM	Conciergerie	Aide concierge
Nicolier	Monique	MN	Adm. générale	Secrétaire
Parra	Christiane	CP	Adm. générale	Employée d'administration
Quehen	Chantal	CQ	UAPE	Educatrice
Rouge	Philippe	PhR	Conciergerie	Intendant refuge
Sarda	Christophe	ChS	Technique	Technicien communal
Tschabold	Denis	DT	Conciergerie	Concierge
Tschabold	Jessica	JT	Adm. générale	Apprentie
Tschanz	Sylviane	SYT	Bourse	Secrétaire- comptable
Volbert	Sylvain	SV	Services industriels	Préposé eaux
Zanchetta	Robert	RZ	Services industriels	Préposé électricité